

VINCENTIANA



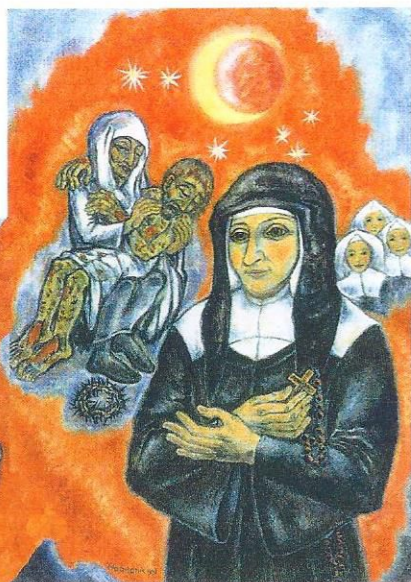
Charité - Mission

VINCENT
DE PAUL
LOUISE DE
MARILLAC
350^{ème} anniversaire

Septembre-Octobre 2009

53^e Année - N. 5

Vincent de Paul



Louise de Marillac

CONGRÉGATION DE LA MISSION
CURIE GÉNÉRALICE

CURIE GÉNÉRALICE

APPEL MISSIONNAIRE

(Octobre 2009)

À tous les membres de la Congrégation de la Mission

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en vos cœurs maintenant et à jamais !

En cette Année Jubilaire du 350^{ème} anniversaire de la mort de nos saints fondateurs, nous avons choisi le thème « Charité et Mission ». Nous sommes donc appelés à réfléchir et approfondir notre spiritualité vincentienne dans et à travers le don de charité pour la mission. Ce que j'attends de cette lettre d'Appel Missionnaire, c'est que des confrères de la Congrégation de la Mission ouvriront leurs cœurs et penseront sérieusement si oui ou non le Seigneur les appelle à réaliser leur vocation missionnaire dans une des missions où il y a des besoins, mentionnées ci-dessous.

Comme l'écrivait un jeune confrère : « Il n'est pas facile de prendre la décision de choisir de quitter sa Province d'origine pour une nouvelle expérience missionnaire ». Il est important de prier, de discerner, d'écouter attentivement parler Dieu à son cœur, et ensuite parler simplement à son Visiteur afin que lui aussi puisse vous aider à discerner de quelle manière Dieu peut être en train de vous appeler à vous donner dans la Congrégation de la Mission. Le besoin de charité est énorme à travers le monde. Bon nombre de missions qui nous ont été confiées réclament à grands cris une aide plus grande et la présence d'évangélistes. Nous avons reçu également d'autres demandes de la part des évêques qui ont extrêmement besoin d'agents pastoraux.

Je commence par nos propres missions internationales et quelques unes de ces missions particulières où affluent des demandes. Ensuite comme à l'accoutumée, je présenterai les besoins de nos Provinces qui ont des territoires de mission et qui pourtant manquent de personnel. Si vous ne pouvez vous offrir comme don pour la mission, vous pourriez peut-être exprimer votre charité par des dons concrets.

Des informations supplémentaires se trouvent à la fin de cette lettre. En écho à ce qu'écrivait Dom Helder Camara, un autre jeune confrère disait récemment : « Personne n'est si *pauvre* qu'il ne puisse *rien donner*, personne n'est si *riche* qu'il ne puisse *rien recevoir* ».

MISSIONS INTERNATIONALES

1. Papouasie-Nouvelle-Guinée :

a) Le P. Vladimir Malota écrit : « Je suis le premier prêtre à résider de façon permanente à la paroisse de N.D de Fatima à **Woitape** depuis dix-neuf ans. Cette paroisse a souffert d'un déclin structurel et pastoral. Aujourd'hui je reconstruis d'abord le système pastoral. J'ai rétabli des visites régulières pour tous nos villages situés dans les montagnes et dans la jungle. Pour la première fois depuis vingt ans, beaucoup de personnes âgées, avec les larmes aux yeux, peuvent recevoir les sacrements et mourir dans la grâce de Dieu. Je suis en train de restaurer également la mission qui s'est beaucoup détériorée durant ces deux dernières décennies...

Spirituellement parlant je fais l'expérience de la résurrection d'une paroisse très pauvre dans une des régions les plus éloignées. Y a-t-il quelque chose de plus vincentien ?

Woitape est situé dans les montagnes de Goilala et est accessible seulement par de petits avions ou hélicoptères. Tous les matériaux doivent être aéroportés. La Mission Catholique est située dans une belle vallée ; les villages sont dispersés dans les montagnes et ne peuvent être atteints qu'à pieds.

Le temps reflète la dichotomie entre la saison sèche/pluvieuse du climat de montagne. La température peut atteindre 30°C dans la journée et souvent tomber à 0°C la nuit.

Officiellement nous avons aussi l'administration de la paroisse st Martin de Porres à Kosipe. On ne peut s'y rendre qu'à pieds en une journée de marche de Woitape. Cette mission fut complètement détruite par un violent incendie en 1997. Pastoralement parlant, elle s'est presque complètement désintégrée et attend un prêtre de paroisse à plein temps. Ce fut à Kosipe que je trouvais un village dont la dernière visite d'un prêtre remontait à soixante ans.

Il en existe beaucoup plus encore de ce genre qui attendent un prêtre de la Mission, prêt et capable de marcher et prêcher l'évangile aux plus pauvres des pauvres en Papouasie-Nouvelle-Guinée ».

b) Le Séminaire du Saint Esprit, **Bomana** est un Séminaire diocésain situé dans les faubourgs du Port Moresby, la ville capitale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Actuellement il y a trente-huit séminaristes et seulement deux formateurs. La nécessité d'avoir plus de prêtres formateurs ici est très importante et urgente car le poids du travail a considérablement augmenté. L'an dernier à cette période, il y avait quatre prêtres formateurs sur place : deux d'entre eux étaient des confrères vincentiens — les PP. Rolando Santos des Philippines et Tulio Cordero de la République Dominicaine. Le P. Tulio a quitté le séminaire l'année dernière pour assumer une nouvelle responsabilité comme Visiteur de la Province de Porto Rico, tandis que le P. Rolando Santos est parti cette année pour assurer l'office de Secrétaire général de la Conférence des évêques catholiques de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Îles Salomon. Depuis, le second prêtre diocésain formateur est parti à Rome pour des études. Ce qui fait que maintenant le séminaire n'a que le P. Justin Eke, notre confrère du Nigeria et le recteur du Séminaire, le P. Peter Artiken.

L'église de la PNG est en train de se développer avec les défis auxquels une jeune église doit faire face. Entre autres, la discipline et l'engagement fidèle du clergé. Une expérience récente révèle qu'une nouvelle dimension dans la formation des séminaristes se préparant pour la mission doit être prise en compte. Il est commun dans l'église de PNG de voir un prêtre suspendu de ses fonctions sacerdotales au cours des trois premières années, laïcisé, ou même quitter les Ordres. Cette réalité suscite des inquiétudes quant à la conviction initiale des personnes concernées.

Vu la situation, maintenant le besoin de confrères se fait sentir plus que jamais comme c'était au tout début de notre mission au Séminaire, particulièrement parce qu'il a été très difficile d'avoir un prêtre natif pour assumer les services que tenaient les PP. Santos et Tulio. Le Séminaire a besoin d'un Directeur Spirituel et d'un Conseiller (conseiller d'orientation/psychologue). Les évêques de PNG attendent que nous augmentions notre présence pour aider à construire l'église, à commencer, comme le fit st Vincent, avec le clergé.

c) Mgr Gilles écrit de **Kiunga** : « Je reviens vers vous suite aux deux demandes que je vous présentais il y a quelques années après ma visite chez vous. Le P. Roland Santos m'avait dit alors qu'il allait venir travailler dans notre diocèse, mais ensuite il a été nommé Secrétaire général de notre Conférence des évêques. Donc mes deux demandes restent toujours les mêmes : un prêtre pour accompagner mes prêtres et un autre pour s'occuper de la

Maison de Formation où nous voudrions préparer des candidats pour le Séminaire. Je suis conscient que vos besoins et requêtes sont nombreux mais le seul moyen d'obtenir des prêtres est de continuer d'en demander. Je vous prie de ne pas nous oublier». Les langues sont l'anglais et l'anglais pidgin.

2. **Les Îles Salomon.** Le P. Greg Walsh, supérieur aux îles Salomon demande: «Aimeriez-vous servir dans une église vivante et dynamique, y semer des graines qui porteraient du bon fruit pour les années à venir? Ici aux îles Salomon la Congrégation de la Mission a le privilège d'être engagée à former une nouvelle génération de prêtres et à servir une jeune communauté qui a soif d'approfondir sa foi. Les besoins sont énormes et nous sommes certains que vous serez heureux de travailler ici aux côtés de vos frères. Venez-y pour un semestre, pour un temps ou de nombreuses années! Nous avons absolument besoin de confrères pour enseigner au séminaire, étant donné qu'il s'est développé en un grand séminaire complet récemment. Nos plus grands besoins sont pour les Ecritures et la Théologie morale. Nous aimerions vraiment avoir un confrère pouvant enseigner dans ces domaines. Il y a également de nombreuses possibilités pour des ministères pastoraux, l'éducation des adultes, la pastorale des vocations de la CM et des missions populaires dans des communautés isolées. Nous vous y invitons chaleureusement. (Apostolat en priorité: Séminaire du Saint Nom de Marie; les autres apostolats par ordre d'importance comme nous les avons vus: Maison de Formation de Red Beach, Paroisse du Bon Pasteur, Centre Apostolique de Nazareth, villages de Burns Creek, la prison de Honiara. Nouvelles possibilités: une paroisse à proximité du diocèse de **Auki** (le diocèse le plus peuplé et le plus vivant des îles Salomon): formation de la CM (actuellement nos étudiants sont envoyés à Fidji). Nous projetons d'offrir une "Expérience Îles Salomon" afin de permettre aux confrères de voir les besoins d'ici, de discerner leur propre réponse, et de répandre autour d'eux la nouvelle de leur expérience». Les langues sont l'anglais et l'anglais pidgin.

3. **El Alto, Bolivie.** Certains peuvent se souvenir que dans une de nos circulaires du *Temps Fort*, j'annonçais une restructuration de notre mission à El Alto, Bolivie. Cette restructuration est achevée maintenant. Notre tentative a été de rapprocher les confrères afin qu'ils puissent se soutenir les uns les autres et être capables de vivre ce que nous demandent nos Constitutions: communauté pour la mission. En conséquence, nous avons dû abandonner

une des trois paroisses de la mission que nous avons à El Alto. Deux confrères vivront dans l'une des paroisses de la mission et deux dans l'autre. Un des membres de cette équipe de quatre, le P. Aidan Rooney de la Province Ouest des Etats-Unis, est arrivé le 28 septembre dernier et a rejoint le P. Diego Plá à Mocomoco. Le supérieur de la Mission, le P. Aníbal Vera, résidera avec le P. Cyrille de Nanteuil à Italaque. A la fin de cette année, un de ces missionnaires, le P. Abdo Eid, rentrera dans sa Province d'origine après avoir donné généreusement dix années à la mission d'El Alto, avec l'espoir d'avoir un bon repos afin qu'il puisse faire une autre expérience de mission dans un proche avenir. Je suis reconnaissant envers le P. Abdo pour la générosité dont il a fait preuve durant toutes ces années à El Alto, avec sa particulière contribution pour nos séminaristes, ceux de La Paz, El Alto, ainsi que pour son travail auprès des étudiants de l'université.

4. Comme il a été mentionné dans la dernière circulaire, nous ouvrons aussi une nouvelle mission à **Cochabamba**. Le 7 octobre dernier, nous avons reçu la visite de l'Archevêque de Cochabamba pour discuter des détails supplémentaires de cette nouvelle mission où nous espérons avoir au moins trois confrères, dont l'un est le Directeur des Filles de la Charité de la Province de Bolivie. Je lance tout de même un appel pour avoir un quatrième membre pour cette maison, parce que en écoutant l'Archevêque et son vicaire pour la pastorale, j'ai pu comprendre qu'il y a de grands besoins et le travail est immense. Les confrères qui travailleront dans cette mission collaboreront également avec les Filles de la Charité qui ont quatre maisons dans la région, ainsi qu'avec d'autres membres de la Famille Vincentienne, particulièrement une communauté de la JMV d'Espagne. Les langues tant à El Alto qu'à Cochabamba sont l'espagnol plus l'aymara et le quechua respectivement.

NOUVELLES MISSIONS

5. **Angola.** J'ai reçu récemment une lettre d'un Évêque d'Angola disant ce qui suit : « J'ai été récemment nommé évêque du Diocèse du Mbanza Congo en Angola. En visitant le diocèse j'ai été frappé par le manque de clergé diocésain et de missionnaires également. Voici quelques informations concernant le diocèse qui est situé au nord de l'Angola. Superficie en km²: 39 459. Habitants: 676 400. Catholiques: 339 300. Paroisses: 6. Prêtres diocésains: 6. Prêtres religieux 13. Religieuses: 33. Comme vous pouvez le constater, le personnel missionnaire est très limité.

Afin de pouvoir aider la population catholique présente dans le diocèse et d'autres encore, je vous écris avec confiance et humilité, en comptant sur votre Congrégation pour la possibilité d'une présence dans notre diocèse ayant pour objectif, l'évangélisation ad gentes, ou la direction de notre petit séminaire. Dans l'espoir de recevoir une réponse positive de votre part, je vous renouvelle l'expression de mes sentiments distingués. D'avance je vous remercie de votre générosité et de votre disponibilité. En foi de quoi, Vicente Carlos Kiaziku, OFM Cap. Evêque de Mbanza Congo ». La langue est le portugais.

MISSIONS PROVINCIALES

6. Mission en paroisse Santiago Apóstol, Amubri, Talamanca, **Costa Rica**. William Benavides Araya nous dit : « La paroisse est située dans une région montagneuse de Talamanca. Elle est habitée par 10 000 indigènes Bribris et 3 000 Cabécares. La région possède 33 communautés dans le district de Bratsi et Telire. Le centre de la paroisse est à Amubri, et pour s'y rendre il faut aller à Suretka (canton de Talamanca, Province de Limón), traverser la rivière Telire et Lari en barque, puis faire 8 kilomètres à pieds (il y a un autobus maintenant) pour rejoindre le centre de la paroisse. A Amubri, il y a des moyens de communication, des transports publics, de l'électricité, de l'eau courante, des stations de radio, une école, un collège, un centre de soins et l'accès à internet. Notre peuple est très simple : les gens sont ouverts et généreux, mais en même temps prudents dans leur manière d'agir et réservés dans leurs coutumes. La famille typique est composée d'une mère et des enfants ou d'une grand-mère et des petits enfants ; le père est généralement absent. Les jeunes sont attirés par la société de consommation : l'hédonisme, le conformisme, perdant vite coutumes et traditions. Nous comptons sur les agents pastoraux dans les différentes communautés, leur leadership est fondamental. Dans le domaine de la religion, le catholicisme est encore suivi par la plupart, bien que des sectes "attaquent" chaque fois plus fort. L'église est faible et l'engagement de la communauté chrétienne n'est pas compris. Néanmoins, nous rencontrons des expressions de foi et la volonté d'aller de l'avant. La Vice-province de Costa Rica lance un appel à la Congrégation de la Mission à travers le monde pour des missionnaires qui voudraient partager ce chemin de foi avec les indigènes de Talamanca, afin que nos frères puissent eux aussi jouir du privilège de connaître plus profondément le règne de Dieu en eux ».

7. Nous avons reçu une demande du Vice-Visiteur de **Costa Rica**, Oscar Mata, pour un formateur expérimenté pour l'accompagnement des séminaristes à la maison de formation à Ipís. Cette maison de formation est située dans une région pauvre de la ville, disposant de pas mal de lieux pour des activités pastorales tant pour les étudiants que pour les formateurs. Dans cette maison logent également le directeur du mouvement missionnaire laïc et le directeur pour les vocations. La langue est l'espagnol.
8. **Cuba**. Une fois de plus je lance un appel pour notre petite Province de Cuba, qui a toujours besoin de missionnaires supplémentaires. Grâce à Dieu, cette année nous avons un nouveau missionnaire là-bas. C'est le P. Angel Garrido, originaire de la Province de Madrid, Espagne, qui a été missionnaire à Madagascar pendant de nombreuses années. Comme vous le savez, nous avons très peu de confrères dans cette Province, mais ils sont de bons missionnaires et travailleurs, et cependant avancent en âge et donc ont besoin d'aide et du soutien des confrères plus jeunes. La langue à Cuba est l'espagnol, mais il faut apprendre à vivre dans les limites d'une structure politico-sociale qui est unique en elle-même.
9. **Honduras**. La Province de Barcelone demande de l'aide pour sa mission de Honduras. Actuellement nous avons l'aide de deux confrères d'autres Provinces: le P. Miguel Angel Renes de la Province de Madrid et le P. Alexander Cortez de la Province d'Amérique Centrale. Le besoin d'accompagner les gens est particulièrement important en ces temps de troubles et d'agitations politiques dans le pays. La mission comprend un grand nombre d'activités avec des missionnaires laïcs et le ministère de l'équipe pastorale. La langue est l'espagnol et le miskito.
10. J'ai reçu récemment une demande du nouveau Visiteur de la Province du **Congo**, le P. Stanislav Zontak, pour un confrère mature avec une expérience dans la formation. La Province du Congo est très gâtée en vocations, mais les confrères sont en général très jeunes et manquent d'expérience pour la formation. Aussi, le Visiteur lance cet appel urgent. La langue est le français.
11. La **Chine** fait continuellement une demande pour la communauté très internationale de la Province de Taïwan; mais je voudrais lancer un appel plus particulier aux confrères à participer dans une nouvelle expérience en Chine Continentale où en ce moment la Province a trois confrères: un polonais, le P. Pawel Wierzbicki; un américain, le P. Tom Sendlein et un allemand,

le P. Henk De Cuijper. L'an dernier il y a eu un nouveau volontaire de la Province des Philippines, le P. Francis Cruz, qui a aussi travaillé dans un ministère particulier en Chine Continentale, ainsi qu'un confrère de la Province d'Irlande, le P. Padraig Regan qui a généreusement donné six mois dans cette mission. J'ai demandé, ensemble avec la Province de Chine, à la Conférence d'Asie-Pacifique d'étudier l'aspect de préparation pour l'évangélisation en Chine Continentale comme le font beaucoup de Congrégations religieuses à travers le monde. Le P. Padraig a écrit en me disant qu'il y a des vocations. Avec de la patience, une bonne orientation, et un plan mature en cours d'élaboration pour les vocations, nous pouvons attirer de jeunes chinois qui sont appelés à donner leur vie pour l'évangélisation des pauvres.

12. Une autre demande régulière est celle de la **Vice-Province des saints Cyrille et Méthode**, un lieu de défi et pourtant prometteur pour des évangélisateurs. Peu à peu, la Vice-Province nourrit l'espoir d'avoir des vocations d'Ukraine ainsi que de Biélorussie, mais cependant pas assez rapidement pour pouvoir répondre aux divers besoins de la Vice-province, étant donné qu'un certain nombre de missionnaires sont rentrés dans leurs Provinces d'origine. Des membres de la Congrégation de la Mission peuvent apprendre beaucoup du précédent Visiteur, un missionnaire vétérinaire, le P. Paul Roche, qui après avoir terminé son mandat de Visiteur, est resté à la mission en s'offrant pour servir en Sibérie. Y aurait-il d'autres jeunes confrères dans la Congrégation prêts à faire le sacrifice pour servir une région du monde qui cherchent avidement à connaître l'amour de Dieu à travers la foi catholique. La langue commune des confrères dans la Vice-province est le russe.
13. Une autre Province qui est certainement un territoire de mission et qui a demandé du renfort est **Madagascar**. Ce fut un des premiers territoires où saint Vincent commença à envoyer des missionnaires. La Province de Madagascar a demandé à la Province de Paris des missionnaires de la Région du Vietnam; Région bénie de Dieu où les vocations sont abondantes. Les langues sont le français et le malgache.
14. Une autre Province missionnaire qui a toujours besoin de missionnaires est le **Mozambique**. Elle a un certain nombre de confrères du Portugal ainsi que du Mexique, et nous sommes ravis de pouvoir dire que d'autres Provinces et Vice-provinces d'Afrique ont aussi apporté leur soutien à la mission du Mozam-

bique. Se sont récemment rendus dans cette mission deux jeunes confrères de la Province du Nigeria, les PP. Gabriel Ugwunwan-gwu et Nicholas Ikpeme, ainsi que des confrères d’Ethiopie, du Brésil et du Congo. Au Mozambique se trouve également la mission de la Province de Salamanque: Nacala, où il y a actuellement une communauté de «Jeunesse Mariale Vincentienne» et deux confrères, l’un d’Espagne et l’autre de l’Erythrée. C’est une mission qui aurait besoin au moins d’un confrère supplémentaire, afin de rendre l’expérience plus viable et moins stressante pour ceux qui composent l’équipe missionnaire. La langue est le portugais et d’autres langues locales.

15. Peut-être bien la **Guinée Equatoriale**. MISEVI, Espagne, a commencé des démarches pour y ouvrir une nouvelle communauté. Ils seront aidés par des Filles de la Charité du lieu. Ils espèrent que la Congrégation de la Mission également les rejoindrait dans cet effort missionnaire. La langue est l’espagnol.

Je termine avec la première partie de notre prière pour le 350^{ème} anniversaire de la naissance au ciel de nos fondateurs :

Seigneur Dieu Tout-Puissant, Père des pauvres, tu nous accordes la grâce de célébrer cette année le 350ème anniversaire de la mort de saint Vincent et de sainte Louise. Nous te remercions pour cette immense grâce. Accorde-nous, par leur intercession, de nous laisser transformer plus pleinement par l’Esprit que tu leur as donné. Que l’Esprit de Charité inonde nos cœurs et nos âmes afin que notre amour pour nos frères marginalisés et exclus par la société, soit inventif à l’infini, doux, attentif, miséricordieux et prévenant.

Aide-nous à rendre notre foi forte et humble, dans notre monde qui semble si loin de Toi, mais qui a une grande soif de Toi. Fais que nous puissions être des signes d’espérance pour beaucoup, comme le furent Vincent et Louise.

Votre frère en saint Vincent,



G. Gregory Gay, C.M.
Supérieur Général

Informations importantes à la page suivante

INFORMATIONS ET CRITÈRES POUR CEUX QUI ÉCRIVENT

1. Après une période de discernement sérieux, si vous vous sentez appelés à vous porter volontaire pour la mission, merci de m'envoyer votre lettre ou votre courriel à Rome avant le 27 novembre 2009.
2. Il est certainement utile d'avoir une connaissance de la langue auparavant, mais ce n'est pas absolument nécessaire. Un temps d'étude linguistique et culturelle sera procuré aux missionnaires. Les modalités varient selon la mission où le confrère est envoyé.
3. Bien que nous ayons décidé de ne pas établir de limite d'âge, il est certainement nécessaire que le candidat ait une bonne santé et une certaine souplesse pour l'inculturation.
4. Les confrères qui se portent volontaires pour la mission, doivent en informer leur Visiteur. Je dialoguerai aussi avec ce dernier sur la question.
5. Votre lettre doit comporter des données sur vous-même, votre expérience ministérielle, une information sur votre connaissance des langues et votre formation. Elle doit aussi exprimer vos intérêts particuliers, par exemple la mission où vous aimeriez être envoyé...
6. Même si vous avez déjà écrit par le passé, merci de me contacter à nouveau. L'expérience a montré que des confrères qui ne sont pas disponibles aujourd'hui peuvent l'être demain.
7. **Si vous ne pouvez aller en mission, votre contribution financière peut sans doute exprimer votre zèle pour la mission. Chaque année, il y a environ 15 Provinces éligibles, ayant besoin d'une aide financière pour réaliser leur mission, cherchent un subside micro-projet de \$5 000 ou moins auprès du Fonds de Solidarité Vincentienne (VSF). Ces subsides peuvent être accordés par le VSO rapidement (à travers la Curie) et avec un minimum de paperasserie. Le VSO partage les fruits merveilleux de ces subsides accordés dans son Bulletin trimestriel (disponible sur www.famvin.org/vso). Le puits des subsides pour les micro-projets s'assèche. Il en reste moins d'une année de financement. Des dons faits au VSF sont l'unique source de financement pour ces subsides de micro-projet.**

**FONDS DE SOLIDARITÉ VINCENTIENNE :
POUR FAIRE UNE CONTRIBUTION**

Contributions provinciales, locales et individuelles :

1. Etablir les chèques à l'ordre de : « Congregazione della Missione » et écrire au dos « pour dépôt seulement ». Ils doivent être adressés à :

John Gouldrick, C.M.
Économiste Général
Via dei Capasso, 30
00164 Roma - Italia

2. D'autres possibilités pour des virements bancaires peuvent être étudiées avec l'Économiste Général.

Dans tous les cas :

1. Un accusé de réception sera envoyé pour tous les dons reçus. Si après un laps de temps raisonnable vous ne l'avez pas reçu, veuillez nous contacter pour éclaircissement.
2. Si vous faites un virement bancaire comme mentionné ci-dessus, merci de nous en informer.

ANNÉE SACERDOTALE

Rome, 15 octobre 2009

*A tous les Visiteurs de la Congrégation de la Mission
et aux Supérieurs des Missions Internationales*

Mes chers frères en saint Vincent,

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en nos cœurs maintenant et à jamais !

Au cours de notre récente session de « Temps Fort », nous avons eu un échange sur l'année sacerdotale décrétée par le Pape. Vous trouverez ci-joint une lettre que nous avons reçue de la Congrégation du Clergé. Je tiens à vous encourager, chers Visiteurs/Supérieurs, à chercher des moyens créatifs pour réaliser certains aspects ou contenus de cette lettre et de le faire dans le contexte de l'Année Jubilaire du 350^e anniversaire de la mort de saint Vincent, « la lumière du clergé ».

J'ai demandé au P. José Antonio Ubillús de coordonner différentes activités ou articles à mettre à disposition sur la page web www.cmglobal.org. Nous avons pensé à certaines choses telles que l'édition *Vincentiana* dédiée, il y a quelques années, à *saint Vincent le Prêtre*, une lettre du P. Maloney sur *les qualités du Prêtre de la Mission*. J'ai aussi demandé à quelques autres confrères du Conseil de contribuer par de petits articles qui, d'une certaine manière, parlent de leur expérience de prêtre dans le contexte de leur vocation vincentienne.

J'espère que ce sera une année de grâce pour tous les prêtres de la Congrégation, et d'une manière particulière pour ceux qui pourraient être en train de lutter dans leur vocation sacerdotale. Je prie pour tous et chacun d'entre vous, afin que par votre leadership vous puissiez aider les membres de votre Province/Mission à affermir leur appel à servir comme missionnaires dans leur vocation sacerdotale à la suite du Christ, Évangéliste des pauvres.

Votre frère en saint Vincent,



G. Gregory Gay, C.M.
Supérieur Général

LETTRE CIRCULAIRE DU «TEMPO FORTE»

(5-9 octobre 2009)

Rome, le 29 octobre 2009

À tous les membres de la Congrégation de la Mission

Chers Frères,

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en vos cœurs maintenant et à jamais !

Je voudrais partager brièvement avec vous quelques uns des sujets que nous avons traités au cours de notre dernière rencontre de *Tempo Forte*. Nous avons commencé avec une séance de formation permanente, animée cette fois par Don Gino Franchi, membre affilié de la Congrégation de la Mission, prêtre diocésain de Livourne et curé de la paroisse dédiée à sainte Elisabeth Ann Seton. Il a fait un nombre incroyable de recherches et a écrit des livres sur la sainte, car c'est à Livourne, qu'elle avait eu, ce qu'on pourrait appeler, son expérience de conversion de la foi épiscopaliennne à la foi catholique à travers son attrait et sa dévotion à l'Eucharistie.

Nous avons aussi reçu des invités particuliers durant cette même semaine : le P. Miles Heinen, Directeur exécutif de VSO, ainsi que le P. Javier Álvarez, Directeur général des Filles de la Charité qui, pour la première fois dans l'histoire de la relation entre les Filles de la Charité et la Congrégation de la Mission, est venu donner un rapport au Conseil général sur les divers aspects de son rôle, particulièrement du point de vue de la mission des confrères auprès des Filles de la Charité.

1. Le premier sujet traité fut la **préparation immédiate à l'Assemblée générale de 2010**. L'Assemblée générale va être composée d'un certain nombre de séances de table ronde. Nous avons passé une bonne partie du temps à discerner les différentes personnes qui seraient présentes pour lancer la conversation/dialogue avec le reste des délégués de l'Assemblée. Les thèmes des diverses tables rondes sont : « les Signes des temps », « Changement systématique », « la Formation permanente par rapport au programme du CIF », « la Reconfiguration », « la Famille vincentienne ». Nous avons également discuté du logo présenté par le P. Alexis Cer-

quera pour l'Assemblée générale dans lequel il met en lien le 350^{ème} anniversaire et le thème de l'Assemblée qui est « *Fidélité créatrice à la mission* ». Nous avons discuté également à propos des personnes qui pourraient faire la synthèse des dialogues durant l'Assemblée, une personne pour chacune des langues officielles de la Congrégation: l'anglais, le français et l'espagnol. La Commission Technique de Rome pour l'Assemblée générale a présenté un rapport sur son récent voyage à Paris. Il ressort qu'ensemble avec la Commission Technique de Paris les choses sont bien en route pour la préparation de l'Assemblée.

2. Nous avons discuté sur le thème du **350^{ème} anniversaire de la mort de st Vincent et de Ste Louise**. Comme nombreux doivent le savoir, le Comité de l'Héritage a déjà publié deux thèmes de réflexion pour les mois d'octobre et de novembre. Nous avons étudié, comme faisant partie de la célébration du 350^{ème} anniversaire, un rapport du P. Robert Maloney sur le projet de micro-finance pour Haïti. Nous avons vu aussi le sommaire exécutif du Comité des projets où il nous a été demandé de répondre à un certain nombre de questions. Nous avons réfléchi sur la manière de continuer avec le projet y compris sur la mise en place d'un conseil d'administration vincentien. Nous avons fait également des recommandations en ce qui concerne les personnes qui devraient faire partie de ce conseil, ainsi que pour le Directeur exécutif du micro projet de Haïti lui-même.
3. Nous avons étudié un certain nombre de réponses que nous avons reçues à la suite d'une lettre à propos de la **reconfiguration**. Cette lettre fut adressée aux Provinces d'Italie, d'Espagne et de France dans l'espoir de susciter suffisamment d'échanges, de dialogues pour proposer un processus sur la manière de mieux servir les pauvres, en tenant compte du vieillissement de diverses Provinces de la Congrégation et de la diminution des effectifs. Nous espérons que ce sujet fera partie d'un dialogue amorcé maintenant et qui se poursuivra jusqu'à notre Assemblée générale de 2010. Dans l'ensemble, les réponses à la lettre du Supérieur général ont été très positives et accueillies.
4. Nous nous sommes penchés sur une lettre reçue de la Congrégation du Clergé au sujet de l'**Année Sacerdotale**. Nous avons décidé que nous aimerions célébrer cette année décrétée par Sa Sainteté le pape Benoît XVI en relation avec notre Année Jubilaire du 350^{ème} anniversaire de la mort des deux fondateurs, particulièrement st Vincent que nous connaissons comme la « lumière du clergé ». Il a été demandé au P. José Antonio

- Ubillús, Assistant général, de coordonner diverses activités et articles concernant l'année sacerdotale et de les publier sur la page web www.cmglobal.org.
5. Nous avons étudié un document de travail présenté par le P. Julio Suescun, Secrétaire exécutif du **SIEV**, en préparation à une rencontre du Conseil général avec les membres du SIEV qui devait avoir lieu les 10 et 11 octobre.
 6. Nous avons traité les **affaires économiques** présentées par l'Économiste général, le Père John Gouldrick, entre autres les rapports économiques d'un certain nombre de Provinces. Nous avons aussi étudié le modèle d'une version simplifiée de la présentation du bilan annuel que l'économiste général nous présenta pour étude et modification.
 7. En présence du P. Miles Heinen, nous avons discuté sur le rapport du **Bureau de Solidarité Vincentienne** (VSO). Durant cette rencontre nous avons changé le titre du P. Miles, passant de « Directeur » à « Directeur exécutif » du Bureau de Solidarité Vincentienne, en conformité avec son rôle dans le monde de développement aujourd'hui. Je vous recommande de consulter la page web du Bureau de Solidarité Vincentienne : www.famvin.org/vso.
 8. Nous avons vu le rapport du **délégué de la Famille Vincentienne**, le P. Manuel Ginete, parlant de sa présence à la rencontre de l'AIC à Yaoundé, à celle des Conseillers (Assesseurs) vinciens et enfin de sa participation à une rencontre de la COVIAM toujours à Yaoundé.
 9. Ce fut ensuite le rapport trimestriel du P. Joseph Foley, **notre représentant de l'ONG vinciennaise aux Nations Unies**. Il était clair dans son rapport qu'il y avait un besoin réel aujourd'hui de se pencher sérieusement sur les questions du changement climatique, de l'immigration et du racisme et d'y réfléchir en profondeur.
 10. Nous avons étudié un rapport du P. John Freund, **le webmestre**, sur les pages web pour la famvin développées de concert avec les PP. Julio Suescun et Claude Lautissier en espagnol et en français respectivement. Le P. Freund est en train de travailler sur un certain nombre de projets, dont l'un concerne particulièrement la manière de communiquer les travaux de l'Assemblée d'une manière efficace mais prudente.

11. Puis ce fut l'étude des informations et rapports reçus de différentes **Conférences des Visiteurs** : l'Asie Pacifique et la COVIAM en particulier. Je voudrais souligner que la COVIAM est en train de progresser avec le projet d'une mission interprovinciale au Tchad, qui commencera espérons-le, en 2010, comme un projet de la célébration du 350^{ème} anniversaire de la mort de saint Vincent et de sainte Louise.
12. Nous avons aussi discuté de la situation de nos **Missions Internationales d'El Alto, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Îles Salomon**. Avec la reconfiguration de la mission d'El Alto, quatre confrères travailleront dans deux paroisses rurales, l'un d'entre eux étant le P. Aidan Rooney de la Province de Philadelphie arrivé fin septembre dernier. Notre grand espoir pour la Bolivie est de pouvoir commencer une nouvelle mission en 2010 à Cochabamba grâce à une réponse généreuse de la part des volontaires qui s'offriront après ma lettre d'appel missionnaire du mois d'octobre.
13. En **Papouasie-Nouvelle-Guinée** nous avons élu un nouveau Supérieur local pour nos confrères qui vivent dans une communauté et qui cependant sont dispersés en quatre endroits différents avec les responsabilités suivantes : un confrère est le Secrétaire exécutif de la Conférence des évêques de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Îles Salomon, un autre travaille au Séminaire de Bomara, un troisième est curé d'une paroisse à Bomara et le quatrième travaille dans une paroisse missionnaire à Woi-tape. Ils ont présenté au Conseil général leur projet communautaire qui a été approuvé avec des recommandations de le renforcer à l'aide des éléments du *Guide pour le Supérieur local* et des *Statuts des Missions Internationales*. Tout comme pour El Alto et les Îles Salomon, les besoins de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont été mentionnés dans la lettre d'appel missionnaire.
14. Nous avons examiné la situation de nos **missionnaires volontaires en différentes missions**.
 - Je suis heureux de vous annoncer qu'au **Mozambique** nous avons un nouveau missionnaire de la Province du Congo, ainsi que deux autres de la Vice-province du Nigeria qui arriveront bientôt.
 - Nous avons étudié des réflexions, envoyées par le P. Padraig Regan qui a eu une nouvelle expérience de six mois dans la Province de Chine, sur la mission en **Chine Continentale**. Après étude et discussion, le Conseil général a transmis ces réflexions au Visiteur de la Province de Chine.

- Nous avons pris en considération une demande de l'évêque d'**Angola** sollicitant des missionnaires. Cette demande a été incluse dans la récente lettre d'Appel missionnaire du mois d'octobre.
 - Nous avons étudié la demande continue de l'évêque de Daru-Kiunga, **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, qui a écrit pour solliciter des missionnaires saisonniers pour l'accompagnement des jeunes séminaristes et des jeunes prêtres de son diocèse.
 - Il y a eu aussi un dialogue par écrit avec le Supérieur régional du **Cameroun**, d'où émane l'espoir que la Congrégation, appuyée par la Province de Paris et d'autres missionnaires, pourra commencer une mission en **Guinée Equatoriale**, où elle pourra entre autres, accompagner des Filles de la Charité de la Province de Gijón et MISEVI d'Espagne qui y sont déjà.
 - Durant cette session de *Tempo Forte* nous avons reçu une lettre d'un confrère qui se porte volontaire pour une de nos Missions internationales, nous progressons dans les démarches nécessaires pour sa participation à la mission.
15. Comme il est mentionné au début de cette lettre, nous avons eu un entretien d'un peu plus de deux heures avec le **P. Javier Álvarez, Directeur général des Filles de la Charité**, sur le thème : « La collaboration entre la Congrégation de la Mission et la Compagnie des Filles de la Charité ». Il a partagé avec nous ce en quoi consistait son rôle de Directeur général des Filles de la Charité, celui des Directeurs provinciaux et la collaboration de beaucoup d'autres confrères dans le domaine de la vie spirituelle des Filles de la Charité, de la formation, de la pastorale, et avec le gouvernement des différentes Provinces des Filles de la Charité. C'est la première fois que le Conseil général a eu une rencontre avec le Directeur général des Filles de la Charité. Nous avons trouvé cette rencontre avec le P. Álvarez très utile, et ce fut en même temps pour nous l'occasion de lui exprimer notre gratitude pour son service auprès de nos Sœurs.
16. Nous avons conclu notre session de *Tempo Forte* avec la présentation de l'**agenda** de chacun des membres du Conseil Général pour les mois à venir. Les mois d'octobre, novembre et décembre seront chargés de diverses activités pastorales. Le P. José María Nieto effectuera la visite canonique de la Province du Chili et y prêchera une retraite aux confrères, ensuite il se rendra au Pérou pour une visite informelle. Le P. Józef Kapuściak fera la visite canonique de la Province de Turin, tandis que le P. Gérard Du, accompagnera le Supérieur général durant sa visite de la Région

du Vietnam. Le Supérieur général se rendra également à Paris pour le CIF et la rencontre internationale de l'AMM, en Pologne, aux USA et en Italie pour un certain nombre d'événements relatifs à la Famille vincentienne.

Merci de continuer à prier pour les diverses activités du Conseil général, comme nous le faisons pour accompagner la Congrégation.

Votre frère en saint Vincent,

A handwritten signature in black ink, reading "G. Gregory Gay, C.M." in a cursive script.

G. Gregory Gay, C.M.

Supérieur Général

DOSSIER

Vincent de Paul – Louise de Marillac

Présentation

par Julio Suescun Olcoz, C.M.

Alors qu'a déjà débuté la célébration du 350^{ème} anniversaire du départ au ciel de Saint Vincent et de Sainte Louise, diverses manifestations littéraires, picturales et musicales évoquant leur figure se font jour. VINCENTIANA s'unit aussi à cet événement festif en publiant ce numéro consacré à Saint Vincent et à Sainte Louise.

En lien avec l'objectif de cet anniversaire qui souhaite renouveler en nous la charité-mission auxquelles ils consacrèrent leurs vies, VINCENTIANA n'a pas voulu présenter dans ce numéro d'études particulières sur la vie de nos fondateurs, mais plutôt mettre en valeur cette relation qui les a maintenus intimement unis en Dieu et dans une féconde collaboration au service de la charité-mission.

VINCENTIANA est allé frapper à la porte des bons connaisseurs des vies de nos fondateurs, en leur demandant de prêter une attention toute particulière à cette communion dans la charité qui, en eux, a porté des fruits bien mûrs de collaboration en vue de la mission de rendre présent la charité de Dieu dans le monde des pauvres.

VINCENTIANA se voit dans l'heureuse obligation de remercier les réponses des auteurs. A partir d'un point de vue personnel concernant la relation entre les deux saints, la passion pour les pauvres, la passion de rendre réel le Royaume ou le parallélisme d'une fidélité créative et audacieuse, ils ont ainsi présenté à toute la famille vinciennienne, un idéal de collaboration dans la charité-mission qui, malgré

les 350 ans écoulés, peut maintenir vivante en nous-mêmes la fidélité qui les a habités.

Dans ce numéro de *VINCENTIANA*, est aussi incluse une étude concernant le martyr de charité. Elle apparaît dans la section des études, parce qu'elle fait partie d'un travail d'études qui doit être présenté à l'examen à l'Université. C'est aussi le début de quelque chose que *VINCENTIANA* souhaiterait poursuivre pendant ce temps de commémoration. Comment les disciples de Vincent et de Louise ont-ils compris peu à peu leur passion pour les pauvres, leur collaboration au service du Royaume, leur fidélité sans failles? Ceux qui vivaient et mouraient les armes à la main étaient considérés par Saint Vincent comme de véritables martyrs, martyres de la Charité, parce qu'ils avaient offert leur vie par amour.

Dans les numéros qui vont paraître pendant cet anniversaire, *VINCENTIANA* souhaite rappeler le souvenir des premiers missionnaires, des premières Filles de la Charité, des premiers laïcs qui, se sentant envahis par le feu de la passion qui brûlait les fondateurs, ont su offrir leur vie en vue d'une mission d'amour par laquelle ils poursuivaient la mission du Christ envoyé par le Père pour manifester son amour envers les pauvres.

Traduction: PASCAL BREMAUD, C.M.

Vincent et Louise, chemins convergents d'une fidélité créatrice et audacieuse

par Benito Martínez Betanzos, C.M.

Nous croyants, sommes convaincus que toute personne qui vient à l'existence doit rendre gloire à Dieu par sa vie et doit étendre son Royaume parmi les hommes. Nous disons aussi que chacun doit parvenir à cet objectif d'une manière propre, en accord avec sa personnalité et les situations familiales et sociales qui enveloppent son existence. C'est ce que nous appelons sa vocation. Je pense que *la fidélité consiste avant tout : à demeurer fidèle à sa vocation.*

Il n'y a aucun doute qu'en choisissant une forme de vie précise, il faut avoir présent l'invitation de Jésus à le suivre et à continuer sa mission. L'invitation est claire, mais générale: « Celui qui veut me suivre... ». Mais la réponse à l'appel de Dieu ne peut être une réponse désincarnée; au contraire, la réponse que donne chacun tient compte d'un ensemble de circonstances personnelles, familiales et sociales. Mais ce qui est naturel est que Dieu manifeste sa volonté à chacun par le moyen de la nature qu'Il a créée pour que chacun puisse étendre le Royaume de Dieu, se sanctifier et rencontrer le bonheur. Mais l'appel de Dieu ne se manifeste pas de façon évidente et l'homme peut conserver le doute sur la volonté concrète de Dieu. Dieu respecte la faculté d'initiative rationnelle de la liberté humaine et accepte comme volonté divine la réponse qu'il donne, quelle qu'elle soit; mariage, sacerdoce, vie religieuse, si elle est donnée avec un cœur droit et en accord avec la raison. *La fidélité est la réponse, selon les situations personnelles, familiales et sociales, que nous donnons à Dieu qui nous parle par les événements de la vie.*

Plus précisément, nous savons que le salut des pauvres est primordial pour la gloire de Dieu et l'extension de son Royaume; plus simplement, nous disons que Dieu a eu besoin d'un prêtre et d'une veuve pour fonder les Charités, la Congrégation de la Mission et les Filles de la Charité, pour sauver les pauvres par elles. Il a porté son attention sur Vincent de Paul et Mademoiselle Le Gras, sachant qu'ils allaient se rencontrer à Paris.

Consciemment ou inconsciemment, la réponse qu'ont donnée ce prêtre et cette femme à la grâce de la vocation s'est fait au cœur de leur condition sociale et des coutumes de la société française du XVII^{ème}, en sachant à quoi ils s'engageaient et avec le désir de demeurer fidèles à leurs obligations. Et Dieu accueillit ces réponses comme bonnes.

Saint Vincent

La famille de Paul, bien qu'elle ait eu de pauvres ressources, comme tous les paysans, en temps de guerres ou de mauvaises récoltes, n'était pas pauvre. Du côté maternel, les Moras étaient des bourgeois et les Seigneurs de Peyroux¹, à 20 km au sud de Dax. Plusieurs frères de sa mère étaient avocats et fonctionnaires. Du côté paternel, les Paul étaient des paysans dotés de terres, de forêts et de troupeaux : à Pouy et dans les environs de Dax. Mais, comme toutes les familles, la famille Paul-Moras a voulu améliorer sa situation sociale, elle a choisi un de ses membres pour qu'il la fasse progresser par la carrière ecclésiastique.

Présenter un membre de la famille pour être prêtre était réalisable seulement parce que la famille avait de l'influence dans l'attribution des bénéfices cléricaux qui revenait au Pape, au roi, aux nobles, à la bourgeoisie et au haut clergé. La famille de Paul-Moras avait une catégorie sociale qui lui permettait d'y prétendre. A cette époque, le sacré imprégnait tout, sans aucune distinctions : le social, le politique et le religieux², et le sacerdoce était considéré comme un mélange d'emploi terrestre et de ministère ecclésiastique, avoir ou ne pas avoir la vocation dépendait du bénéfice familial et des besoins de l'Église. Saint Thomas et le Concile de Trente demandaient seulement au prêtre une moralité de vie et la science pour déployer son ministère³. Vincent a accepté d'être prêtre par fidélité à la catégorie sociale de sa famille et à lui-même, sans rompre la fidélité qu'il devait à Dieu en tant que catholique.

La famille de Paul-Moras, sur proposition de Monsieur Comet, le considéra capable de poursuivre les études ecclésiastiques et de parvenir haut dans l'Église. Lorsque à quinze ans, il partit étudier au

¹ CHARLES BLANC, « La parenté de Monsieur Vincent », en *Bulletin de la Société de Borda*, 1960, ps. 116 ss.

² Voir MARCEL GAUCHET, *El desencantamiento del mundo*, Trotta/Universidad de Granada 2005.

³ *Somme Théologique*, Supl. 31, 1-2 y q. 36 ; Concile de Trente, Session XXIII, Décrets sur la réforme, cp. XIV ; c. 12-13 de ref.

collège des Franciscains de Dax, il termina trois cours en deux ans seulement et se prépara à étudier la théologie. Ceci suppose que lorsqu'enfant, il gardait les troupeaux, il eut probablement un professeur particulier durant les périodes qu'il passait dans la maison de ses grands parents maternels. Il n'est pas surprenant que le juge Comet le considère capable d'être précepteur de ses enfants.

D'autre part, ils remarqueront ses qualités de piété. Bien que par la suite étant de caractère sombre, dur et brusque, il avait un tempérament affectueux et miséricordieux⁴. Il était un bon jeune qui pensait remplir fidèlement les obligations sacerdotales et sans doute aussi le destin que Dieu, par sa famille et les circonstances sociales, lui avait offert. La fidélité de Vincent de Paul n'a pas été le fruit d'une conversion-rupture, mais l'évolution naturelle de sa situation personnelle dans une famille d'agriculteurs du sud-ouest de la France au XVII^{ème}⁵.

Fidélité à Dieu

Ce fut la première fidélité de Vincent de Paul : il a décidé d'accomplir tout le temps les engagements de chaque instant, conformément au projet que Dieu lui présentait aux moyens des événements de la vie. Sa fidélité, a été une réponse consciente et raisonnable en la confiance que Dieu avait déposé en lui par sa famille et la société. Avec Ricœur, nous pourrions dire, que saint Vincent *transforma le hasard de sa destinée en une fidélité à un choix permanent*, il a essayé d'être fidèle à Dieu empli de cette conviction.

⁴ Une dévotion infantile à la Vierge, offrandes d'une poignée de farine ou de 30 sols aux pauvres, les larmes lorsque récemment ordonné il va à Rome voir le tombeau des apôtres, pleure lorsqu'il visite ses parents et renonce à les aider économiquement. Abelly raconte qu'en 1650 monsieur de Fresne lui a donné mille livres pour aider ses parents, dépouillés de tout par les soldats, quand peiné le saint accepta, il dit : « Pensez-vous que je n'aime pas mes parents ? J'ai tous les sentiments de tendresse et d'affection que tout un chacun peut avoir pour les siens, et cet amour naturel me pousse suffisamment pour que je les aide, mais je dois travailler selon les mouvements de la grâce, et non pour ceux de la nature, et penser aux pauvres les plus abandonnés, sans m'arrêter aux liens de l'amitié, ni de la parenté » (ABELLY, L. 3^o, chap. XIX, p. 293). Ou le fait de ce prêtre que saint Vincent avait sauvé la vie et qui avait abandonné la Congrégation, il demanda plusieurs fois sa réadmission, mais en vain. Il a eu alors l'idée de rappeler au saint le service qu'il lui avait offert. Devant ce souvenir, le saint se laissa toucher et lui répondit : « Venez, père, et nous vous recevrons à bras ouverts » (COLLET, V, 516).

⁵ BENITO MARTÍNEZ BETANZOS, C.M., « La santidad en san Vicente de Paúl », en *Urgencias pastorales de la Familia Vicenciana. XXXII Semana de Estudios Vicencianos*, CEME, Salamanca, 2007, ps. 15-54.

Parfois, nous avons l'impression que saint Vincent considérait la nature comme programmée par Dieu pour le bonheur, et que la fidélité à Dieu consistait à vivre selon la nature humaine, accomplissant ainsi sa volonté⁶.

Ce contexte pourrait expliquer que, lorsqu'il va à son village en 1623, il est tourmenté par l'idée d'avoir été infidèle aux engagements familiaux et qu'il manquait à la justice, car nous pouvons supposer que ses frères lui ont mis en évidence qu'ils avaient fait un investissement dans sa formation, jusqu'à vendre une paire de bœufs, pour qu'il puisse étudier. Comme c'était une façon d'investir l'argent à cette époque, en plus de l'affection qu'il avait pour sa famille, il a dû être perturbé par ce manque de loyauté qu'il commettait envers eux. D'un autre côté, il pensait qu'avant tout, il devait être fidèle à l'engagement qu'il avait pris avec Dieu, car il était prêtre, *et un ecclésiastique qui a quelque chose le doit à Dieu et aux pauvres* (VP XII, 219). Pour mettre sa conscience en paix et être fidèle aux engagements, il céda à ses frères tous les biens qu'il avait hérités de ses parents, ainsi que neuf cent livres (VP XIII, 61 ss.).

Cependant, il est difficile d'être fidèle à Dieu lorsque la volonté de Dieu ne se manifeste pas clairement dans les événements de la vie et que l'intelligence humaine doit chercher et la liberté exécuter pour suivre Jésus sous la conduite de l'Esprit-Saint. C'est donc, lorsque nous découvrons que l'univers que Dieu a créé est conduit rationnellement, que la volonté divine désire que l'homme — partie de la création — agisse et se gouverne par la raison. Le saint, déduisait que tout ce qui est raisonnable est volonté de Dieu, car Dieu ne peut se contredire (cf. VP I, 173; VP IX, 385). Il en vient à conclure qu'être fidèle à Dieu est être fidèle à sa raison personnelle, jusqu'au point qu'en instance ultime, c'est l'homme de bonne volonté qui discerne, décide et agit, convaincu d'accomplir la volonté divine, si sa conscience est guidée par la raison et par la prudence⁷.

⁶ VP IX, 526 s.; VP X, 55.

⁷ Conférence du 7 mars 1659 *sur la conformité à la volonté de Dieu* (VP XII, 150 ss.). Voir la pieuse astuce que le saint adresse au jeune supérieur Durand : « Il appartient au supérieur de pourvoir non seulement aux choses spirituelles, mais qu'il doit aussi étendre ses soins aux choses temporelles; car, comme ceux qu'il a à conduire sont composés de corps et d'âme, il faut aussi qu'il pourvoie aux besoins de l'un et de l'autre, et cela à l'exemple de Dieu, qui..., outre, dis-je, ces divines opérations ad intra, il a créé le monde ad extra et s'occupe continuellement à le conserver avec toutes ses dépendances, et produit, toutes les années, de nouveaux grains sur la terre, de nouveaux fruits sur les arbres, etc... Cette considération me semble bien puissante pour vous faire comprendre que l'on ne doit pas seulement s'appliquer à ce qui est relevé, comme sont les fonctions qui regardent les choses spirituelles, mais qu'il faut

Quelques biographes⁸, considéraient la fondation des Charités, de la Congrégation de la Mission, des Filles de la Charité, des Exercices aux ordinands ou les Conférences des mardis, comme le résultat immédiat d'un événement, concluant que pour saint Vincent, être fidèle à la raison se confond avec être fidèle à *l'expérience divine vécue dans chaque événement de la vie pour rendre heureux les exclus*. Car le programme que Dieu a disposé dans la création est un programme d'amour pour le bien des pauvres, et cette volonté divine passe avant toute autre.

Bien que de famille modeste, Vincent de Paul a vu les pauvres depuis son enfance, et lors de sa captivité à Tunis, il a souffert la pauvreté dans sa propre chair. Il a échappé de l'esclavage, arriva à Paris et, sous l'influence de Bérulle, s'est livré à l'oraison. Dans une nuit mystique, il a découvert qu'il ne pouvait pas se désintéresser des pauvres et était obligé de les aider personnellement. Si jusqu'alors sa fidélité consistait à être fidèle à lui-même et la catégorie sociale de sa famille, selon la raison, depuis la Nuit Mystique sa fidélité devient l'obligation personnelle de sauver les pauvres. Ce sera son nouvel accomplissement.

Sainte Louise

C'est un peu la même chose qui se produit avec la fidélité de sainte Louise. Dans un temps de la vie dans laquelle les êtres humains considèrent la volonté de Dieu comme déterminante, mademoiselle Le Gras, à ses 16 ans, se présente chez les Capucins pour qu'ils lui expliquent pourquoi sa vie est emplie de souffrances, et ils lui disent que cela se trouve dans les plans éternels de Dieu. Pour elle, ce n'est

encore qu'un supérieur, qui représente en quelque façon l'étendue de la puissance de Dieu, s'applique à avoir le soin des moindres choses temporelles, n'estimant point que ce soin soit une chose indigne de lui. Donnez-vous donc à Dieu pour procurer le bien temporel de la maison où vous allez. Le Fils de Dieu, dans le commencement qu'il envoya ses apôtres, leur recommanda de ne point porter d'argent; mais ensuite, comme le nombre de ses disciples s'accrut, il voulut qu'il y en eût un de la troupe *qui loculos haberet*, et qui eût soin non seulement de nourrir les pauvres, mais même qui pourvût aux nécessités de sa famille. Bien plus, il souffrit que des femmes allassent à sa suite pour la même fin, *quae ministrabant ei*; et s'il ordonne dans l'Évangile de ne se point mettre en peine du lendemain, cela se doit entendre de ne point avoir trop d'empressement ni de sollicitude pour les biens de la terre, et non pas absolument de négliger les moyens de la vie et du vêtement; autrement, il ne faudrait point semer» (VP XI, 350).

⁸ CHALUMEAU - DUGRIP - MORIN - RENOARD - SYLVESTRE, *Vincent de Paul, son Expérience Spirituelle et la nôtre* (Document pour l'Assemblée Générale des Prêtres de la Mission de 1980).

pas un déterminisme, librement et volontairement, elle décide de *collaborer fidèlement* pour que s'accomplisse le dessein de Dieu que l'on nomme vocation. C'est sa fidélité principale. Dans cette *collaboration* elle rencontre les réponses aux questions que lui livre sa mystérieuse existence : fille illégitime d'un ou d'une Marillac qui ne la reconnaît pas, accueillie comme fille par le chef de la *Famille* Louis de Marillac, éduquée dans le meilleur couvent-collège de Paris et ses environs, mais exclue de la famille par les Marillac et par les lois civiles de la mort de Louis, au point de lui faire dire que *Dieu depuis sa naissance lui avait donné une croix qui ne l'abandonnerait jamais* (SLM A 29) ; formée dans un internat séculier en vue de lui offrir un mariage bourgeois, elle désira devenir capucine et fit le vœu d'être religieuse, mais les Marillac l'obligèrent à se marier avec un fonctionnaire de la classe moyenne, Antoine Legras, pour améliorer ainsi la position politique des Marillac. Lorsqu'elle a 34 ans, elle devient veuve avec un enfant de 12 ans⁹.

Cinq ans avant la mort de son mari, l'Esprit-Saint la conduit à une Nuit Mystique et lui communique ce dont elle avait besoin pour fonder les Filles de la Charité. Elle ne le comprit pas sur le champ. Elle crut seulement qu'elle avait été infidèle à Dieu en ne devenant pas religieuse et en s'étant mariée. Cette infidélité va la tourmenter de nombreuses années.

En 1642, le toit de la salle de réunion de la Maison des Filles de la Charité s'effondra et personne ne mourut parce que la réunion avait été supprimée. Trois ans plus tard, lorsqu'elle apprend la mauvaise vie de son fils et que la Compagnie passe sous l'Autorité de l'Archevêque de Paris, elle pense que la Compagnie avait été sauvée (SLM A 75). Lorsqu'elle parvient à 54 ans, elle fait la relecture de sa vie passée, qui lui met en évidence comment Dieu l'a guidée à rencontrer Saint Vincent pour fonder la Compagnie des Filles de la Charité sans avoir compris au début le pourquoi des choses. Elle comprend maintenant l'utilité de s'être préparée dans le couvent-collège de Poissy et aux tâches de la maison dans un internat pour les posséder et pouvoir les enseigner aux Filles de la Charité. Elle commença à écrire un journal spirituel et se rendit compte qu'elle s'était conformée fidèlement au dessein de Dieu, avant de connaître Vincent de Paul, d'une manière inconsciente, simplement parce qu'elle le rencontrait dans les événements de la vie. Aujourd'hui, avec elle, nous comprenons, que Dieu lui donnait le charisme de fondatrice, précisément parce qu'elle était veuve et avait une vie appropriée et

⁹ BENITO MARTÍNEZ BETANZOS, C.M., *Empeñada en un paraíso para los pobres*, CEME, Salamanca, 1995 (Vida de santa Luisa de Marillac).

pour qu'elle le mette en œuvre, Il lui présente le grand directeur spirituel, Vincent de Paul.

C'est la première fidélité que nous découvrons aussi chez sainte Louise: collaborer avec le dessein éternel de Dieu sur elle et être fidèle à ce qu'il dit par les événements de la vie et l'oraison.

Dans son Projet personnel, il apparaît une fidélité statique pour se sauver elle-même et sauver son fils. Durant cette étape, les pauvres n'apparaissent presque pas. Cependant, vient un temps où la vie de Louise de Marillac et sa personne s'identifient avec les pauvres. C'est saint Vincent qui le lui transmet. Sa fidélité sera chaque fois plus créatrice et se référera à l'engagement de servir les pauvres par la Compagnie à laquelle elle appartient. Elle a 54 ans lorsqu'elle se rend compte que Dieu la sort de la Nuit mystique pour qu'elle lui soit fidèle d'une façon plus créative: en servant les pauvres, bien qu'elle ne le comprenne pas encore.

Fidélité créatrice et audacieuse

Certainement, bien que sous des éclairages différents, les deux saints ont eu une fidélité créatrice et audacieuse envers les pauvres, en s'appuyant sur la fidélité de Dieu qui leur parlait par les événements ordinaires. Désirant être fidèles à ce langage divin, que Saint Vincent appelait Providence, ils se sont appuyés sur tout ce qui existait alors. Parce que la fidélité suppose un passé, un présent et un avenir. Saint Vincent voulait être fidèle en tout moment à l'engagement survenu durant la nuit mystique, avec le désir de le réaliser toute sa vie durant. Sainte Louise, de la même façon, n'a jamais abandonné l'engagement qu'elle avait pris avec les pauvres, lorsqu'en mai 1629 elle s'est offerte à Dieu pour les servir. Mais la fidélité aux pauvres suppose la recherche des moyens les plus précieux et les plus utiles, bien qu'ils existent déjà et que d'autres n'aient pas su les utiliser. *C'est ce génie qui rend la fidélité créatrice.*

Nous pouvons noter que saint Vincent ne fut pas un inventeur de génie, mais un innovateur génial. La plus grande part de ses œuvres avait déjà été inventée bien longtemps avant lui, mais il est parvenu à les renforcer. L'archétype des trois grandes fondations — Charité, Congrégation de la Mission et Filles de la Charité — était un idéal qui fomentait dans la chrétienté depuis des siècles, bien que personne ne soit parvenu à l'établir de façon durable.

Saint Vincent eut quelque chose que ses prédécesseurs n'avaient pas. Joint à une psychologie prudente de paysan qui sait attendre, ceci était constitué d'un ensemble de circonstances appropriées et l'attente du moment opportun pour ne pas aller plus vite que la Pro-

vidence. Saint Vincent avait confiance en la Providence qui se manifestait à lui en tout ce qui lui survenait et il voulait être fidèle à cette Providence, transmettant cette fidélité à sainte Louise, une femme énergique, rapide et vive. Nous pouvons dire, que tous les deux ont compris *qu'une fidélité créatrice exige de l'audace pour être mise en œuvre, la ténacité pour ne pas abandonner et la perspicacité pour ne pas affronter l'Église ni les pouvoirs civils*. Nous pouvons le constater dans chaque fondation.

Les Charités

Les Charités existaient déjà, c'était une lente évolution des béguinages du Moyen-âge. Elles étaient nées pour défendre les professions contre l'exercice illégal ; elles avaient par la suite introduit dans leurs statuts l'aide aux veuves et aux orphelins des artisans et des malades, elles s'étaient transformées en confréries qui fonctionnaient comme des sociétés de secours mutuel pour s'entraider. Ces mutuelles ou confréries dans les villages ruraux aidaient à reconstruire les granges incendiées ou à supporter les mauvaises récoltes. Elles se mirent par la suite sous la tutelle d'un saint patron et augmentaient les aides à tous les déshérités, bien qu'ils ne soient pas membres des confréries. Elles s'appelèrent même « Charités ». Elles étaient composées d'hommes seulement car, c'étaient les seuls à cette époque qui pouvaient faire des affaires et posséder des propriétés¹⁰.

C'est durant la Nuit mystique que Vincent de Paul avait découvert que *les pauvres le touchaient personnellement et qu'il avait l'obligation de les aider*. Lorsqu'il arrive à Chatillon, il découvre que la charité pour être efficace doit être vécue en *groupe* et être *organisée*. Il établit alors dans le village une Charité, comme elles existaient dans d'autres lieux. Il cite lui-même la Charité de Rome (cf. VP XIII, 423). Mais il apporte deux modifications — c'est en cela que sa fidélité est créatrice : la première, il l'a créée seulement avec des femmes. C'est une audace inconcevable dans une époque où les femmes étaient exclues de la société civile, du travail et de la politique. Dans l'association il réunit, en dehors de toute norme, les nobles et les gens du peuple. Les femmes « riches » pour subvenir aux besoins, car *« l'expérience nous fait voir qu'il est absolument nécessaire que les femmes ne dépendent point en ceci des hommes, surtout pour la bourse »* (VP I, 79)¹¹,

¹⁰ Ver JEAN CHELINI, *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Hachette Pluriel, rééd. 1997.

¹¹ « Les hommes et les femmes ensemble ne s'accordent point en matière d'administration ; ceux-là se la veulent arroger entièrement, et celles-ci ne le peuvent supporter. Les Charités de Joigny et de Montmirail furent au com-

et les ouvrières — gardiennes des malades pauvres — qui reçoivent un salaire pour veiller et laver les malades. La seconde modification, est la centralisation; de telle façon qu'elles soient autonomes dans leur fonctionnement, en étant toutes membres de la même Confrérie de la Charité, pour lesquelles le directeur est Vincent de Paul, sachant qu'aucune ne peut être fondée sans son consentement (cf. VP II, 1; VP XIII, 456 ss.)

Il voulait être fidèle à ses idées rénovatrices, car il croyait que les institutions civiles ou paroissiales de Charité, comme elles fonctionnaient alors, perdaient de l'efficacité par leur souci d'unanimité et leur fonctionnement absorbant et monotone; il fallait les moderniser en étant inventif. C'est en cela que s'ancre son attitude qui le rendait réticent à prendre en charge des œuvres qui ne dépendraient pas entièrement de lui, comme la Couche (des enfants abandonnés) et l'Hôpital Général de Paris¹².

En accord avec cette perception, l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondy, donne aux prêtres de la Mission la faculté « d'ériger la Charité dans tous les lieux qu'il juge utile », et le Pape Urbain VIII dans la Bulle d'érection de la Congrégation de la Mission indique que les missionnaires « proposeront de créer les dites confréries de Charité » (VP XIII, 217, 262). Saint Vincent considéra même ces nouvelles Charités comme quelque chose œuvre propre et de la Congrégation, et il se sent animé à les visiter pour leur communiquer le souffle, les diriger et les corriger¹³. Ceci est tellement fort qu'une des premières missions qu'il recommandera à mademoiselle Le Gras sera de visiter les Charités des villages comme son envoyée et son lien¹⁴.

C'est là qu'apparaît le génie organisateur de sainte Louise ou, si l'on peut dire, sa fidélité à saint Vincent, mais avec une personnalité de femme sensible et astucieuse. Elle envoie à saint Vincent le rapport de ses visites et les rédige scrupuleusement de façon objective et claire, mais inclut le verbe, l'adjectif, la conjonction ou l'adverbe,

mencement gouvernées par l'un et l'autre sexe; on chargea les hommes du soin des pauvres valides, et les femmes des invalides; mais parce qu'il y avait communauté de bourse, on fut contraint d'ôter les hommes. Et je puis porter ce témoignage en faveur des femmes, qu'il n'y a rien à redire en leur administration, tant elles ont de soin et de fidélité» (VP IV, 71).

¹² ANDRÉ DODIN, C.M., *Monsieur Vincent raconté par son secrétaire* [Robineau], O.E.I.L., Paris 1991, n° 278-280: ANNALES, 114-115 (1949-1950), 238 ss. Voir BENITO MARTÍNEZ BETANZOS, C.M., « Los excluidos en tiempo de San Vicente de Paul », en *La exclusión social. XXIX Semana de Estudios Vicencianos*, CEME, Salamanca, 2004, pp. 27-31.

¹³ Cf. VP I, 99, 339.

¹⁴ Cf. VP I, 70; SLM.A, 50, 51, 52, 53.

qui indique ce qu'il faut réformer ou compléter: mais... il est nécessaire... il y a seulement un... pour ceci les autres... le plus vite possible... les autres se fâchent... le village murmure... Elle entrait dans les détails, les situations pratiques des pauvres de chaque Charité, dans chaque lieu et chaque jour, avec tous les problèmes (SLM L 4).

En ayant donné à toutes les Charités la même structure par des règlements et des objectifs identiques, en vivant le même esprit vincentien nous pouvons considérer que nous avons la raison principale du maintien et de la vitalité à travers les temps et dans les pays, malgré les diversités culturelles, au point de devenir une fédération mondiale en 1971 de: l'Association Internationale des Charités (AIC).

D'une certaine façon il y avait déjà un modèle d'unité lorsque s'est fondée la Charité de l'Hôtel-Dieu de Paris (Hôpital Municipal) (VP XIII, 823): son centre n'est pas une paroisse, mais l'hôpital et son directeur (conseiller) n'est pas le curé, mais saint Vincent de Paul ou un missionnaire lazariste qu'il déléguait. A cette Charité peut appartenir n'importe quelle femme, où qu'elle vive, c'est ainsi que les femmes de la haute aristocratie dotées d'un titre ou par fortune ont appuyé cette Charité à coup de millions, permettant de se sortir de grandes catastrophes et de mener à bien des entreprises qui exigeaient des sommes considérables. Cela devenait une multinationale de charité: victimes de guerre, galériens, immigrants, hôpitaux: ceux réservés aux pauvres¹⁵.

Les Filles de la Charité

Onze ans après avoir fondé la première Charité à Chatillon, Vincent de Paul écouta une vachère, Marguerite Naseau, lui dire qu'il serait mieux de substituer aux gardiennes qui contre salaire exécutaient leur travail, par des filles qui le feraient par amour et par vocation, et elle s'offrit pour débiter. Sa fidélité se trouva en conflit: d'une part son désir de rester fidèle au Règlement de la première Charité, et d'autre part, être fidèle à Dieu qui lui parlait par cette jeune¹⁶. La fidélité innovante était en train de renaître.

Commence alors une période de doutes terrible pour les deux saints, entre la fidélité au message divin traditionnel en faveur des pauvres et la créativité audacieuse pour adapter les Charités à la nouvelle situation qui se présentait. Saint Vincent savait que de nombreux projets, qu'ils soient utopiques ou non, ne verraient pas le jour

¹⁵ BENITO MARTÍNEZ BETANZOS, C.M., *Empeñada en un paraíso para los pobres*, CEME, Salamanca, 1995, p. 73 ss.

¹⁶ VP IX, 20, 90, 203, 233-234, 416, 542.

si l'on ne savait unir fidélité et audace créatrice. Sainte Louise le savait aussi certainement, mais sept ans avant la mort de son époux, tourmentée par son infidélité de ne s'être pas faite religieuse, elle mettait inconsciemment en avant la fidélité à elle-même plus que la fidélité aux pauvres. Et cette infidélité fut sur le point de mettre un terme à la fidélité à sa vocation, parce qu'au début, Louise pensait fonder une nouvelle congrégation religieuse avec des jeunes qui s'étaient unies avec Marguerite Naseau, pour rester ainsi fidèle au vœu qu'elle avait fait alors qu'elle était jeune. Vincent s'y opposa, parce que cela le conduisait à les enfermer en clôture (cf. VP I, 79, 113).

Ils ont échangé, prié et ont conclu que la fidélité à Dieu et aux pauvres les conduisait dans une nouvelle direction : la fidélité à une association distincte, la Compagnie, regroupant des jeunes du peuple dans une Charité pour elles seulement. Louise devait assumer cela sans le moindre doute ; nerveuse, elle insistait dans une réalisation rapide, têtue comme elle était, elle ne cessait d'insister contre vents et marées. Saint Vincent tentait de la contenir (cf. VP I, 200). Mais il était convaincu que Dieu attendait quelque chose d'exceptionnel de Louise (cf. VP I, 218-219) et il l'autorisa à débiter une expérience sans grande portée (cf. VP I, 218-219). Finalement en novembre 1633 ils décidèrent de commencer la nouvelle Charité de façon stable avec Marie Joly et deux ou trois autres compagnes (cf. VP I, 227 ; GOBILLON, p. 51). Marguerite Naseau était morte cela faisait neuf mois (cf. VP I, 185). Cette fidélité était aussi audacieuse que le Procureur Général eut peur de leur donner l'autorisation, constatant que des filles sans titre de noblesses dirigeaient des établissements publics (SLM L 283).

La Charité des filles était une charité de monsieur Vincent qui savait combien l'administration revenait à la supérieure. Vincent connaissait bien les qualités et les valeurs de Louise de Marillac, et bien plus que de lui déléguer la Compagnie, il la lui remet entre les mains. Le premier règlement et l'horaire quotidien ont été rédigés par Louise. Vincent ne fit que peu de corrections et proposa qu'elle-même l'explique, il n'accepta de les présenter qu'après la demande insistante de Louise face au respect qu'elle avait pour son directeur, et il dut le faire en juillet 1634.

Vincent, sans considérer les règles sociales de subordination de la femme à l'homme, chargea mademoiselle Le Gras, d'être une collaboratrice simple, déployant une fonction identique à la sienne, il lui remit un travail égal au sien et lui donna autant de responsabilité qu'il avait lui-même¹⁷. Cependant, Louise ne dut jamais se hisser au

¹⁷ Cf. VP I, 237, 240 ss., 282, 302-303.

même rang que son directeur. Sa fidélité était la fidélité d'une collaboratrice. Il le savait et savait aussi que Louise n'entreprendrait rien indépendamment de lui, ni sans qu'il ne le sache.

Je pense que le parallélisme d'une fidélité créatrice et audacieuse est si évident qu'essayant de faire de la fiction rétrospective et considérant tout au plan humain seulement, je me risquerai à dire que si l'un des deux avait manqué, l'actuelle Compagnie des Filles de la Charité n'aurait pas existé. Saint Vincent de Paul et Sainte Louise de Marillac sont les fondateurs de la Compagnie des Filles de la Charité à part égale : le charisme vincentien est aussi le charisme « louisien »

Le choc des fidélités

Saint Vincent tout comme sainte Louise désiraient être fidèles à Dieu qui leur parlait par les événements de la vie et de la raison pour le bien des pauvres. Mais leur formation, leur personnalité et leurs familles étaient différentes. C'est la raison pour laquelle leur façon de concevoir la fidélité à Dieu et aux pauvres était différente, lorsqu'il s'agissait de déterminer les structures de la Compagnie, spécialement pour ce qui est le Supérieur Général de la Compagnie : Le Supérieur Général de la Mission ou les évêques des diocèses ?

Le désaccord entre les deux saints avait ses raisons : Vincent de Paul, désirant être fidèle aux pauvres, voyait difficilement que l'archevêque approuve la Compagnie si elle dépendait d'un prêtre, bien qu'il fût monsieur Vincent ; mais sous la dépendance de l'archevêque, il pensait obtenir plus facilement une approbation. La dépendance de l'archevêque favorisait la nature de la confrérie face à une institution religieuse. De plus, Vincent de Paul sentait l'opposition dans sa congrégation, à laquelle il devait se maintenir fidèle, pour assumer la direction d'une compagnie féminine. Pour tous ces motifs, il désirait que la Compagnie dépende entièrement de l'archevêque de Paris.

Louise s'opposa totalement, bien qu'avec douceur et délicatesse féminines (SLM L 130, 199, 238). Louise voulait aussi être fidèle à sa vocation de Fille de la Charité, à la Compagnie et aux pauvres, et ces raisons ne lui importaient pas. Réaliste et observatrice, elle connaissait toutes ses filles y compris dans leurs psychologies et leurs particularités, elle savait que ces simples filles des champs avaient besoin de prêtres bien préparés ; elle craignait aussi, que les Filles de la Charité fussent refusées dans certains diocèses, elles demeureraient sous l'autorité de l'archevêque de Paris, car si elles avaient dépendu des évêques, chacun d'entre eux les auraient dirigées selon leur bon plaisir.

Est-ce à dire que la fidélité de sainte Louise a été plus audacieuse que celle de saint Vincent dans la conception des structures de la Compagnie. Bien plus qu'audacieuse, sa fidélité était téméraire. Alors que Vincent de Paul, licencié en droit, se référait au Concile de Trente et à la Constitution *Quaecumque* de Clément VII (1604) pour fixer la nature juridique des Filles de la Charité, Louise méditait avec une mentalité pratique : elle rêvait que soit faite une seule institution ou congrégation en deux corps, un de missionnaires vincentiens et l'autre de servantes. Ce fut un rêve, uniquement un rêve, parce que cela ne survint pas durant son vivant, ni après sa mort. Il semble que personne n'ait accepté ses désirs qui étaient beaucoup trop audacieux ou peut-être prophétiquement prématurés.

Sa vision aurait pu être historique, mais il lui a suffi de parvenir quatre fois à imposer sa vision d'une union entre la Compagnie et la Congrégation qui eut peut-être changé notre histoire¹⁸.

Vincent de Paul a aussi assumé cette vision audacieuse pensant qu'il devait aussi y être fidèle. Il resta en retrait aux débuts, mais il donna à la fin de sa vie la sensation d'assumer la position de Louise. Les arguments qu'il a exposés aux confrères pour les convaincre de l'adéquation qui existait entre l'aide spirituelle aux Filles de la Charité et les fins de la nature de la Mission (6 décembre 1658) nous le montrent. Il donne l'impression, finalement, qu'il n'osa pas présenter en public un argument qui eut paru suspect aux missionnaires, mais il les exposa sans hésitations au P. de la Fosse en février 1660 :

« Les Filles de la Charité étant entrées dans l'ordre de la Providence comme un moyen que Dieu nous donne de faire par leurs mains ce que nous ne pouvons pas faire par les nôtres. Ces filles sont appliquées comme nous au salut et soulagement du prochain ; et si je dis avec nous, je ne dirai rien de contraire à l'Évangile » (VP VIII, 237-240).

Quelques jours avant il avait écrit au P. Dehorgny qu'il était de l'obligation du P. Cuisot, « *comme supérieur des missionnaires, avoir la même vue sur ces filles qu'il a sur les séminaristes, et que ceux qui les instruisent, confessent et dirigent le fassent par ses avis, et non pas indépendamment de lui* » (VP VIII, 233).

Si la société actuelle et la vie exigent et nécessitent une égalité totale dans les droits et les fonctions entre les hommes et les femmes, le temps ne serait-il pas venu de réaliser la vision de Louise de Marillac, une seule Institution avec deux corps ?

¹⁸ SL.E, 33, 53, c. 228, 374.

La Congrégation de la Mission

Saint Vincent de Paul aussi, lorsqu'il a fondé la Congrégation de la Mission a été fidèle au contexte dans le lequel le clergé de son époque vivait.

Dès le début du XVI^{ème} siècle la société européenne avait souffert de grandes transformations sociales. L'urbanisation exigeait de nouvelles formes de vie religieuse. Si pour les nécessités de la société rurale les moines ont répondu avec leurs monastères propriétaires terriens, si pour évangéliser les premières villes avaient été nécessaires les frères prédicateurs mendiants ou enseignants en théologie dans les Universités, avec la propagation du protestantisme il était nécessaire d'avoir des prêtres qui catéchiseraient le peuple et éduqueraient les enfants dans les collèges, en vivant dans de petites maisons, mais toutes regroupées par un Supérieur Général. Ainsi est née une nouvelle classe de religieux, de clergé régulier, proche des séculiers pour mieux mettre en œuvre l'apostolat. Ils ne se sont pas orientés vers une ascèse pénitentielle rigoureuse, mais vers des activités apostoliques : les Jésuites (1540), les Camilliens (1582), Escolapios (1597). Parmi eux ce sont les jésuites que saint Vincent aura présents en divers aspects de l'organisation de sa Congrégation¹⁹.

Face à un clergé séculier décadent il s'est créé une structure nouvelle d'associations sacerdotales ; les congrégations séculières : les Oratoriens de saint Philippe Néri (1575) ; les Oblats (1578), les Oratoriens de Bérulle (1613), la Congrégation de la Mission (1625). Toutes sans votes publics, les uns avec vœux privés, les autres sans vœux.

Saint Vincent ne fit rien de plus que de s'inscrire dans ce courant qui grandissait. La Congrégation de la Mission est la moins créatrice et audacieuse de toutes les institutions que fonda le saint, mais peut-être l'a-t-il inscrite dans une plus grande fidélité à ses racines paysannes et aux pauvres. Et parce que la fidélité aux pauvres suppose une permanence, il introduisit des vœux privés avec tout spécialement le vœu de pauvreté qui touche l'usage et non la propriété des biens personnels.

Il a été audacieux dans les vœux. Parce que depuis que Luther avait publié (1521) son *Jugement sur les vœux* (De Voti Monasticis)²⁰, les couvents d'Europe Centrale s'étaient vidés, l'état religieux était dévalorisé et la valeur des vœux était dépréciée. Au temps de saint Vin-

¹⁹ Cf. VP III, 244-248 ; VP V, 294-301.

²⁰ Voir une synthèse et la critique dans RICARDO GARCÍA VILLOSLADA, S.J., *Martín Lutero*, vol. II, BAC, Madrid, 1973 pp. 45-55.

cent *la mission comptait davantage que les vœux*. Il n'est pas étrange qu'en les introduisant il rencontra une telle opposition parmi les missionnaires qui voyaient négativement d'être considérés comme religieux, saint Vincent affirmait lui-même que l'état religieux était mal vu par la société, même par la Curie Romaine et le Pape²¹. Mais saint Vincent pensait que les vœux étaient la fidélité et *la stabilité* pour une permanence dans la fidélité aux pauvres²².

La Fidélité à la Parole écrite: Une fois établies les grandes fondations, il fallait former les membres. Alors apparaît chez les fondateurs une nouvelle fidélité: *la fidélité à la Parole par les Saintes Ecritures*.

Traduction : BERNARD MASSARINI, C.M.

²¹ Cf. VP III, 348; VP IV, 541.

²² Cf. VP II, 396; VP III, 223-225, 348, 350; VP IV, 329, 541; VP V, 295-301.

Vincent de Paul et Louise de Marillac : une même passion pour les pauvres

par Elisabeth Charpy, FdC

Durant 35 ans, Vincent de Paul et Louise de Marillac ont travaillé ensemble. L'un et l'autre étaient animé par une double passion : passion pour le Fils de Dieu vivant au milieu des hommes et passion pour le pauvre. Mais comment cet homme et cette femme, aux origines familiale et sociale si dissemblables, aux tempéraments si différents ont-ils pu travailler ensemble ? Quelle relation ont-ils pu établir entre eux ? La lecture des 600 lettres échangées montre que cette relation a beaucoup évolué au cours des années, qu'elle est passée par des étapes différentes avant de devenir une véritable amitié. Toute relation évolue, elle se construit au long des jours et des années. Une même passion pour les pauvres peut susciter des divergences sur la manière d'orienter l'action, des incompréhensions peuvent exister.

En Vincent de Paul comme en Louise de Marillac, la sainteté n'est pas innée. Elle prend appui sur leur humanité. Leur relation à Dieu et aux pauvres, leur relation mutuelle, ont transformé peu à peu leur être, le perfectionnant, l'embellissant. L'amitié qui les unira si profondément naîtra d'une suite de rencontres où chacun prend de plus en plus conscience de son identité, découvre la complémentarité réciproque, et aide l'autre à s'assumer pleinement. Elle favorise la mise en route d'actions innovantes, entraînant dans leur audace de nombreux collaborateurs.

Plusieurs étapes, aux aspects bien différents, marquent les 35 années de travail en commun de Vincent de Paul et de Louise de Marillac.

Une approche difficile (1625-1627)

Réticence, hésitation, incertitude marquent les premières rencontres de Vincent de Paul et de Louise de Marillac. Les différences sont si grandes entre eux que cela peut s'expliquer.

Relatant l'expérience de Pentecôte, Louise de Marillac parle de son directeur : « *Je fus assurée que je devais demeurer en repos sur mon*

directeur et que Dieu m'en donnerait un qu'il me fit voir, ce me semble, et sentis répugnance d'accepter, néanmoins j'acquiesçais »¹. Louise a dû, bien des fois, croiser Monsieur Vincent dans la rue, car l'Hôtel des Gondi où il séjourne est proche de la maison d'habitation de la famille Le Gras. Elle a remarqué ce jeune prêtre aux allures paysannes : il n'a ni l'élégance, ni la distinction de Jean Pierre Camus qui, depuis plusieurs années, la guide au plan spirituel. Mais depuis qu'il est Évêque de Belley, il séjourne de moins en moins souvent à Paris. Ce n'est donc pas de gaieté de cœur que Louise va à la rencontre de son nouveau directeur. Il semble que l'amitié qu'elle avait pour François de Sales, décédé trois ans plutôt, ait facilité ce rapprochement. En effet l'évêque de Genève avait confié à Vincent de Paul la direction des monastères de la Visitation établis à Paris.

De son côté, Vincent de Paul hésite à diriger cette jeune veuve, triste, déprimée, que l'on dit scrupuleuse. Il se souvient des exigences de Madame de Gondi, ne voulant pas être séparé de son conseiller spirituel, le désirant toujours près d'elle. Jean Pierre Camus, grand ami de François de Sales, a dû faire pression sur lui. Une des lettres de Vincent de Paul à Louise de Marillac montre qu'il s'est humblement soumis à la volonté de Dieu : « *Sachez-le pour une bonne fois, Mademoiselle, qu'une personne que Dieu a désignée en son conseil pour aider quelqu'autre, ne se trouve non plus surchargée des éclaircissements qu'elle demande, que fait un père d'un sien enfant* »².

Dès les premiers mois, Vincent de Paul remarque ce qu'il craignait ; mademoiselle Le Gras est toute inquiète, toute angoissée, durant ses absences. Il reçoit sans cesse des lettres, où Louise manifeste son impatience. « *J'espère que vous me pardonnerez la liberté que je prends de vous témoigner l'impatience de mon esprit, tant pour le long séjour passé, que sur l'appréhension de l'avenir et de ne savoir le lieu où vous allez après celui où vous êtes* »³. Une lettre de Mgr Jean Pierre Camus montre combien Louise supporte mal les nombreuses absences de son nouveau directeur qui prêche des missions dans les villages de l'Île de France. « *Pardonnez-moi, ma très chère Sœur, si je vous dis que vous vous attachez un peu trop à ceux qui vous conduisent et vous appuyez trop sur eux. Voilà Monsieur Vincent éclipsé et Mademoiselle Le Gras hors de pile et désorientée* »⁴.

¹ LUMIÈRE DE PENTECÔTE, *Ecrits* 3.

² Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 214.

³ Louise de Marillac à Vincent de Paul – *Ecrits* 7.

⁴ Jean Pierre Camus à Mademoiselle Le Gras – *Documents de la Compagnie*, p. 984.

La situation financière de Louise de Marillac, devenue assez précaire après la mort de son mari, ne lui permet pas de demeurer dans son ancienne maison sur la paroisse Saint Nicolas des Champs. Obligée de choisir une demeure plus simple, Louise vient s'installer rue Saint Victor à quelques pas du Collège des Bons Enfants dont Vincent de Paul est le Supérieur. Si Louise de Marillac souhaite avoir son directeur à sa disposition, celui-ci essaie de garder ses distances. Vincent de Paul répond à une demande trop exigeante de sa dirigée. « *Notre Seigneur fera lui-même l'office de directeur. Oui, certes, il le fera de façon qu'il vous fera voir lui-même* »⁵. Le ton des lettres de 1625 à 1627 est très poli, très révérencieux selon le style du XVII^{ème} siècle. Malgré les premières difficultés rencontrées, Vincent de Paul continue de recevoir et d'éclairer Louise de Marillac. Il veut être fidèle à la volonté de Dieu.

Une découverte mutuelle (1627-1629)

Au cours de leurs rencontres et à travers leur correspondance, Vincent et Louise se découvrent peu à peu. Le ton de leurs lettres change progressivement. A partir de 1628, les rencontres sont désirées, souhaitées. Monsieur Vincent l'exprime en plusieurs lettres : « *S'il n'était si tard, j'irais vous voir ce soir pour apprendre le particulier de ce que vous me mandez, mais ce sera pour demain* »⁶. Le courrier est reçu avec joie. Monsieur Vincent le manifeste en toute simplicité : « *Mon Dieu, ma chère fille, que votre lettre et vos pensées que vous m'avez envoyées, me consolent* »⁷.

Vincent de Paul, attentif à la misère humaine, perçoit que Louise, cette femme ultra sensible, a été profondément marquée par la dureté de la vie : il comprend mieux sa souffrance, son anxiété. Il remarque combien elle est tendue pour connaître et accomplir la volonté de Dieu : cette tension risque de nuire à son équilibre tant physique et psychique. Vincent fait tout pour l'apaiser. « *Or sus, continuez, ma chère fille, à vous maintenir en cette bonne assiette et laissez faire à Dieu... Ayez bien soin de votre santé pour l'amour de lui* »⁸. Vincent de Paul a aussi constaté la grande inquiétude de Louise de Marillac face à son fils Michel. Très simplement, il va se faire l'éducateur de ce jeune, le guidant dans ses études et le conseillant lorsque ses relations avec sa mère deviennent difficiles.

⁵ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 23.

⁶ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 71.

⁷ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 69.

⁸ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 69.

De son côté, Louise de Marillac découvre en Monsieur Vincent une riche personnalité : elle admire son action auprès des pauvres des campagnes, elle sait que ce prêtre qui lui paraissait « simple » a la hantise du pauvre, qu'il est capable de mobiliser des énergies pour aller au secours de ceux qui souffrent. Elle accepte de participer à l'action charitable mise en route en de nombreux villages sous forme des Confréries de la Charité.

En ce temps de découvertes mutuelles, Monsieur Vincent joue un rôle prépondérant. C'est lui qui oriente, redonne confiance. Humblement, Louise de Marillac se laisse conduire, exprimant simplement ce qu'elle vit.

Une intense collaboration (1629-1640)

Une collaboration intense, efficace, s'établit peu à peu entre Vincent de Paul et Louise de Marillac, au sein d'une activité débordante. L'un et l'autre sont à l'âge de la pleine maturité : Louise a 40 ans, Vincent 50. Deux événements « fondateurs » dans le sens qu'ils donnent, une base solide à cette collaboration, marquent cette période.

L'envoi en mission de Louise de Marillac, le 6 mai 1629, est le point de départ de cette collaboration. Monsieur Vincent a établi sur les terres de la famille de Gondi plusieurs Confréries de la Charité. Allant les visiter, il propose à Louise de l'y rejoindre : « *Le Père de Gondi me mande de l'aller trouver à Montmirail... Votre cœur vous en dit-il d'y venir ? Si cela est... nous aurons le bonheur de vous voir à Montmirail* »⁹. Suite à la réponse positive de Louise, Vincent lui fait parvenir son « envoi en mission », rédigé d'une manière solennelle. « *Je vous envoie les lettres et le mémoire qu'il vous faut pour votre voyage. Allez donc, Mademoiselle, allez, au nom de Notre-Seigneur. Je prie sa divine bonté qu'elle vous accompagne, qu'elle soit votre consolation en votre chemin, votre ombre contre l'ardeur du soleil, votre couvert à la pluie et au froid, votre lit mollet en votre lassitude, votre force en votre travail et qu'enfin il vous ramène en parfaite santé et pleine de bonnes œuvres* »¹⁰. Vincent a-t-il vraiment conscience que cet événement est important ou se laisse-t-il simplement guider par l'Esprit ?

Après ce premier voyage où il a vu Louise de Marillac à l'œuvre, Vincent de Paul s'appuie de plus en plus sur elle pour tout ce qui concerne les Confréries de la Charité. Louise répond aux demandes de son directeur et s'engage activement dans ce travail. Au cours des

⁹ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 72.

¹⁰ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 73.

multiples visites qu'elle effectue, elle informe Vincent de ce qu'elle constate tant sur le plan de l'organisation des secours que sur la manière dont ils sont distribués. Elle n'oublie pas l'aspect spirituel. Elle soumet les problèmes rencontrés, Vincent répond en lui laissant toute liberté d'action : « *Vous désirez savoir si vous parlerez à la Charité en corps. Certes, je le voudrais bien ; mais je ne sais s'il est facile et expédient. Cela leur profiterait. Parlez-en à Mademoiselle Champlin et faites ce que Notre-Seigneur vous inspirera* »¹¹.

Vincent de Paul découvre chaque jour davantage toute la richesse de la personnalité de sa collaboratrice. Il constate qu'elle est très à l'aise parmi les Dames de la Charité, qu'elle sait leur parler, qu'elle ne craint pas de faire les remarques qui s'avèrent nécessaires. Il n'hésite pas à l'envoyer là où la Confrérie périlclite¹². Il utilise ses compétences pour la rédaction des règlements. Le travail est vraiment commun, l'un rédige, l'autre corrige. « *Je vous enverrai, par Monsieur le curé ou par quelqu'autre, le règlement de la Charité, que j'ai ajusté à ce qui est convenable à Montreuil. Vous le verrez ; et s'il y a quelque chose à ôter ou à ajouter, mandez-le-moi, s'il vous plaît* »¹³. En 1631, Louise de Marillac met en route une Confrérie sur sa paroisse de Saint Nicolas du Chardonnet. Elle rédige le règlement et le soumet à Vincent de Paul : « *Vous êtes une brave femme d'avoir ainsi accommodé le règlement de la Charité et je le trouve bien* »¹⁴.

Une modification dans le style des lettres montre que la relation entre Vincent de Paul et Louise de Marillac a réellement changé. Alors que, dans les toutes premières années, Monsieur Vincent écrivant à sa dirigée, utilisait le terme « ma fille », après 1629, il emploie l'expression « Mademoiselle ». L'un et l'autre quittent cette relation de dépendance de fille à père et de père à fille. Ils se reconnaissent mutuellement responsables de la mission commune.

La nombreuse correspondance de cette période (au moins une lettre par semaine !) déborde tout naturellement le travail missionnaire. Vincent et Louise partagent les petites nouvelles quotidiennes : par exemple une chute de cheval de Vincent, l'absence d'eau à Saint Lazare, le voyage de madame Goussault (une Dame de la charité) à Angers, les soucis d'argent, leur réflexion sur les événements. Parfois le partage s'approfondit jusqu'à la révision de vie. Monsieur Vincent réfléchit sur sa manière d'agir trop égoïste. « *Ressouvenez-vous particulièrement de prier Dieu pour moi, qui, me trouvant hier entre*

¹¹ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 94.

¹² Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 107.

¹³ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 104.

¹⁴ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 116.

l'occasion d'exécuter une promesse que j'avais faite et un acte de charité à l'égard d'une personne qui nous peut faire du bien et du mal, je laissais l'acte de charité pour accomplir ma promesse, dont j'ai beaucoup mécontenté cette personne-là ; ce qui ne me fâche pas tant comme de ce que j'ai suivi mon inclination en faisant comme j'ai fait »¹⁵. Louise s'adresse en toute sécurité à ce conseiller spirituel : elle lui dit les joies qu'elle rencontre dans son travail missionnaire, ses craintes de se laisser prendre par les compliments. Elle est réconfortée par la réflexion de Vincent de Paul. « *Soyez-en en repos et unissez votre esprit aux moqueries, aux mépris et au mauvais traitement que le Fils de Dieu a soufferts, lorsque vous serez honorée et estimée. Certes, Mademoiselle, un esprit vraiment humble s'humilie autant dans les honneurs que dans les mépris et fait comme la mouche à miel qui fait son miel aussi bien de la rosée qui tombe sur l'absinthe que de celle qui tombe sur la rose* »¹⁶. Elle ne craint pas de lui parler de ses continuelles inquiétudes pour son fils et accepte les sages remontrances de ce prêtre éducateur. Les paroles de Vincent sont parfois pleines d'humour : « *Oh ! certes, Notre-Seigneur a bien fait de ne vous pas prendre pour sa mère, puisque vous ne pensez pas trouver la volonté de Dieu dans le soin maternel qu'il requiert de vous pour votre fils ; ou peut-être que vous pensez que cela vous empêchera de faire la volonté de Dieu en autre chose ; rien moins encore, pource que la volonté de Dieu ne s'oppose point à la volonté de Dieu. Honorez donc la tranquillité de la sainte Vierge en cas pareil* »¹⁷. Louise accepte les remarques de son directeur.

Louise, femme intuitive et rapide, ne craint pas de prendre des initiatives. En 1632, la Tour saint Bernard, proche de la rue Saint Victor, est aménagée pour recevoir les Galériens malades. Immédiatement, Louise va les visiter. Vincent est en admiration, mais il sait qu'une action individuelle risque d'être sans suite. Aussi il interroge Louise sur une possible action collective « *la charité vers ces pauvres forcés est d'un mérite incomparable devant Dieu. Vous avez bien fait de les assister et vous ferez bien de continuer en la manière que vous le pourrez. Pensez un peu si votre Charité de Saint-Nicolas s'en voudrait charger, au moins pour quelque temps ; vous les aideriez de l'argent qui vous reste. Mais quoi ! cela est difficile, et c'est ce qui me fait jeter cette pensée en votre esprit à l'aventure* »¹⁸. Vincent, conscient des nombreux besoins des pauvres souhaite que les laïcs soient associés à toute cette œuvre de charité qui se met en route. « *Mademoiselle,*

¹⁵ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 103.

¹⁶ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 98.

¹⁷ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 111.

¹⁸ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 166.

il sera bon que vous communiquiez avec Madame Goussault et Mademoiselle Poulaillon touchant Germaine pour avoir leur avis. Il n'y a que deux jours que j'ai fait attention à cette manière d'agir, qui me semble de cordialité et de déférence; et peut-être leur ai-je pu faire peine en vous faisant prendre la dernière résolution de votre emploi sans leur dire»¹⁹.

Le deuxième événement fondateur est la mise en route de la Compagnie des Filles de la Charité. Cette fondation laisse apparaître, chez Vincent de Paul et Louise de Marillac, une appréhension différente des réalités. A partir de 1629-1630, des Confréries de la Charité s'établissent en plusieurs paroisses de Paris. Nombreuses sont les dames de la noblesse qui désirent en faire partie. Mais rapidement, des difficultés apparaissent. Les maris n'acceptent pas que leurs femmes se rendent dans les taudis porter une grosse marmite de soupe, nettoyer la chambre du malade. Ils leur demandent d'envoyer leurs propres servantes. Vincent de Paul et Louise s'interrogent sur l'avenir des Confréries dans la capitale; le service ne risque-t-il pas de devenir un travail commandé et non une œuvre de charité.

Au cours d'une mission à Suresnes, Vincent de Paul rencontre Marguerite Naseau, une femme pleine d'initiatives. Tout heureux de la proposition de Marguerite de venir servir les pauvres malades des Confréries, Vincent oriente cette paysanne vers Louise de Marillac qui lui explique ce que l'on attend d'elle. L'ardeur de Marguerite est très vite communicative. Des jeunes se présentent pour servir dans les Confréries. La Charité de Paris vivra. Louise accueille toutes ces paysannes, les répartit dans les différentes paroisses, règle les petits conflits qui se font jour entre ces «servantes des charités» et les Dames de la Charité. Une intuition profonde s'éveille dans son cœur: elle repense à sa Lumière de Pentecôte, à cette petite communauté au service des pauvres où il y aurait allant et venant. Réunir toutes ces filles en une communauté, ne serait-ce pas une aide efficace? Le service est rude, les malades parfois exigeants, le découragement peut apparaître. Louise parle de son projet à Vincent de Paul. Celui-ci n'en voit nullement la nécessité et fait tout pour dissuader sa collaboratrice: «*Vous êtes à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère; tenez-vous à eux et à l'état auquel ils vous ont mise, en attendant qu'ils témoignent qu'ils désirent autre chose de vous*»²⁰. Louise qui perçoit les difficultés des paysannes servant dans les Confréries, poursuit sa réflexion. En a-t-elle parlé avec Marguerite Naseau, c'est possible. Persuadée de la volonté de Dieu, poliment mais fermement, elle intervient de nou-

¹⁹ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 165.

²⁰ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 79.

veau. La réponse de son directeur est toujours la même : il ne voit pas la nécessité d'un regroupement des filles qui servent dans les Confréries : *« Je vous prie une fois pour toutes de n'y point penser, jusques à ce que Notre-Seigneur fasse paraître qu'il le veut, qui donne maintenant les sentiments contraires à cela... Vous cherchez à devenir la servante de ces pauvres filles, et Dieu veut que vous soyez la sienne, et peut-être de plus de personnes que vous ne le seriez en cette façon ; et quand vous ne seriez que la sienne, n'est-ce pas assez pour Dieu que votre cœur honore la tranquillité de celui de Notre-Seigneur ? »*²¹.

Dieu parle par les événements : en février 1633, Marguerite Naseau meurt de la peste : elle a été contaminée par une malade qu'elle a fait coucher dans son lit. Cette mort rapide interpelle fortement Vincent de Paul et Louise de Marillac. La charité ne peut faire fi de la prudence. Le projet de Louise est repris par Vincent de Paul : *« Pour le regard de l'affaire de votre emploi, je n'ai pas encore le cœur assez éclairci devant Dieu touchant une difficulté qui m'empêche de voir si c'est la volonté de sa divine Majesté. Je vous supplie, Mademoiselle, de lui recommander cette affaire pendant ces jours auxquels il communique plus abondamment les grâces du Saint-Esprit, ains le Saint-Esprit même. Insistons donc aux prières et tenez-vous bien gaie »*²². Quelle est donc la difficulté qui fait problème à Vincent de Paul ? La lettre ne l'explique pas, mais il est facile de la deviner. Constituer un groupe, une communauté, avec les servantes des Confréries sous la responsabilité de Louise de Marillac n'est-ce pas risquer de nuire aux Confréries de la Charité ? Faut-il vraiment faire deux groupes distincts ? Une autre question doit aussi hanter Monsieur Vincent de Paul. Peut-on demander aux paysannes de vivre en communauté une vie totalement consacrée à Dieu ? Au XVII^{ème} siècle, la vie religieuse est réservée aux familles nobles ou bourgeoises, il faut apporter une dot. Est-il raisonnable d'envisager une communauté d'un style tout nouveau ? Je crois que c'est Louise de Marillac, la grande dame de Paris qui va influencer le paysan gascon. Elle connaît bien les filles, leur désir d'une vie donnée à Dieu, le sérieux de leur vie spirituelle. Ce regroupement permettra d'assurer une meilleure formation, de mieux connaître les filles avant de les envoyer là où on les demande. Alors Louise insiste.

En août 1633, Vincent de Paul fait sa retraite annuelle. Louise en profite pour lui envoyer une nouvelle lettre. Au dernier jour de sa retraite, Vincent répond : *« Je pense que votre bon ange a fait ce que vous me mandez par celle que vous m'écrivîtes. Il y a quatre ou cinq*

²¹ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 113.

²² Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 200.

jours qu'il a communiqué avec le mien touchant la Charité de vos filles ; car il est vrai qu'il m'en a suggéré souvent le ressouvenir et que j'ai pensé sérieusement à ce bon œuvre ; nous en parlerons, Dieu aidant, vendredi ou samedi, si vous ne me mandez plus tôt »²³. Cette rencontre est décisive. Louise peut proposer aux filles de tenter l'aventure. Certaines acceptent, d'autres refusent. Le 29 novembre 1633, Louise accueille dans sa maison 4 à 5 filles (on ne connaît pas le nombre exact) « *pour les faire vivre en communauté* », écrit son premier biographe.

Vincent et Louise, l'un et l'autre, conscients de leurs responsabilités face à ce nouveau groupe assurent la formation des Sœurs : Louise, la formation de base : apprentissage de la lecture et de l'écriture, soins aux malades, Vincent, la formation spirituelle. Ils réfléchissent ensemble la réponse aux appels qui proviennent de divers villages et villes. Louise rédige les règlements, Vincent les relit et les corrige. L'entraide est évidente. L'optimisme de Vincent vient souvent rasséréner Louise de Marillac plus aux prises avec les multiples petites difficultés quotidiennes. « *Ne vous étonnez pas de voir la rébellion de cette pauvre créature. Nous en verrons bien d'autres, si nous vivons ; et jamais nous ne souffrirons autant des nôtres qu'a fait Notre-Seigneur des siens. Soumettons-nous bien à son bon plaisir au fait qui se présente* »²⁴. Lors du décès d'une sœur, Vincent, en admiration devant le travail de toutes ces Filles de la Charité, exalte la beauté et la grandeur de leur vocation « *Elle est morte dans l'exercice du divin amour, puisqu'elle est morte dans celui de la Charité* »²⁵.

Vincent de Paul pousse peu à peu Louise de Marillac à assumer la pleine direction des Filles de la Charité. « *Gouvernez* », lui dit-il plusieurs fois. Tout simplement, avec délicatesse, il lui fait remarquer qu'elle est parfois un peu trop sérieuse : « *Je vous prie d'être bien gaie, fussiez-vous diminuer un peu de la petite sérieuxité que la nature vous a donnée et que la grâce adoucit* »²⁶. Louise n'hésite pas à faire remarquer à Vincent de Paul, accaparé par ses nombreuses fonctions, qu'il oublie facilement ses promesses, ses rendez-vous « *vous m'avez oubliée pour le besoin que je témoignais avoir à vous parler* »²⁷. La connaissance mutuelle s'approfondit entre Vincent et Louise. Ils perçoivent mieux les qualités, les richesses de l'autre, mais aussi les petits

²³ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 217.

²⁴ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 494.

²⁵ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 248.

²⁶ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 501.

²⁷ Louise de Marillac à Vincent de Paul – *Ecrits* 17.

travers, les défauts. Ils font l'expérience de leur complémentarité Vincent et Louise s'efforcent de progresser ensemble dans la vérité.

La prise de conscience de cette complémentarité favorise la mise en route d'œuvres inédites. La première concerne les Enfants Trouvés. L'œuvre qui débute en 1638, est complexe vu le rejet de ces enfants par la société. Vincent de Paul encourage les Dames de la Charité dans leur démarche face à ces enfants voués à une mort certaine, Louise de Marillac forme les Filles de la Charité pour les soins et l'éducation de ces petits. Elle envisage aussi de confier quelques enfants à ces familles d'accueil. Les différents placements sont inscrits dans un registre. Vincent confirme dans la marge la réalité du départ de l'enfant chez des parents nourriciers. Lorsque l'œuvre rencontre des difficultés Vincent est là, interpellant les Dames mais aussi rassérénant Louise.

En 1638, Monsieur Lambert, peu après son arrivée à Richelieu, souhaite l'envoi de Filles de la Charité dans cette ville. Vincent de Paul approuve ce projet, mais Louise hésite à envoyer, pour la première fois des Sœurs si loin de Paris. Vincent, avec beaucoup de délicatesse, s'efforce de vaincre les réticences de Louise. « *La Charité de Richelieu a bien besoin à présent de notre sœur Barbe à cause de la quantité de malades qu'il y a. Que vous en semble, Mademoiselle, si l'on envoyait assister ces bonnes gens en ce besoin ? Ce ne sont point maladies contagieuses* »²⁸. Et lorsque les deux Sœurs quittent Paris pour cette ville lointaine, Vincent est là, attentif à la souffrance quasi maternelle de sa collaboratrice. « *Mon Dieu, Mademoiselle, quel bonheur à ces bonnes filles de s'en aller continuer la charité que Notre-Seigneur exerçait sur la terre, au lieu où elles vont !* »²⁹.

La grande misère des malades de l'hôpital d'Angers, décrite par Mme Goussault, émeut aussi bien Vincent que Louise. La Compagnie des Filles de la Charité peut-elle, doit-elle prendre une nouvelle orientation, en allant soigner les malades, non plus à domicile, mais à l'intérieur d'un hôpital. La décision est longuement réfléchi. Pour cet envoi loin de Paris en décembre 1639, Vincent prépare un règlement, Louise le relit et apporte ses corrections. Ce tout premier règlement affirme la finalité de la Compagnie : « *Les Filles de la Charité des pauvres malades s'en vont à Angers pour honorer Notre-Seigneur, père des pauvres, et sa sainte Mère, pour assister les pauvres malades de l'Hôtel-Dieu de ladite ville corporellement et spirituellement* ». Il résume l'essentiel de la vie de toute Fille de la Charité : « *La première chose que Notre-Seigneur demande d'elles, c'est qu'elles l'aiment souveraine-*

²⁸ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 502.

²⁹ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE I, 513.

ment et qu'elles fassent toutes leurs actions pour l'amour de lui; et la seconde, qu'elles s'entre-chérissent entre elles, comme des sœurs qu'il a liées du lien de son amour, et les pauvres malades, comme leurs seigneurs, puisque Notre-Seigneur est en eux, et eux en Notre-Seigneur»³⁰.

La mise en route du service des Galériens malades par les Filles de la Charité en 1640 résulte de la même prise de conscience de l'extrême misère de ces hommes. Vincent de Paul attend le retour d'Angers de Louise de Marillac pour faire choix des Sœurs qui seront affrontées à un milieu violent. «*Nous vous attendons avec l'affection que Notre Seigneur sait. Vous viendrez à point pour les forçats*»³¹.

Une tension perceptible (1640-1642)

Vers 1640, survient une période où les relations entre Vincent et Louise se modifient. Déjà on pouvait déceler, les années précédentes, quelques attitudes révélant la grande dissemblance entre ces deux personnalités. Toute amitié subit des crises. Celle de Vincent et de Louise suit cette même loi. Leur amitié qui s'établissait dans la vérité, la confiance, la simplicité, est confrontée à des tensions. La différence, acceptée jusqu'alors paisiblement, devient source d'impatience, elle n'est plus reçue comme complémentarité mais se transforme plutôt en incompréhension.

Durant le séjour de Louise à Angers, les Administrateurs demandent un contrat écrit en bonne et due forme. Monsieur Vincent pensait que cela se serait fait de vive voix. Louise s'interroge : Qui peut signer le contrat, car la Compagnie des Filles de la Charité n'a aucune existence légale ? Aucune déclaration n'a encore été faite. Il est fort probable que Louise a ressenti « les effets nocifs » de la prudente lenteur de Monsieur Vincent. Celui-ci répond : «*Vu que ces Messieurs veulent traiter par écrit, vous le ferez, in domine Domini, et ferez faire le traité à votre nom comme directrice des Filles de la Charité, servantes des pauvres malades des hôpitaux et des paroisses, sous le bon plaisir du supérieur général de la congrégation des prêtres de la Mission, directeur desdites Filles de la Charité*»³². La lettre se prolonge avec des explications un peu compliquées. Cette réponse ne semble pas satisfaire Louise. Elle a dû manifester son étonnement, car une quatrième lettre de Vincent, le 28 janvier 1640, vient confirmer la toute première du 11 du même mois : «*Je vous ai dit ma pensée*

³⁰ Règlement pour les Sœurs de l'hôpital d'Angers – COSTE XIII, 539.

³¹ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE II, 23.

³² Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE II, 1.

touchant les articles et les qualités que vous y devez prendre »³³. Louise obéit : le 1^{er} février 1640, elle signe le contrat établissant les Filles de la Charité à l'hôpital d'Angers.

L'année suivante, le choix de l'emplacement d'une nouvelle Maison Mère pour les Filles de la Charité devient source de quelques tensions. La maison où les Filles de la Charité se sont établies en 1636 est devenue trop petite devant l'afflux des candidates. Il faut en chercher une beaucoup plus grande. Louise en profite pour redire son désir, déjà exprimé en 1636 et refusé par Monsieur Vincent : habiter proche de Saint Lazare. Monsieur Vincent refuse à nouveau car cela n'est pas prudent. Dès que le peuple du faubourg verra un Prêtre de la Mission entrer chez les Sœurs, ou une Sœur entrer à Saint Lazare, il jaspera et fera des commentaires. Les Dames de la Charité recherchent une maison, mais Louise refuse les différentes propositions. En février 1641, elle manifeste son impatience. Vincent, malade, répond vivement : *« Je vous vois toujours un peu dans les sentiments humains dès que vous me voyez malade, pensant que tout est perdu, faute d'une maison. O femme de peu de foi et d'acquiescement à la conduite et à l'exemple de Jésus-Christ ! Ce Sauveur du monde, pour l'état de toute l'Église, se rapporte à son Père pour les règles et pour les accommodements ; et pour une poignée de filles que sa providence s'est notoirement suscitée et congrégée, vous pensez qu'il nous manquera ! »*³⁴. Quelques mois plus tard une maison est en vente, juste en face de Saint Lazare. Vincent de Paul accepte l'achat et les Filles de la Charité s'y établissent en octobre 1641.

Dès les débuts de la Compagnie des Filles de la Charité, Monsieur Vincent a pris l'habitude de venir régulièrement parler aux Sœurs qui apprécient beaucoup ces Conférences. Or depuis quelques mois, Louise remarque que Vincent trouve toujours des prétextes pour ne pas venir. Il est débordé de travail, il promet de venir et ne vient pas, car il fait passer avant les Filles, les Dames, les Prêtres, la Reine etc... Louise supporte cela très mal. Dans le compte-rendu des quelques conférences que fait cependant Monsieur Vincent, elle fait ses petits commentaires. Le 16 août 1640, elle transcrit les paroles de Monsieur Vincent : *« Il s'en est même fallu de peu que je ne vienne aujourd'hui, car j'ai dû aller fort loin à la ville ; aussi aurai-je peu de temps à vous parler »*. Le 16 août 1641 — il n'y a pas eu de conférences depuis un an — elle souligne les excuses de Monsieur Vincent : *« Il y a longtemps que j'aurais dû vous réunir, mais j'en ai été empêché principalement par ma misère et mes affaires. Et puis, mes filles, j'espère que*

³³ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE II, 10.

³⁴ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE II, 158.

la bonté de Dieu aura par elle-même suppléé à ce que je vous dois ». Plus sévèrement encore, Louise inscrit au début de la Conférence du 9 mars 1642 : « *Le neuvième jour de mars, M. Vincent ne put, pour quelque affaire pressée se trouver au commencement de la conférence que sa charité avait résolu de nous faire... Monsieur Portail commença la conférence....* ». Et au milieu du compte-rendu, elle note : « *M. Vincent arriva sur les cinq heures, et sa charité, après avoir entendu les pensées de quelques-unes de nos sœurs, continua : Mes sœurs, il se fait trop tard... ; il faut remettre à dimanche prochain...* ». Ces quelques conférences faites entre 1640 et 1642 sont les seules qui portent de telles annotations.

Malgré ces relations un peu tendues, les points de vue différents, la vie de la Compagnie se poursuit : accueil de nombreuses postulantes, réponses aux appels, nouvelles implantations (Nanteuil, Fontenay aux Roses, Sedan...) et aussi préparation des premiers vœux dans la Compagnie, le 25 mars 1642.

Soudain, un événement extérieur, minime en apparence, vient bousculer les deux Fondateurs. Le samedi 7 juin 1642, veille de la Pentecôte, dans la Maison Mère des Filles de la Charité, le plancher de la salle où se réunissent habituellement les Sœurs pour les Conférences, s'écroule. La réunion prévue en ce jour n'a pas eu lieu car le conférencier s'était une nouvelle fois décommandé. Vincent de Paul, toujours très attentif aux événements, se laisse profondément interpellé par celui-ci. Au matin de la Pentecôte il partage sa réflexion avec Louise : « *Mon Dieu, Mademoiselle, que j'ai été étonné, ce matin, quand Monsieur Portail m'a dit l'accident qui arriva hier chez vous, et lui ai dit ce que Notre-Seigneur dit à ceux qui l'interrogeaient sur le sujet de ceux qui avaient été accablés sous les ruines de la chute de la tour de Jéricho, que cela n'était pas arrivé pour les péchés de ces personnes-là, ni pour ceux de leurs pères et mères, ains pour manifester la gloire de Dieu. Et certes, je vous dis le même, Mademoiselle... Vous avez en ce rencontre un nouveau sujet d'aimer Dieu plus que jamais...* »³⁵. Louise de Marillac est, elle-même, toute transformée par cet événement. Seule a été conservée sa réflexion écrite quelques années plus tard, au jour anniversaire de l'accident : « *(J'eus un) grand renversement intérieur lorsque la bonté (de Dieu) me donna lumière et éclaircissement sur grandes inquiétudes et difficultés que j'avais... Il me semblait lors qu'il s'opérait intérieurement en notre Très Honoré Père et en quelques âmes de nos Sœurs, quelque grande chose, pour l'établissement solide de cette petite famille...* »³⁶.

³⁵ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE II, 258.

³⁶ Sur la conduite de la Divine Providence – *Ecrits* 760.

Vincent et Louise accueillent cette lumière de Dieu. Ils prennent plus fortement conscience qu'Il est l'auteur de cette petite Compagnie, qu'Il en prend un soin particulier et qu'Il les invite à poursuivre, ensemble, l'œuvre commencée pour sa gloire et le bien des pauvres. L'Esprit de Dieu, en ce jour de Pentecôte 1642, les provoque à surmonter la crise qu'ils étaient en train de vivre, à se convertir. Une étape difficile est franchie. Une longue période d'amitié profonde et féconde s'ouvre devant eux.

Une amitié féconde (1642-1660)

Pendant 17 années (1625-1642) Vincent de Paul et Louise de Marillac ont donc cheminé ensemble, apprenant à se connaître, à se reconnaître, à s'estimer, à se respecter. Maintenant, la liberté, cette indépendance d'esprit qui n'est dominée ni par la crainte ou la peur, ni par les préjugés, sera à la base de leurs relations. Cette liberté devient un soutien pour la réalisation de multiples engagements, révélant leur commune passion pour les pauvres.

La véritable collaboration ne cherche jamais à dominer ou à convaincre ; elle permet, par la confrontation des idées, des points de vue, une connaissance plus approfondie de soi. Louise de Marillac souhaite une relation qui différencie et fait grandir : « *Je vous supplie, très humblement, Monsieur, que les faiblesses de mon esprit, que je vous ai fait paraître, n'exigent point de votre charité la condescendance qui vous pourrait donner pensée que je voudrais que vous déferassiez à mes pensées... Dieu me faisant la grâce presque toujours, de connaître et estimer les avis d'autrui tout autre que les miens ; et particulièrement quand c'est votre Charité je suis assurée de voir évidemment cette vérité, quoique ce soit en des sujets qui me sont cachés pour un temps* »³⁷. Les décisions à prendre seront éclairées de la lumière de l'Évangile et de leur propre réflexion. Louise propose les changements qui lui paraissent nécessaires à Chars où le curé janséniste se montre assez intransigeant : « *Il m'est venu en pensée, depuis hier, de proposer à votre charité, si elle trouverait bon, pour ne pas tant choquer Monsieur le Curé de Chars, d'envoyer ma sœur Jeanne Christine à la place de ma Sœur Turgis et de réserver la Sœur Jacqueline pour Chantilly, car je prévois qu'il nous faudra encore ôter de Chars celle qui est demeurée* »³⁸.

Vincent de Paul soumet à Louise la lettre qu'il vient d'écrire à l'abbé de Vaux, le conseiller spirituel des Sœurs de l'hôpital d'Angers :

³⁷ Louise de Marillac à Vincent de Paul – *Ecrits* 339.

³⁸ Louise de Marillac à Vincent de Paul – *Ecrits* 240.

« J'ai écrit à M. l'abbé de Vaux que vous êtes engagée de parole à fournir des filles en huit endroits avant de lui en pouvoir donner. Voyez, Mademoiselle, si cela ne contredit pas ce que vous lui mandez ».

En 1650, la Marquise de Maignelay vient demander l'envoi de deux Sœurs à la paroisse Saint Roch. L'appel est pressant, la Marquise désire avoir les Sœurs dès le lendemain. Louise se montre très réticente et en expose les raisons à Monsieur Vincent « *(une ancienne Fille de la Charité) était demeurée et est présentement mariée, demeure dans la maison en laquelle nos Sœurs doivent demeurer, et c'est un dangereux voisinage pour nous. Je vous supplie très humblement prendre la peine me mander ce que je ferai en ce rencontre pour ne pas mécontenter Madame la Marquise, et pour ne nous pas faire de tort* »³⁹. Louise pressent la difficulté de Vincent pour dire non à la femme, car elle est la sœur de l'ancien Général des Galères, Philippe Emmanuel de Gondi.

Vincent et Louise ne désirent ni s'influencer, ni faire prévaloir leur avis, encore moins se mettre en valeur. Ils souhaitent que la tâche qu'ils accomplissent soit un pas vers plus d'humanité pour tous ceux qu'ils servent et en même temps annonce de Jésus Christ. C'est ce désintéressement qui leur permet d'exprimer en toute liberté leur pensée. La lecture des Conseils révèlent les opinions souvent opposées entre Vincent et Louise. Ils ne craignent pas d'exprimer leurs propres raisons, recherchant ensemble la volonté de Dieu et le bien des pauvres. Ces Conseils est un véritable lieu de formation pour les Sœurs qui en font partie.

Le Conseil du 30 octobre 1647 étudie deux problèmes; l'accueil des petits garçons à l'école des filles, et la possibilité d'avoir des pensionnaires dans les maisons. Vincent qui préside toujours les conseils expose le premier point « *Mademoiselle Le Gras propose s'il est expédient que nos sœurs de la ville et de la campagne qui tiennent école, prennent les garçons et les filles, et, au cas qu'elles prennent les garçons, jusques à quel âge elles les garderont* ». Louise présente ses raisons: Ces petits garçons recevront des principes de piété: ce sera peut-être leur seule instruction. Car en la plupart des villages, il n'y a pas de maître d'école. De plus les parents désirent que leurs garçons reçoivent au moins autant d'instruction que leurs filles. Et il est reconnu que ces enfants si petits (moins de 6 ans) ne peuvent être un sujet de tentation pour la maîtresse. Vincent développe des raisons totalement opposées: La mixité est interdite, tant par une ordonnance du roi que par une de l'archevêque. Les Sœurs doivent être les premières à exécuter les ordonnances, et Vincent appuie sa parole en rappelant que

³⁹ Louise de Marillac à Vincent de Paul – *Ecrits* 317.

des maîtres d'école ayant accueilli des petites filles au milieu des garçons ont été condamnés à être brûlés vifs. La réflexion se poursuit avec l'écoute des autres participants : l'une des Sœurs est pour, l'autre contre. Monsieur Lambert serait plutôt favorable. Louise insiste disant qu'elle en avait quelquefois fait prendre, car parfois une fille ne peut venir à l'école si elle n'amène son petit frère avec elle, la mère n'étant pas au logis pour le garder. Après avoir à nouveau développé ses raisons, Vincent de Paul conclut : « *Il sera bon que l'on n'en prenne point du tout. Nous sommes deux ou trois de cet avis. Il en faut demeurer là* ». Louise devra donc revoir ce qu'elle a autorisé en certaines maisons.

Est ensuite étudiée la question de l'accueil des pensionnaires. Là encore, il y a une très grande différence d'appréciation entre les deux Fondateurs. Louise y voit des avantages : éducation des filles, aide financière pour les maisons pauvres. Vincent y voit beaucoup d'inconvénients : nourriture différente pour ces filles (le menu des Sœurs lui apparaît trop pauvre !), risque pour les Sœurs de laisser voir leurs différends communautaires, difficultés pour allier la surveillance de ces pensionnaires et la fidélité à la Règle (oraison). Malgré l'insistance de Louise, la décision de Vincent est formelle : « *Il en faut demeurer là, de n'en prendre en pas un lieu* ». Louise de Marillac aura à transmettre aux différentes communautés cette décision, sans laisser paraître qu'elle y était opposée. Elle sait qu'une décision prise après réflexion commune, ne peut ensuite être contestée par l'un ou l'autre membre. L'adhésion totale est indispensable.

Le 8 avril 1655, est étudiée au Conseil la question du retrait des Sœurs de l'hôpital de Nantes, car de constants conflits démoralisent les Sœurs et entravent leur travail. Vincent expose le problème en développant les raisons pour le maintien et les raisons pour le retrait. Chacun des membres présents écoute, puis donne son avis. Les trois conseillères sont convaincues de la nécessité du retrait. L'avis de Louise est net, il faut rappeler les Sœurs, car tout a déjà été essayé. Monsieur Portail propose de temporiser, et faire un changement de Sœur et voir ensuite. Monsieur Alméras, qui a visité la Communauté deux ans plus tôt, pense qu'il est sage de « *les mander dès à cette heure que d'attendre, parce qu'aussi bien ce ne serait que prolonger le temps* ». Louise insiste à nouveau, disant « *qu'il serait plus expédient de faire une fin dès à cette heure, parce que nos sœurs sont bien unies entre elles ; ce qui sera bien pour ne pas donner sujet de scandale au dehors* ». La conclusion peut paraître surprenante. Mais elle montre que Vincent ne prend pas de décision s'il n'est assuré qu'elle soit en conformité avec la volonté de Dieu. Il conclut le Conseil « *pour ne rien omettre en une affaire de telle importance, je crois qu'il sera à propos de recommander cela à Dieu. Et comme nous ne voulons rien faire qui ne*

soit conforme à sa sainte volonté, il faut lui demander des lumières pour la connaître »⁴⁰. Il est difficile pour Louise d'accepter le maintien de la communauté, alors que les Sœurs souffrent. Le 28 août, elle reçoit une lettre de Nicole Haran, la Sœur Servante qui précise : « C'est une continuelle guerre contre nous... ici nous y sommes inutiles pour le peu d'avancement que l'on y fait »⁴¹. Dès le Conseil suivant, le 8 septembre, Mademoiselle relance le problème ; elle parle de la lettre de Nicole et de son inquiétude pour les Sœurs. La réponse de Vincent de Paul reste la même : « Il faut recommander l'affaire à Dieu »⁴². Le retrait des Sœurs de l'hôpital de Nantes ne se réalisera qu'en 1664 !

Dans la relecture des événements vécus par la Communauté de Nantes, Vincent de Paul et Louise de Marillac cherchent à y discerner la volonté de Dieu. Pour Louise de Marillac, les multiples contestations venant des Administrateurs, de l'Évêque sont source d'inquiétudes, d'angoisse pour les Sœurs et agissent sur leur santé. Le service des malades s'en ressent. Il semble à la Fondatrice qu'un service qui ne peut plus être accompli correctement ne doit pas être continué. Vincent de Paul fait une autre lecture. Toute œuvre accomplie au nom du Seigneur, comporte des difficultés, des entraves. Il ne faut pas se laisser décourager par les difficultés, et comme Jésus Christ l'a fait sur terre, accepter de les affronter. Louise accueille la décision de Vincent de Paul.

Louise de Marillac partage aussi à Monsieur Vincent ses perspectives d'avenir sur la Compagnie des Filles de la Charité. En femme très intuitive, elle perçoit que cette communauté, d'un style tout nouveau au XVII^{ème} siècle, ne pourra subsister si elle dépend des Évêques. Sa pensée va dans le sens inverse du Concile de Trente qui a réaffirmé la responsabilité des Évêques envers toute la vie chrétienne de leur diocèse. Or, Louise dit et redit sans cesse que les Filles de la Charité sont de simples baptisées, des filles de paroisses, et non des religieuses. Pourquoi les soustraire à l'autorité de l'Évêque du lieu ? Pour Louise, il y va de l'avenir du Service des Pauvres. Elle sait que de nombreux Évêques sont opposés à toute vie consacrée en plein monde : les Visitandines de François de Sales ont été cloîtrées par l'Évêque de Lyon, à Bordeaux la Congrégation fondée par Jeanne de Lestonnac a dû, sur les instances de l'Évêque, demeurer à l'intérieur de leur établissement. Si les Filles de la Charité ne peuvent plus

⁴⁰ Conseil du 8 avril 1655 – COSTE XIII, 687.

⁴¹ Nicole Haran à Louise de Marillac (28 août 1655) – *Document de la Compagnie*, p. 705.

⁴² Conseil de la Compagnie (8 septembre 1655) – COSTE XIII, 693.

« aller et venir » dans les rues, dans les villages, adieu le service des pauvres à domicile !

Louise s'efforce de convaincre Vincent de Paul d'être juridiquement le responsable ecclésiastique des Filles de la Charité. La confrontation sera longue. Monsieur Vincent refuse la proposition de Louise, il est soumis aux décisions du Concile de Trente, il ne veut pas toucher à l'autorité des Évêques. De plus la Congrégation de la Mission a pour objectifs les Missions dans les campagnes et l'œuvre des Séminaires. Elle n'a pas vocation à s'occuper des femmes même consacrées.

Dès 1640, Louise de Marillac a souhaité que Monsieur Vincent entreprenne les démarches nécessaires en vue de la reconnaissance de la Compagnie des Filles de la Charité Vers 1642-1643, Vincent a fait ou fait faire plusieurs ébauches de Suppliques. Mais ce n'est qu'en août 1646 qu'il se décide enfin à envoyer la requête à l'Archevêque de Paris. Louise n'a pas relu la dernière mouture, elle est à Nantes où elle est allée conduire 6 Sœurs à l'hôpital.

Novembre 1646, Monsieur Vincent se réjouit. L'archevêque a signé l'approbation de la Compagnie. Ce texte sera ensuite soumis au Parlement pour une reconnaissance officielle par le Royaume de France. Louise de Marillac, à la lecture du texte, réagit fortement. Avec une certaine véhémence, elle écrit son mécontentement, à Monsieur Vincent. Elle a sous les yeux le texte de l'Archevêque : « *Monsieur, je ne me suis point avisée de vous demander si je communiquerai ceci à nos Sœurs et ne l'ai pas fait* »⁴³. Et elle explique tout ce qu'elle conteste : le titre de « *Servantes des Pauvres* » donné aux Sœurs, elle tient à celui qu'elles portent habituellement : « *Filles de la Charité* ». Mais surtout elle ne peut admettre, que les Filles de la Charité dépendent de l'Archevêque de Paris. Elle y voit un grand risque pour le service des pauvres. Elle termine sa lettre par une forte adjuration à Monsieur Vincent. Le ton est sans réplique « *Au nom de Dieu, Monsieur, ne permettez pas qu'il se passe rien qui donne tant soit peu de jour de tirer la Compagnie de la direction que Dieu lui a donnée car vous êtes assuré que aussitôt ce ne serait plus ce que c'est, et les pauvres malades ne seraient plus secourus, et ainsi je crois que la volonté de Dieu ne serait plus faite parmi nous* »⁴⁴.

Vincent connaît la vivacité de Louise. Il juge sage de ne rien dire et d'attendre. Six mois s'écoulent... Vincent pense que le temps a fait son œuvre de pacification. Au cours de la conférence du jeudi 30 mai 1647, il annonce aux Sœurs : « *Maintenant mes filles, Dieu vous veut*

⁴³ Louise de Marillac à Vincent de Paul – *Ecrits* 186.

⁴⁴ Louise de Marillac à Vincent de Paul – *Ecrits* 186.

*lier plus étroitement par l'approbation qu'il a permis être faite de votre manière de vie et de vos règles par Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime archevêque de Paris. Voici la requête qui lui a été présentée, et voilà les règles, puis voici l'approbation. Je vous en vais faire lecture de l'une après l'autre »*⁴⁵.

Louise qui est présente, est bouleversée. Plus de six mois lui seront nécessaires pour se calmer. Alors paisiblement, elle reedit sa pensée à Vincent de Paul, maintenant fermement son refus de voir la Compagnie des Filles de la Charité sous la dépendance de l'Archevêque de Paris. Sa lettre est de novembre 1647: « *Monsieur, Il m'a semblé que Dieu a mis mon âme dans une grande paix et simplicité à l'oraison, très imparfaite de ma part, que j'ai faite sur le sujet de la nécessité que la Compagnie des Filles de la Charité soit toujours successivement sous la conduite que la divine Providence leur a donnée, tant pour le spirituel que temporel, en laquelle je pense avoir vu qu'il serait plus avantageux à sa gloire que la Compagnie vint à manquer entièrement, que d'être en une autre conduite, puisqu'il semble que ce serait contre la volonté de Dieu* »⁴⁶. A cette lettre, pleine de simplicité et qui se veut source d'apaisement, Louise ne reçoit pas de réponse. Vincent recherche lui aussi la volonté de Dieu sur cette Compagnie de Filles. Plusieurs fois, Louise reviendra sur ces deux points: la volonté de Dieu et le service des pauvres. Elle sait bien que Monsieur Vincent y est très sensible. Elle a appris la patience: elle attendra de longues années.

Vers 1652-1653, le vieux Vincent de Paul, voyant d'une part les Filles de la Charité se répandre dans tous les diocèses et jusqu'en Pologne, et d'autre part la santé de plus en plus précaire de Louise, souhaite régler la situation des Filles de la Charité. Une nouvelle supplique est rédigée et en janvier 1655, le Cardinal de Retz approuve de nouveau la Compagnie la plaçant, cette fois, sous l'autorité de Vincent de Paul, Supérieur Général de la Mission et de ses successeurs. Louise est heureuse, non pas de son succès, mais parce que la Compagnie va pouvoir poursuivre, selon le dessein de Dieu, l'œuvre commencée. La Compagnie va pouvoir être fidèle au Charisme que Dieu lui a confié.

La confrontation a été rude, longue. Aucun ne voulait et ne pouvait céder de ce qui lui paraissait essentiel pour la mission auprès des pauvres. Ces prises de position fermes n'ont pas empêché le travail missionnaire, la réponse à de nouveaux appel: pour les Filles de la Charité, les nouvelles implantations à Nantes, Montreuil sur Mer,

⁴⁵ Conférence aux Filles de la Charité du 30 mai 1647.

⁴⁶ Louise de Marillac à Vincent de Paul – *Ecrits* 233.

Pologne, le transfert des enfants trouvés à Bicêtre, etc. ; pour les Prêtres de la Mission, la mission à Madagascar, les secours à la Picardie et la Champagne, provinces dévastées par la guerre, etc... Les Fondateurs n'ont pas été obnubilés par leurs difficultés personnelles, ils ont su les dépasser pour aller à l'urgence, et répondre aux multiples besoins qui surgissaient sans cesse.

Vincent de Paul, qui a si longtemps été réticent pour accepter cette charge de Supérieur des Filles de la Charité, doit défendre ce choix auprès de ses propres Confrères, contestant cette charge pour la Congrégation de la Mission. Il s'explique longuement en 1660 « *si nous avons la direction de la maison où elles (les Filles de la Charité) sont élevées, c'est parce que la conduite de Dieu, pour donner naissance à leur petite compagnie, s'est servie de la nôtre ; et vous savez que des mêmes choses que Dieu emploie pour donner l'être aux choses, il s'en sert pour les conserver... Les Filles de la Charité étant entrées dans l'ordre de la Providence comme un moyen que Dieu nous donne de faire par leurs mains ce que nous ne pouvons pas faire par les nôtres, en l'assistance corporelle des pauvres malades, et de leur dire par leurs bouches quelque mot d'instruction et d'encouragement pour le salut, nous avons aussi obligation de les aider à leur propre avancement en la vertu pour se bien acquitter de leurs exercices charitables* »⁴⁷. Vincent et Louise ont appris à assumer pleinement les décisions prises après réflexion commune, sans revenir sur les raisons opposées qu'ils avaient alors formulées.

L'action de grâces

Sentant la mort venir, l'un comme l'autre sentent le besoin d'exprimer leur merci pour tout ce qu'ils ont reçu l'un de l'autre. En mars 1659, Vincent s'adresse à Louise : « *Jamais la charité ne m'a paru si estimable et si aimable qu'elle fait. Dieu soit loué de ce qu'il se manifeste si bien par celle de madite demoiselle, que je remercie de toutes les reconnaissances de mon cœur* »⁴⁸.

Janvier 1660, Louise manifeste son merci à Vincent pour « *l'œuvre de Dieu, laquelle, Mon très honoré Père, votre charité a soutenu avec tant de fermeté contre toutes les oppositions* »⁴⁹. Tout aussi simplement, Vincent et Louise vont s'entr'aider à se préparer « à sortir de ce monde » pour naître à un monde nouveau. Les vœux qu'ils s'adressent à la fin de l'année 1659 sont le reflet de leur connaissance

⁴⁷ Vincent de Paul à Jacques de La Fosse – COSTE VIII, 240.

⁴⁸ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE VII, 460.

⁴⁹ Louise de Marillac à Vincent de Paul – *Ecrits* 672.

mutuelle et du désir d'être toujours dans la volonté de Dieu. Louise écrit la première: «*Je supplie Dieu vous conserver le peu de santé qu'il vous donne jusqu'à l'entier accomplissement de ses desseins sur votre âme, pour sa gloire*»⁵⁰. Et Vincent lui envoie un billet rédigé par son secrétaire: «*Je souhaite à Mademoiselle Le Gras la plénitude de l'Esprit pour ses étrennes et à sa Compagnie la conservation d'une si bonne Mère afin qu'elle lui communique de plus en plus les dons de cet Esprit*»⁵¹.

Doucement, toujours désireux d'être unis à la volonté de Dieu, ils acceptent de ne plus pouvoir se rencontrer. Leur amitié est maintenant au delà de toute rencontre, elle est devenue tellement simple et transparente qu'elle n'a plus besoin de support humain. Le 14 mars 1660, Vincent envoie ce court message à Louise mourante: «*Vous partez la première, si Dieu me pardonne mes péchés, j'espère aller bientôt vous rejoindre au ciel*».

Vincent de Paul et Louise de Marillac ont appris à travailler ensemble au delà de leurs différences, dans la certitude d'accomplir la volonté de Dieu. L'immense amour de Dieu pour l'humanité qu'ils ont découvert en contemplant l'Incarnation du Fils de Dieu a été leur force. Leurs échanges ont été basés sur l'authenticité, c'est-à-dire l'acceptation profonde de l'identité de l'autre, la reconnaissance et le respect de leur complémentarité. Leur amitié est devenue communion à l'image de la Trinité, ce grand mystère de Dieu où est vécu, dans l'unité et la diversité, le don réciproque.

Vincent de Paul et Louise de Marillac ont enrichi l'Église par leurs fondations pour l'humanisation et l'évangélisation des pauvres. Ils ont surtout illuminé le monde par leur témoignage de vie simple, humble et pleine d'amour.

⁵⁰ Louise de Marillac à Vincent de Paul – *Ecrits* 659.

⁵¹ Vincent de Paul à Louise de Marillac – COSTE VII, 628.

La passion de révéler le royaume

Vincent de Paul et Louise de Marillac :
une relation qui promeut la fidélité créative et l'audace

par Carmen Urrizburu, FdC

Ce fut un jour quelconque, sans que nous sachions la date exacte. Peut-être dans la rue Saint-Denis, dans ce tronçon qui est proche des murailles qui s'élargit pour former le portique de la paroisse de Saint-Sauveur à Paris. Mais cela aurait pu arriver aussi dans n'importe laquelle des rues adjacentes. On ne le sait pas de source sûre parce que aucun détail de cette rencontre n'est resté consigné dans les documents que l'Histoire a comme références pour rappeler les expériences humaines. Peut-être parce qu'à ce moment-là cet événement ne fut pas très significatif pour ces deux personnes¹.

Elle vivait Rue Courtau-Vilain². Lui, rue Pavé³. Tous deux appartenaient à cette même paroisse de Saint-Sauveur⁴. Elle fréquentait assidûment cette paroisse pour la célébration de l'Eucharistie, pour la prière des vêpres et pour les autres prières auxquelles assistaient les fidèles ; elle avait aussi l'habitude d'y vivre ses moments de prière personnelle. Elle venait à la paroisse de temps en temps parce qu'elle faisait alterner sa présence dans la capitale avec des sorties périodi-

¹ On peut supposer que cette rencontre a eu lieu avant le 4 juin 1623. A cette date-là Louise de Marillac connaissait déjà Vincent de Paul, mais elle éprouvait une certaine répugnance à commencer une relation avec lui. (Voir S.L.M., *Correspondencia y escritos*, Ed. CEME, Salamanca, 1985, page 11).

² Voir MARTINEZ, BENITO, «*Empenada en un paraíso para los pobres*», Ed. CEME, Salamanca, 1995, page 29.

³ Voir COSTE XIII, 202 / SVP.ES «*Obras Completas*», tome X, page 241. ROMAN, J.M., «*San Vicente de Paül. I Biografía*», Ed BAC, 1981, page 111. Et CHALUMEAU, R.P., «*Guide de Saint-Vincent de Paul à travers Paris*», Ed. CEFAG, 1977, page 22.

⁴ C'était aussi la paroisse à laquelle appartenait Michel de Marillac qui vivait Rue Sainte-Avoye. Louise de Marillac a appartenu à cette paroisse lorsqu'elle a vécu Rue Courtau-Vilain, depuis 1622 jusqu'à 1623 et à l'angle des rues du Temple et Rambuteau, depuis 1623 à 1626. Voir CHALUMEAU, R.P., «*Guide de Saint Vincent de Paul à travers Paris*», Ed. CEFAG, 1977, page 26. Et RYBOLT, J.E., «*Tras las huellas de Vicente de Paül. Guía vicenciana de Francia*», Ed. CEME, Salamanca, 2004, page 87.

ques sur les terres des de Gondi, famille de la haute noblesse qui l'honorait de sa confiance et de son amitié. Elle l'accueillait aussi dans sa luxueuse maison et, à partir de l'année 1617 par le désir express de cette famille, ils lui proposaient l'accompagnement pastoral d'un grand nombre de paysans qui habitaient dans les villes, les villages et les bourgs qui leur appartenaient.

PAR DES CHEMINS DIFFERENTS

Apparemment, ces deux personnes avaient peu de choses en commun. La vie les avait conduits par des chemins différents. Et, curieusement, la même vie les mettait en chemin de converger vers un projet commun, favorisant une alternative évangélique au milieu d'une société injuste.

Le large déploiement de ses capacités personnelles

Lui, de petite taille mais avec une grande âme. Le regard pénétrant, sympathique, vif, heureux, dans le large déploiement de ses capacités personnelles. Son allure reflétait le processus de croissance intérieure qu'il était en train de vivre. Il était ecclésiastique vêtu simplement mais très dignement. On pouvait facilement le reconnaître comme un prêtre de la campagne. Il avait à peu près quarante-deux ans.

Il avait derrière lui les jours de crise existentielle aiguë. Le non sens d'une vie superficielle, le désenchantement d'un style de vie centré sur lui-même et sur la sécurité que lui donnerait, pensait-il, la possession de quelques « bénéfiques » ecclésiastiques. A ce moment-là, après avoir fait l'expérience de posséder des abbayes, des paroisses, des prieurés, après avoir connu une certaine sécurité pour sa vie grâce à ces possessions, non seulement il avait perdu tout intérêt pour elles, mais encore il venait de renoncer à presque toutes ces dernières.

Sa personnalité était en train de se restructurer en mettant en lumière une maturité humaine et spirituelle charmante. Il était convaincu d'avoir enfin découvert le but de sa vie. « Je suis prêt à donner toute ma vie, par amour de Jésus-Christ, pour le service des pauvres », avait-il résolu dans son cœur avec une profonde sérénité, il y a quelque temps déjà. Et il n'avait plus d'autre occupation Les regards des gens de Paris et des alentours le voyaient proche des préférés du Seigneur. Sans savoir très bien comment il s'était senti conduit jusqu'au monde des pauvres et il avait vu surgir en lui-même une étonnante sensibilité pour percevoir leur situation, leurs manques, leurs souffrances et pour toucher leur cœur. La famille de

Gondi était son lieu stratégique privilégié. Cela parce qu'elle lui a permis de rentrer en contact avec les galériens, avec les paysans de leurs terres, et avec les privilégiés de la société et de l'Église parisienne.

Quand il était arrivé à la ville, il y a de cela plus de dix ans, il était entré en contact avec Pierre de Bérulle, un prêtre qui représentait le courant le plus fervent et le plus actif de l'Église de France. Il reçut alors de celui-ci une aide inestimable pour sa transformation personnelle. A partir de là, séduit par le fait de donner à sa vie un sens spirituel, il lia amitié avec André Duval, Adrien Bourdoise et Jean du Vergier de Hauranne, Abbé de Saint-Cyran. Ils entrevoyaient une Église rénovée, une situation nouvelle qui exigeait l'engagement de chacun. Il voulait aussi connaître tout ce qui était en train d'éclorre dans les cercles spirituels et formateurs de ce temps-là.

Sa personnalité, malgré son humble simplicité, commençait à être connue à Paris. Il était d'origine campagnarde, et sans le vouloir, il attirait l'attention des grands. Dès la première rencontre il savait captiver les gens. Il connut François de Sales quand celui-ci arriva à Paris vers la fin de 1618 et surgit entre eux deux une amitié profonde. En quelques mois ils arrivèrent à une relation très familière. Et François de Sales apprit à le connaître et à le valoriser de telle façon qu'il voulut lui confier la direction du premier Couvent de la Visitation à Paris en 1622.

Vincent se considérait comme une personne en évolution et il faisait un travail intérieur pour libérer en lui l'homme nouveau. Et, cachée derrière cette allure dynamique et ce visage attrayant demeurait la vie, comme une source qui jaillit, comme une expérience : la touche de Dieu, le feu que Dieu lui-même avait mis dans son cœur et qui engendra une harmonie entre toutes les facettes de sa personnalité, le poussait à exprimer, toute la richesse de son être, la vitalité de sa profondeur, la créativité évangélique de son imagination.

Excitée par le mouvement naturel qui pousse à savourer la joie de vivre

Louise reflétait aussi sur son visage dans son allure et dans sa façon d'être la situation personnelle qu'elle était en train de vivre. Timide, parfois la tête baissée, repliée sur elle-même, avec un air parfois accablé, on pouvait la voir aller et venir rapidement dans les rues du quartier du Marais. Seule ou accompagnée d'une amie, elle entrait dans n'importe lequel de ces palais pour une visite de courtoisie ou elle visitait l'église de Saint-Nicolas des Champs ou son église paroissiale rue Saint-Sauveur. Avec le temps, ces sorties se réduisaient presque exclusivement à cela. Elle sortait de moins en moins de chez elle.

Elle avait à peu près trente-deux ans. Elle était mariée à Antoine Le Gras qui avait été secrétaire de la Reine Mère et elle avait un fils, Michel.

Sa présence dans les milieux de la Cour était déjà un vieux souvenir. Les invitations pour les fêtes de palais, sa modeste participation aux réceptions, aux repas et aux bals, sa manière prudente de chercher un endroit adéquat pour le foyer Le Gras, lui avaient donné la possibilité de « connaître » de l'intérieur la vie des grands du royaume. Ses amis l'appelaient « Mademoiselle » et dans son attitude elle ressemblait à une bourgeoise. Mais il y avait en elle quelque chose qui lui donnait un air de distinction. Méprisant la frivolité elle cherchait la façon de se situer spirituellement dans la vie.

C'était une femme de grande culture, avec une éducation exquise, intelligente, sensible, intuitive, délicate, habile. Elle était cultivée dans tous les aspects de sa personnalité. Elle lisait les classiques, elle comprenait bien le latin, elle connaissait le grec ; elle savait organiser et faire des travaux délicats ; elle peignait et pouvait diriger avec maestria les différentes tâches d'une maison. Elle savait être présente et ouverte à son milieu social, culturel et religieux. Elle fréquentait les cercles spirituels de Paris, elle appréciait les ouvrages spirituels modernes, elle avait eu comme interlocuteurs des maîtres spirituels de valeur et elle pouvait entrer en relation avec toutes sortes de personnes.

Sa vie jusqu'à présent n'avait pas été facile. Elle n'avait pas connu sa mère. Le lien par lequel elle aurait pu socialement être attachée à sa famille était ambigu. Elle s'est vu obligée de se marier et à présent elle se sentait à cheval entre la noblesse et la bourgeoisie, femme avec un mari malade sans ressources économiques suffisantes et avec un fils qui vivait une croissance, une maturité lente et quelque peu conflictuelle. Du fond d'elle-même surgissait avec vigueur le désir naturel de goûter à la joie de vivre.

Elle passait par une période difficile. Une profonde crise d'identité lui rongeaient l'âme. Elle ne trouvait pas sa place. Sa façon d'être reflétait découragement et frustration. Sa pensée s'orientait toujours plus vers des pensées négatives. Des sentiments de tristesse, de déception et de culpabilité l'habitaient. L'image d'elle-même que jusqu'à présent elle avait découverte et dans laquelle elle s'était installée lui paraissait terne. Le style de vie qu'elle avait adopté avec sa famille était comme un corset qui oppressait toute sa personne. Il était nécessaire que le meilleur d'elle-même, prisonnier à l'intérieur d'elle-même, surgisse à la lumière.

Elles étaient peu nombreuses les décisions qu'elle avait pu prendre tout au long de sa vie ; presque tout lui avait été donné comme déjà fait ou imposé. Mais là se situait la prière qui plongeait ses racines

dans un choix résolu fait par elle-même quand elle avait quinze ans. Et cette expérience vive intériorisée la guidait sans qu'elle le sache jusqu'à l'éclosion de la plénitude de son être. Elle traversait une profonde « nuit obscure » de laquelle elle allait sortir bientôt plus mûre et pacifiée.

Elle ne passait pas inaperçue dans cette société parisienne. Elle était une Marillac et elle avait un large réseau de relations. Elle admirait François de Sales qu'elle avait reçu chez elle en 1619 et elle voulait de nouveau parler avec lui. Une constante curiosité dans le domaine spirituel la caractérisait. Une « soif » insatiable maintenait vivant en elle le dynamisme de la recherche. Elle recherchait une bonne direction spirituelle mais elle n'arrivait pas à apaiser sa vie intérieure. Et elle demeurait ainsi dans la nuit obscure en attente que naisse la lumière.

Le 4 juin 1623 elle eut l'intuition qu'une personne qu'elle connaissait peu et d'une façon superficielle deviendrait son accompagnateur spirituel. Tous les deux avaient quelque chose en commun : l'engagement de répondre à l'appel pour faire de la vie une expérience spirituelle. Et aussi beaucoup de sympathie et d'admiration et une certaine harmonie spirituelle avec l'Évêque de Genève. Elle, pour le moment, exprimait les mouvements de son âme à un ami de François de Sales qui n'avait pas sa résidence à Paris : Jean-Pierre Camus.

Et c'est ainsi que enveloppée d'un flou capricieux, un jour, on ne sait pas quand ni où ni pourquoi, deux personnes, Vincent de Paul et Louise de Marillac, se sont rencontrées. Et ainsi d'une manière simple et intime sans grande importance, commençait une relation qui peu à peu devait avoir dans la société de Paris, parmi les pauvres de France et dans l'Église une signification et une influence décisives.

UN CHANGEMENT DE PERSPECTIVE

Il faudra attendre un certain temps pour que la relation amorcée commence à être cultivée. Autant elle que lui, ils étaient occupés chacun dans ses affaires attentifs à leur processus d'évolution. Les deux, chacun dans un moment important, se trouvait à une étape décisive de sa vie. Quand la communication entre eux a commencé à devenir assidue, leur style de vie avait changé notablement : le 17 avril 1625 s'était constitué autour de Vincent un groupe de prêtres dans le but de donner des missions dans les villages. Il avait laissé définitivement la maison des Gondi. Et il vivait avec ses compagnons de l'autre côté de la Seine, au Collège des Bons Enfants⁵, face à la porte de Saint-

⁵ Voir COSTE XIII, 197-202 / SVP.ES «Obras completas», Ed. Sigueme, Salamanca, Tome X, pages 237-241. A la mort de Marguerite de Sully, son

Victor. Le matin de bonne heure il sortait de Paris, il laissait la clé de la maison à un voisin et il revenait le soir, après une journée de rencontres, d'annonces du Royaume et de joie évangélique. Quand le lieu de mission était loin de la capitale, Vincent passait plusieurs jours à l'extérieur. Ce style de vie attirait fortement l'attention de la femme qui l'observait. Celle-ci, veuve depuis le 21 décembre 1625, avait laissé aussi le quartier du Marais et avait déménagé dans un appartement en location, rue Saint-Victor, très proche des Bons Enfants et du Mont Sainte-Geneviève⁶. C'est là qu'avaient surgi des petites écoles gratuites où son fils Michel pourrait continuer ses études.

Lui, libre⁷, joyeux et décidé, parcourait cette partie de sa vie étreignant de nouveaux chemins, de nouvelles attitudes, et de nouvelles réalisations. Elle, instable et indécise, cherchait encore une manière d'être dans la vie. Elle avait besoin d'affection, de conseil, d'attention, d'écoute. Elle fit appel à Vincent. Entre eux deux s'établit une riche relation personnelle. Cela commença par une relation d'aide, direction ou accompagnement spirituel. Cela évolua à travers une belle amitié et une complémentarité savoureuse jusqu'à une heureuse relation de collaboration évangélique.

A PARTIR D'UNE RELATION D'AIDE

Depuis son plus jeune âge Louise sentait qu'elle avait besoin d'aide. Poussée peut-être par cette insécurité qui laisse dans l'âme un sentiment d'abandon, de manque d'affection et de manque de soins familiaux aux premiers instants de la vie, elle sentait la nécessité de quelqu'un qui pourrait prendre soin d'elle. Mais il était évident que demeurait en elle aussi le dynamisme actif d'une recherche qui dénoue l'expérience religieuse qu'elle cultivait assidûment depuis son adolescence. Sa personne, son âme, demeurèrent orientées vers Dieu dans la pénombre, dans les clairs obscurs de la vie et elle cherchait qui pourrait accompagner son cheminement. Les faits laissaient

époux accepta que Vincent quittât définitivement sa maison. Voir COSTE XIII, 197-202 / SVP.ES «Obras completas», Ed. Sigueme, Salamanca, Tome X, page 76.

⁶ CALVET, J., «Luisa de Marillac», Ed. CEME, Salamanca, page 40.

⁷ Le 17 juin 1626 Vincent renonce à la propriété du Collège des Bons Enfants en faveur de la Congrégation de la Mission. COSTE XIII, 208-213 / Obras completas», Tome X, pages 244-246. Le 4 septembre 1626 il fait don de ses biens à ses parents, COSTE XIII, 61-63 / SVP.ES «Obras completas», Tome X, pages 77-78 et cette même année il renonce à la paroisse de Clichy, COSTE XIII, 85-86 / SVP.ES «Obras completas», Tome X, pages 97-98. Ce sont des options prises sous le souffle de l'Esprit et qui le mettent en contact avec la liberté évangélique.

entrevoir qu'elle s'était toujours adressée à des personnes qualifiées : Honoré de Champigny, Michel de Marillac, François de Sales, Jean-Pierre Camus... et maintenant, Vincent de Paul. Lui vivait aussi cette même expérience d'accompagnement spirituel. D'abord avec Pierre de Bérulle, ensuite avec André Duval. Et il accompagnait d'autres personnes : Madame de Gondi, Madame Du-Fay, quelques religieuses de la Visitation, les compagnons avec lesquels il vivait et d'autres. Ainsi, tous les deux ont convenu, malgré les premières réticences, de commencer à avoir des entrevues périodiques dans lesquelles elle pourrait exprimer sa vie intérieure.

Cette relation appelée par eux-mêmes direction spirituelle a eu l'avantage de les conduire par le chemin de la croissance personnelle et a contribué d'une façon décisive à l'enrichissement de toutes les facettes de sa personnalité. Ce que cherchait Louise c'était « de vivre », de faire l'expérience de la joie de vivre ; et c'est cela même que désirait Vincent pour lui-même et pour les personnes avec qui il entrait en relation. La vie est un dynamisme en expansion qui jaillit de l'intérieur et qui porte en elle une exigence de libération de toutes les attaches qui étouffent et qui promeut son élan vers la plénitude. La vie porte en elle le sceau de Dieu. Les deux, demeureraient attentifs au mouvement jaillissant de la vie de chacun d'eux, disponibles pour se prêter à son mouvement de plénitude.

Etre en harmonie avec le projet de Dieu

Il est évident que la priorité de cette tâche personnelle et la clarté avec laquelle elle est perçue depuis avant le commencement de leur relation. « *N'est-il pas raisonnable que je sois toute à Dieu... ? Je le désire de tout mon cœur et de la manière qui lui plaise* »⁸, écrivait Louise à un cousin de son mari en lui communiquant la mort de celui-ci. De telle manière que dans la conscience d'eux deux c'était l'unique objectif de la relation d'aide qu'ils avaient décidé d'entreprendre.

Cette orientation, évidente et déterminée, pour situer le sens de la vie dans la réalisation existentielle du projet de Dieu en chacun d'eux, n'était pas une pure idée, elle n'avait pas été importée de l'extérieur puisée dans les manuels de spiritualité, elle n'obéissait pas à un volontarisme sec. Tous les deux cherchaient à cultiver la « sensibilité spirituelle » pour sentir la présence mystérieuse de Dieu dans leur vie. Vincent, depuis déjà le temps de Folleville et de Châtillon, en 1617, quand il s'est senti vaincu par cette assurance : « *Il est clair que Dieu*

⁸ Sainte LOUISE DE MARILLAC, *Correspondencia y escritos*, Ed. CEME, Salamanca, Lettre 2.

agissait là avec son pouvoir». Louise, depuis le jour de la Pentecôte 1623, lorsqu'elle a perçu la « lumière » sur elle-même et qu'elle s'est senti éclairer par cette évidence: « *C'est Dieu qui me montrait tout cela* »⁹. Et les deux étaient aussi en train d'approfondir suffisamment au fond d'eux-mêmes jusqu'à ce qu'affleure une manière particulière pour chacun la « soif de Dieu » naturelle. « *Je me suis senti poussée par le désir de me donner à Dieu pour faire sa sainte volonté pendant toute ma vie* »¹⁰, avait écrit Louise vers 1622. Et c'est de cela qu'il s'agissait de respecter le courant de la vie de Dieu en chacun d'eux et de soutenir la façon dont il s'exprimait. En définitive, il s'agissait de laisser à Dieu l'initiative de leur vie en permettant que « l'image » imprimée au plus profond de la personne arrive à s'exprimer dans la personnalité grâce à son propre dynamisme.

Louise sentait qu'elle avait besoin d'aide pour découvrir ce que Dieu avait rêvé pour elle. Elle avait la sensation d'un déséquilibre intérieur et que le choix fondamental pour sa vie devait arriver. Elle avait besoin de se sentir encouragée dans son effort pour être attentive à sa vie intérieure; elle se sentait poussée à exercer sa découverte et voulait partager avec quelqu'un d'autre tout ce qui se passait en elle. La pratique de la prière personnelle lui avait donné l'opportunité d'approfondir sa conscience et de connaître suffisamment son âme pour savoir « *quand elle étouffait un bon désir, en empêchant qu'il s'exprime* » et lorsque, consciente de l'action de Dieu en elle, elle donnait son consentement: « *Il m'a semblé que notre bon Dieu me demandait mon consentement, et que je lui ai donné entièrement pour qu'il fasse lui-même ce qu'il voulait voir en moi* »¹¹.

Par chance, Vincent vivait la même expérience et il admirait beaucoup en François de Sales cette façon de vivre. Il l'avait bien observé. « *M'ouvrant son cœur il me dit une fois que, lorsqu'il prêchait, il se rendait compte que **quelqu'un** agissait en lui — racontait Vincent. Je me rends compte, me disait-il, que quelque chose est sorti de moi, non par ma propre volonté, car je n'y avais pas pensé auparavant et que je l'ignorais entièrement, mais que je l'ai prononcé par un mouvement divin* »¹². Grâce à l'expérience d'autres et à la sienne propre il avait déjà fait l'expérience que les décisions prises à partir de critères

⁹ COSTE IX, 245 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome IX, Conferencia n° 24, page 233. Santa LUISA DE MARILLAC, *Correspondencia y escritos*, Ed. CEME, Salamanca, E. 3, n° 6.

¹⁰ Santa LUISA DE MARILLAC, *Correspondencia y escritos*, Ed. CEME, Salamanca, E. 2, N° 2.

¹¹ Santa LUISA DE MARILLAC, *Correspondencia y escritos*, Ed. CEME, Salamanca, E. 2, n° 2 y E. 24, n° 84.

¹² COSTE XIII, 69 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome X, page 83.

humains conduisaient la vie par des chemins trompeurs qui ne pouvaient conduire à la plénitude et qui poussaient les personnes à cheminer sur un sentier étroit et trop tortueux pour pouvoir apprécier la joie de vivre.

Ils s'entendaient les deux dans le fait de se sentir poussés à donner à leur vie la couleur du projet de Dieu, la joie de se sentir habités en s'appliquant au discernement. « *En ce qui concerne l'autre sujet, je vous prie une fois pour toujours de ne pas penser à cela jusqu'à ce que notre Seigneur fasse voir ce qu'il veut, puisque maintenant il vous donne des sentiments contraires. On désire des choses très bonnes avec un désir qui paraît être celui de Dieu et néanmoins cela ne l'est pas toujours. Dieu permet cela pour que l'esprit commence à se préparer à être comme Lui le désire* »¹³. Les deux ont commencé à s'encourager mutuellement en établissant un lien subtil d'union entre l'être et le faire. « *Etre comme Lui le désire* », c'est-à-dire, permettre que jaillisse d'une façon transparente ce que Dieu a imprimé comme image dans le fond de l'être. Et que « *le faire* » surgisse de *ce que l'on est*, qu'il soit sa claire expression. Elle déclarait que découvrir et s'engager dans ce projet de Dieu était « *l'unique désir de mon cœur* »¹⁴. Et lui, plus paisible intérieurement et sûr de lui, l'encourageait par des expressions comme celle-ci : « *Attendez toujours avec patience la manifestation de sa sainte et adorable volonté que fait notre Seigneur de vous-même ?* »¹⁵.

Le processus de discernement paraissait lent à Louise. C'était une personne fervente. Quand elle avait l'intuition de quelque chose elle avait le désir de le voir réaliser à l'instant même. Vincent lui disait que cela était « un zèle indiscret ». Elle reconnaissait que « la précipitation » était un aspect de sa personnalité qu'il fallait réformer. Et lui savait aussi qu'il était « *trop lent pour faire les choses* » parce qu'il avait « *une spéciale dévotion pour suivre les pas de la Providence de Dieu* »¹⁶. Louise se sentait poussée à consacrer sa vie pour la formation des jeunes qui servaient les pauvres dans les Charités. Enfin, respectant le rythme de Dieu, dans le discernement des signes qui éclairaient le chemin, dominant l'impulsion naturelle qui les poussait à prendre l'initiative et mettant à disposition les dons que chacun avait reçus de Dieu ils ont cru que l'heure était arrivée. Parce que

¹³ COSTE I, 113 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigüente, Salamanca, Tome I, Lettre 77.

¹⁴ Santa LUISA DE MARILLAC, *Correspondencia y escritos*, Ed. CEME, Salamanca, E. 7, n° 18.

¹⁵ Voir COSTE I, 25, 129 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigüeme, Salamanca, Tome I, Lettres 12 et 91.

¹⁶ Santa LUISA DE MARILLAC, *Correspondencia y escritos*, Ed. CEME, Salamanca, E. 7, n° 22. Et COSTE II, 207 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigüeme, Salamanca, Tome II, Lettre 582.

« *c'est le rôle de la Providence de nous appeler aux tâches pour lesquelles elle nous a donné quelque talent, sans nous y engager nous-mêmes par goût personnel* »¹⁷. Et à la fin de l'été 1633, pendant que Vincent faisait sa retraite annuelle ce fut l'évidence. Et le 29 novembre, se réunissait au domicile de Louise de Marillac, Rue Versailles, en face d'une maison qui portait une enseigne avec une épée royale, la première communauté des Filles de la Charité. S'accomplissait ainsi ce qui avait été prévu car elle était enfin dans un lieu dédié à servir les pauvres, avec d'autres qui faisaient la même chose, allant et venant.

Dans l'exercice de la liberté

Quoique Louise avait déjà l'expérience de la relation d'aide, la rencontre avec Vincent de Paul lui ouvrit un horizon différent, la situa devant une nouvelle perspective qui la séduisait assez. Son âme en recherche trouvait un chemin à travers n'importe quelle difficulté. Et elle rencontra en Vincent une personne claire, sincère, libre, qui n'avait pas peur d'exprimer son opinion et son sentiment tel et comment il les ressentait en lui-même. C'était une femme qui vivait une situation personnelle chronique de pessimisme et de tristesse et il était en train de l'aider à sortir de cette situation. Mue par l'anxiété, marquée par ses carences affectives, installée dans sa solitude, elle percevait dans l'attitude de Vincent, dans ses paroles et son témoignage de vie l'atmosphère de confiance qui lui permettait d'exprimer son intériorité et l'horizon qui lui reflétait une réponse à son besoin vital.

« Elle se hâtait » d'aller vers lui dans une dépendance qui ne lui permettait pas de demeurer en paix. « *Pardonnez-moi si je vous dis, — Jean-Pierre Camus, Evêque de Belley — que vous vous attachez trop à ceux qui vous guident et vous vous appuyez trop sur eux. Monsieur Vincent de Paul est absent, et voilà Mademoiselle Le Gras hors d'elle-même et déconcertée* »¹⁸. Très vite la périodicité des entrevues est devenue chaque fois plus courte et le recours à la lettre plus fréquent. Elle lui demandait pardon pour « *tant d'impertinence* ». Et lui à son tour lui disait : « *Je ne réponds pas à toutes vos lettres* »¹⁹.

¹⁷ COSTE VII, 144 / SVP.ES «Obras completas», Ed. Sigueme, Salamanca, Tome VII, Lettre 2679.

¹⁸ «La Compagnie des Filles de la Charité aux origines. Document», *Document* 837, page. 844. La Lettre est du 26 juillet, peut-être 1625, quand Louise, commença probablement ses entrevues avec Vincent.

¹⁹ Voir COSTE I, 25-26, 28-30 / SVP.ES «Obras completas», Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettres 12 et 14.

Vincent, qui n'était pas disposé à accepter ce type de relation, lui parla avec franchise. Il adopta la stratégie d'agir librement, en laissant clairement voir quel était l'objectif de sa vie, tout donner comme il était, avec toute sa personne, à la tâche d'évangélisation. Et il invita Louise à prendre conscience de cette dépendance. « *Je ne vous ai pas avertie de mon départ, parce qu'il a été plus rapide que je ne le pensais et j'avais peur de provoquer en vous une contrariété en vous avertissant. Mais, enfin, notre Seigneur prendra en compte cette petite mortification* »²⁰.

Jusqu'à la fin de sa vie Louise a gardé l'habitude de consulter Vincent à tout propos. Parce que, dans son désir ardent de refléter dans sa vie ce qu'était la volonté de Dieu pour elle, elle l'accepta comme une médiation qualifiée et contrastée. Mathurine Guérin racontait que « *elle ne résolvait presque rien sans en avoir auparavant traité avec notre très honorable Père, au moins lorsqu'il s'agissait de quelque chose de particulier* »²¹. Ce renseignement est totalement certain. Et il est difficile de se faire une idée des raisons pour lesquelles elle s'était habituée à recourir à lui avant de prendre une décision. Il pourrait s'agir d'une dépendance sociale étant donné que, à cette époque, la femme devait être soumise à l'homme dans presque tous les domaines, ou peut-être aussi une dépendance fonctionnelle, pour prendre une décision commune dans tout ce qui faisait référence à la collaboration sans écarter l'aspect spirituel mentionné plus haut. La correspondance atteste que Vincent dans de très nombreuses occasions lui dit « *Agissez comme vous le pensez* », « *Ce que vous dites me paraît bien* », etc...

Choisir la joie

Vincent rencontra une femme qui souvent se sentait assaillie par des pensées négatives qui provoquaient des sentiments dévalorisants et culpabilisants. Lui-même avait découvert dans sa vie la joie et après un travail sur lui-même pour dépasser ce qu'il appelait « son humeur noire », se considérait comme une personne optimiste, joyeuse et heureuse. Dans sa correspondance et dans ses écrits apparaissent à foison des expressions qui font référence au bonheur, au plaisir et à la joie. Louise, quant à elle, n'arrivait pas à s'accepter elle-même, vivait des moments d'impatience et d'anxiété, elle n'avait pas une vie intérieure pacifiée. Lui savait que la joie est le climat

²⁰ Voir COSTE I, 25-26 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettre 12.

²¹ « La Compagnie des Filles de la Charité aux origines. Documents », *Document* 822, page 820.

intérieur le plus adapté pour l'émergence du meilleur de chaque personne, il était arrivé à la conviction que Dieu aime que nous vivions dans la joie²². Et, en même temps qu'il maintenait en lui-même ce choix pour la joie, il observait patiemment l'éclosion de cet état en Louise. Il l'invitait à choisir de vivre dans la joie. Elle, de son côté, s'appliquait à faire un travail sur elle-même. Et elle commença à vivre beaucoup plus à partir d'option que de réaction. La joie, plus qu'un sentiment, est une composante de la vie, et elle est là comme telle, au nœud intime de notre personnalité, et elle soutient notre être et le pousse à grandir et à se manifester jusqu'à la plénitude de notre vie. A l'intérieur de nous-mêmes nous sommes joie. Ce n'est pas quelque chose qui vient de l'extérieur de la personne quand les choses vont bien, quand la vie nous sourit ou que nous atteignons ce que nous désirions. Elle peut cohabiter avec les difficultés, les problèmes et les épreuves. Elle émerge et inonde de joie notre vie lorsque nous rentrons en contact avec elle dans le plus profond de notre être. Il n'est pas possible « d'acheter la joie », nous la possédons déjà en nous-mêmes. En général, il est nécessaire d'avoir une certaine manière de vivre qui nous conduise à entrer en contact avec elle et de la laisser s'exprimer.

Il fallait se décider. Lui s'exprimait décidé, positif, joyeux dans son regard, dans ses gestes et dans sa façon de se conduire dans la vie ; elle l'observait, l'admirait et était attirée par son air joyeux, et elle s'ouvrait à son influence. Lui, lui parlait avec des expressions comme « *restez joyeuse* », « *soyez joyeuse* », « *demeurez très joyeuse* », « *faites avec joie ce que vous devez faire* », « *vivez en vous reposant dans la joie* ». Et elle répondait en se mettant à la pratique de choisir la joie et elle s'engageait « *à travailler joyeusement* », à vivre « *le sentiment de joie que j'expérimente maintenant* », et à « *garder la joie* »²³.

Ensemble ils ont pu découvrir aussi une source spéciale de joie. Celle qui jaillit de la beauté qui existe dans « ce qu'il y a dans les choses de Dieu », dans la pratique de l'Evangile, dans la suite du Christ et en le servant dans les pauvres : « *J'ai décidé fermement de le suivre, sans aucune restriction, mais pleine de joie en me sentant acceptée par lui afin de vivre toute ma vie à sa suite* ». Le 24 août, vers 1650, Louise écrivit d'une façon précipitée à Vincent : « *Mon cœur, encore plein de joie pour la compréhension qu'il me semble*

²² Voir COSTE I, 38-39, 85-86 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettres 23 et 49.

²³ Voir COSTE I, 39, 77, 85, 109, 145, 147, 188, 200 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettres 23, 41, 49, 73, 101, 104, 140, 146, et Santa LUISE DE MARILLAC, *Correspondencia y escritos*, Ed. CEME, Salamanca, E. 7, n° 20 ; E. 10, n° 29 et E. 22, n° 66.

que le bon Dieu m'a donné de ses paroles : Dieu est mon Dieu ! Et pour avoir compris la gloire que tous les bienheureux lui attribuent comme conséquence de cette vérité, ne peut pas ne pas entrer en relation avec vous pour vous supplier de m'aider à faire un bon usage de ces excès de joie »²⁴.

Le Maître intérieur

L'une des clés du succès de la relation de ces deux personnes est peut-être le respect qu'elles ont éprouvé chacune de l'autonomie, du dynamisme vital dans l'évolution de leurs personnes. Vincent, de dix ans plus âgé que Louise, la précédait dans cette façon d'expérimenter la vie. Dans cette relation il apportait son expérience et Louise offrait sa confiance et sa docilité. Mathurine Guérin se souviendra en 1660, qu'après de nombreuses années de connaissance et d'aide, quand Louise parlait à ses sœurs rassemblées, elle leur disait que : « Dans la direction des âmes il y avait peu de personnes qui possédaient la méthode de notre honorable Père. Lui qui avait reçu un don spécial de Dieu pour connaître les chemins par lesquels il voulait conduire les âmes et pour conduire celles-ci sur ses chemins, à la différence d'autres directeurs qui, au lieu de s'efforcer de connaître ce que notre Seigneur demande à chacun, imposent leur propre direction et non pas celle de Dieu : la leur, quoique bonne, n'est pas toujours la plus appropriée pour tous »²⁵.

A partir d'une grande intimité et de l'affection mutuelle, Vincent mit à la disposition de Louise « ce don spécial ». Par expérience personnelle « il connaissait » de l'intérieur le Maître qui l'avait guidé lui-même et, enthousiaste, il accompagnait Louise sur le chemin de cette même découverte. Il l'encourageait à observer, à écouter, à reconnaître « le Maître intérieur », l'avertissant « lui-même fera l'office de directeur ; il le fera certainement, et de telle façon qu'il lui fera comprendre qu'il s'agit de Lui-même ». Et quand elle partait en voyage vers les Charités, il lui transmettait toute son assurance que « Lui-même vous dira ce que vous devez faire »²⁶.

Lui, de son côté, pendant ce temps-là et après, était attentif, attendait, observait et respectait le rythme de vie de Louise au point de se réjouir lorsque apparaissait en elle le meilleur d'elle-même,

²⁴ Santa LUISA DE MARILLAC, *Correspondencia y escritos*, Ed. CEME, Salamanca, E. 22, n° 67 et Lettre 348.

²⁵ « La Compagnie des Filles de la Charité aux origines. Document », *Document* 822, page 819.

²⁶ COSTE I, 29, 172-173 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettres 12 et 131.

son authentique moi. « *Notre bon Dieu a accordé à mon âme la grâce de sentir plus qu'à l'ordinaire depuis un mois* ». « *J'ai senti aussitôt l'avertissement ou le désir que Notre Seigneur vienne à moi accompagné de ses vertus pour les communiquer* »²⁷.

Consolider l'expérience de se sentir fille aimée

Le 30 octobre 1626, quand ils ont commencé à entrer en relation d'une façon assidue, Vincent lui exprima un impératif encourageant : « *Soyez, donc, sa fille chérie* »²⁸. Le contexte dans lequel se trouvent ces paroles attire notre attention sur l'expérience que Louise avait besoin de vivre dans sa relation à Dieu. Etre, vivre, s'encourager mutuellement, marcher ensemble vers l'expérience de l'amour de Dieu, dans le même sens que cette expérience qu'a vécue Jésus de Nazareth et que les Evangiles situent sur les bords du Jourdain. Cela pour pouvoir entendre au plus profond de soi : « *Tu es mon Fils/Fille, celui que j'aime, mon bien-aimé/ma bien-aimée* »²⁹. Expérience de se sentir en contact avec l'origine de la vie, avec la source d'où jaillit l'existence. Expérience « d'une nouvelle naissance ». Cultiver cette expérience, l'approfondir, en vivre et la rayonner. Ils se sentaient appelés à cela. Ils sentaient que cela était « *leur force intérieure* »³⁰ et dans cette expérience, se sentir enrobés par un amour qui ne passe pas et qui ne s'épuise. Une expérience qui, à partir de l'amour, conduit à l'engagement pour le Royaume.

Se sentir aimée. Louise, sollicitant l'attention de Vincent comme directeur, voulait exprimer aussi son besoin de se sentir valorisée, appréciée, encouragée et aimée. Tout être humain, d'une manière ou d'une autre, doit trouver une réponse à ce besoin. Et eux-mêmes le savaient très bien ; pour assumer de vivre la vie passionnément, avec tous ses risques et toutes ses possibilités, sans être à la merci d'être vaincus par les vents contraires, par la dureté de cette vie, il est nécessaire de fonder l'expérience d'être aimé/e sur un rocher très ferme.

Il est fréquent que des personnes maltraitées par la vie et qui ont reçu de profondes blessures vivent une rencontre providentielle qui les guérit avec quelqu'un qui les aide. Peut-être est-ce ce qui est arrivé à Louise lors de sa rencontre avec Vincent. Mais celui-ci, qui connais-

²⁷ COSTE I, 28-30 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Tome I, Lettre 14. Et Santa LUISA DE MARILLAC, *Correspondencia y escritos*, E. 103, n° 272.

²⁸ COSTE I, 25-26 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettre 12.

²⁹ Mc 1, 11.

³⁰ COSTE IX, 703 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome IX, Conferencia n° 41 du 19 septembre 1649, page 629.

sait bien ses possibilités, l'invita à dépasser cette même rencontre pour trouver le chemin par lequel elle serait conduite jusqu'à la source même de l'Amour. Cultiver une façon de vivre ainsi, en recevant l'amour qu'on reçoit de Dieu c'est s'ancrer dans la joie³¹ et jeter les bases d'une amitié durable. « *L'amour de Dieu c'est la seule chose dans laquelle je souhaite que votre cœur soit occupé* »³². Et de là se reposer dans la confiance. Dès le début de la relation, Vincent invite Louise à travailler cette attitude. « *Pourquoi votre âme ne va-t-elle pas être pleine de confiance si elle est la fille chérie de notre Seigneur ?* » « *Vivez s'il vous plaît en vous reposant dans cette confiance* »³³.

Louise s'est sentie enrichie dans cette expérience. « *Il m'a semblé qu'on a fait comprendre à mon âme que son Dieu voulait venir à moi non comme dans un lieu de récréation ou de location, mais plutôt comme dans sa propriété ou un lieu qui lui appartienne entièrement ; et c'est pourquoi, je ne pouvais lui refuser l'entrée, et qu'étant une terre vivante, elle devait le recevoir avec joie comme à son maître souverain, avec le désir que mon cœur soit le trône de sa majesté* ». Et elle compléta cela avec une expérience vécue en plein hiver, quand elle visitait les Charités : « *Il m'a semblé que notre Seigneur m'inspirait la pensée de le recevoir comme l'époux de mon âme et quoique cela était pour moi déjà une forme d'épousailles et que je me sentais tellement unie à Dieu dans cette considération qui fut pour moi extraordinaire, et que j'eus la pensée de laisser tout pour suivre mon Epoux et de le considérer dorénavant comme tel, et de supporter les difficultés que je rencontrerais comme les recevant à partir d'une communauté de biens* ». Et elle laissa son être ouvert pour accueillir la motivation la plus haute pour agir : « *Je n'aurai le désir de servir Dieu que dans la mesure où son saint amour m'attirera* »³⁴.

L'IMPORTANCE DU ROYAUME DE DIEU

Louise de Marillac depuis le début admirait en Vincent de Paul la façon dont il consacrait ses meilleures énergies pour l'annonce du Royaume de Dieu. Et elle put découvrir aussi comme un appel pour elle-même, la place centrale qu'il devait occuper dans sa vie. Vincent

³¹ COSTE I, 39 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettre 23.

³² COSTE I, 51-52 / SVP.ES « Obras Completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettre 26.

³³ COSTE I, 77, 90 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettres 41 et 55.

³⁴ Santa LUISA DE MARILLAC, *Correspondencia y escritos*, Ed. CEME, Salamanca, E. 7, n° 21 ; E. 13, n° 38 et E. 16, n° 45.

de Paul était passionné par la contemplation de Jésus-Christ qui attirait l'attention de ses contemporains sur le fait que le Royaume de Dieu était au milieu d'eux. *« Cherchez avant tout le Royaume de Dieu... Chercher, chercher, cela veut dire préoccupation, cela veut dire action... Cherchez Dieu en vous-mêmes, car Saint-Augustin avoue que tant qu'il le cherchait en dehors de lui-même, il n'a pu le trouver; cherchez-le en votre âme, comme en sa demeure préférée... Tâchons de nous rendre intérieurs, à faire que Jésus-Christ règne en nous... »*. *« Mais il ne suffit pas de prier pour que Dieu règne en nous, il faut aussi que nous désirions et que nous agissions en sorte que le règne de Dieu règne partout, que Dieu règne dans toutes les personnes, que le monde vive d'une manière différente de ce qu'il vit, par la force de l'Esprit (la force de Dieu); finalement que sa justice soit recherchée et imitée par tous avec une vie sainte »*³⁵. *« Chercher le Royaume de Dieu cela veut dire que nous devons travailler de telle façon que nous travaillions sans cesse pour le Royaume de Dieu sans rester dans une situation d'accommodement et sur la réserve »*.

Louise entra en son temps dans ce courant de vie apostolique. *« Je dois donner volontairement à Jésus la possession de mon âme, de laquelle il est déjà le Roi par droit propre, et j'essaierai de garder la joie que me procure la vision et le désir et la possibilité de faire que chacun de nous en particulier nous soyons ses aimés »*. Et elle a trouvé aussi le chemin pour dédier sa vie *« pour faire connaître Dieu aux pauvres, leur annoncer Jésus-Christ, leur dire que le règne de Dieu est proche, qu'il est pour les pauvres. Que cela est grand ! »*³⁶.

DANS LA JOIE DE L'AMITIE

Cette relation qui commença avec un sentiment d'aversion de la part de Louise et peut-être aussi de Vincent qui s'exprima comme une relation d'aide et qui s'établit sur le solide fondement d'une vision commune vers la même perspective de permettre que s'exprime en leur vie le projet de Dieu évolua en une belle amitié et une source exubérante de joie.

Très vite, la façon d'être de Vincent respectueux, simple, direct et cordial, permit à Louise de s'extérioriser. Elle se sentit captivée par cette personnalité si singulière. Elle se sentit fascinée pour ce style de vie tout à fait évangélique, libre, donné, joyeux et enthousiaste.

³⁵ COSTE XII, 131 ss. / SVP.ES «Obras completas», Ed. Sigueme, Salamanca, Tome XI, Conferencia n° 121 du 21 février 1659, pages 434-435.

³⁶ Santa LUISA DE MARILLAC, *Correspondencia y escritos*, Ed. CEME, Salamanca, E. 22, n° 66. Et COSTE XII, 80 / SVP.ES «Obras completas», Tome XI, Conferencia n° 118 du 6 décembre 1658, page 387.

Cette façon de vivre, cette attirance commença à exercer une irrésistible influence sur l'humeur de cette femme.

Il fallut dépasser la perplexité qui a pu surgir au cours des premières rencontres. Et vaincre la résistance que la timidité et la pudeur imposent pour l'expression des sentiments intimes. Apparurent aussi les premières difficultés concernant la tendance naturelle à l'attachement qui surgit dans l'affectivité de Louise, sa prédisposition à se décourager quand Vincent s'éloignait et qu'il devait être hors de Paris pendant plusieurs jours.

Mais, quoique la situation du début fût différente, vite ils commencèrent à voir les choses qui les rapprochaient. Une fine sensibilité spirituelle, un grand désir de vivre la fraîcheur de l'évangile, une même vision sur la spiritualité de François de Sales, cette joie en découvrant chacun d'eux la richesse personnelle de l'autre et la possibilité de collaboration pour un projet commun. Lorsque Louise décida de visiter les Charités, en mai 1629, cette amitié passa par un point important d'inflexion. Vincent cessa de l'appeler « fille » « chère fille » et il commença à l'appeler « Mademoiselle ». Un changement s'était produit dans la relation. Une évolution de la symétrie à l'égalité. La femme qu'il avait devant lui allait se convertir en sa collaboratrice. Le partage s'élargit et l'intimité se renforça. Louise se montrait décidée dans sa façon d'agir comme dans sa façon de raconter à Vincent comment elle avait agi dans les hameaux. Lui la valorisait : « *Vous êtes une femme courageuse* »³⁷, il l'encourageait dans les difficultés et il l'assurait que ce qu'elle faisait lui semblait très bien.

L'évolution de la vie intérieure de Louise dans ces premiers moments avait un certain attrait pour Vincent. Tous deux avaient un certain plaisir à le partager. « *S'il n'était pas si tard, j'irais volontiers vous voir pour comprendre ce que vous me dites* ». « *Je ne me sens pas capable de vous exprimer comme mon cœur désire ardemment voir le vôtre pour savoir comment les choses se sont passées* »³⁸.

L'affection a surgi comme quelque chose de spontané devant l'affinité de deux personnalités riches en sentiments. « *Que dirais-je de celui que votre cœur aime tant dans le Seigneur ?* » « *Mon cœur gardera un tendre souvenir du vôtre dans celui de notre Seigneur et pour celui de notre Seigneur seulement* ». « *Pardonnez à mon cœur de ne pas s'étendre un peu plus dans la présente* ». « *Dites-moi, s'il vous plaît, que fait votre cœur. Le mien a été très occupé à votre sujet, ce matin, et*

³⁷ COSTE I, 71-72, 116-117 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettres 36 et 80.

³⁸ COSTE I, 51-52, 71-72 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettres 26 et 36.

dans les pensées que notre Seigneur lui donne. « *Je vous souhaite bonne nuit avec toute l'affection de mon cœur* »³⁹.

Le temps de la découverte mutuelle fut riche en nuances. La communication réveillait l'intérêt. Pour Louise le fait de pouvoir recourir à Vincent, de parler avec lui, était quelque chose de très important. Lui aussi faisait l'expérience d'un sentiment positif de bien-être et de joie. Il écrivait : « *Quand j'aurai la chance de vous voir...* ». « *Si je reviens tôt ce soir, j'aurai la chance de vous dire une parole* »⁴⁰. La joie surgissait dans la rencontre, pendant que le sentiment d'union se manifestait avec évidence : « *Et nous aurons la chance de nous voir à Montmirail* ». « *J'ai dans son amour (celui de Dieu), à ce qu'il me semble, un même cœur avec le vôtre* ». « *Mon cœur n'est plus mon cœur, mais le vôtre, dans celui de notre Seigneur, que je désire qu'il soit l'unique objet de notre unique amour* »⁴¹. Et aussi le plaisir. « *Ma chère fille, combien me console votre lettre et les pensées qui y sont écrites ! Il faut que j'avoue que le sentiment s'est étendu dans toutes les parties de mon âme avec d'autant plus de plaisir que cela m'a fait voir que vous êtes dans l'état que Dieu demande. Courage !* »⁴². Plaisir qui surgît devant le beau geste qu'elle eut envers lui, lorsqu'il vit dans la chapelle des Bons Enfants le fronton offert par Louise. Vincent ne put contenir l'émotion et écrivit avec véhémence : « *Ce fronton si beau et élégant que vous nous avez envoyé..., hier j'ai cru que mon cœur était transporté de plaisir, en voyant le vôtre placé ici, et de le voir en entrant dans la chapelle, sans savoir qu'il était là ; et ce plaisir a duré en moi et aujourd'hui encore avec une tendresse inexplicable* »⁴³. Il ne s'agissait pas, c'est évident, de sentiments superficiels ; la sensibilité de Vincent avait évolué jusqu'à demeurer orientée vers ce qui est le plus sublime dans la vie.

L'intimité se resserra chaque fois plus et le champ de leurs activités partagées s'élargit encore plus. La vie personnelle de chacun d'eux arriva à être transparente et claire pour l'autre. Ils se préoccupaient mutuellement de leur santé. Ils se communiquent avec délicatesse les petits incidents et accidents de chaque jour. La confiance arriva à

³⁹ COSTE I, 30, 62-64, 113-114; XV, 4 / SVP.ES «Obras completas», Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettres 15, 28, 61 et 77.

⁴⁰ COSTE I, 37-38, 72-73, 357-358, 515-517, 587-589 / SVP.ES «Obras completas», Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettres 22, 37, 255, 368 et 422.

⁴¹ COSTE I, 72-73, 86-88, 169-170 / SVP.ES «Obras completas», Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettres 37, 52 et 127.

⁴² COSTE I, 69-70 / SVP.ES «Obras completas», Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettre 33.

⁴³ COSTE I, 152-153 / SVP.ES «Obras completas», Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettre 110.

être très solide et n'importe qu'elle chose que l'un ou l'autre vivait intéressait l'un ou l'autre. « *Il me semble que cette famille me touche le cœur avec affection* »⁴⁴. La relation de Louise avec sa famille était un thème récurrent dans les conversations. Son fils, qui lui occasionna une grande préoccupation, apparaît fréquemment aussi dans la préoccupation de Vincent qui lui fut une grande aide tout au long de la vie. Mais ce qui l'intéressait aussi ce sont les difficultés que souffrait n'importe quel membre de la famille Marillac. Louise, en plus de ses affaires, partageait avec Vincent tout ce qui concerne les confréries, les Dames et les Filles de la Charité.

UNE BELLE COLLABORATION EVANGELIQUE

La profonde amitié s'est enrichie aussi d'une belle collaboration évangélique. Tout a commencé avec le simple service que Louise et quelques-unes de ses amies comme Madame Du-Fay, offraient à Vincent lorsqu'il était hors de Paris, dans les petits hameaux. Cela consistait à mettre à sa disposition quelques quantités d'argent et en la confection de vêtements pour les malades dans les Charités et d'ornements pour les églises. Lui, les remerciait avec courtoisie⁴⁵. L'admiration qu'elles éprouvaient envers ce prêtre et l'attrance qu'exerçait le travail apostolique qu'il déployait, réveillait la sollicitude de ces femmes qui désiraient exprimer leur féminité au-delà de l'entourage domestique étroit dans lequel elles vivaient. Et c'était une bonne aide pour ces missionnaires qui se sentaient désarçonnées devant une telle misère qu'ils rencontraient dans les lieux où ils prêchaient la mission.

Presque en même temps, surgit un nouveau besoin. Il s'agissait d'accueillir à Paris des jeunes filles de ces mêmes hameaux dans lesquels il prêchait l'évangile. La pauvreté dans laquelle elles vivaient rendait nécessaire la rencontre de quelque maison noble dans laquelle elles pourraient se placer comme servantes. D'autres fois il devenait urgent d'éloigner une jeune d'une situation compliquée ou dangereuse. Louise et d'autres dames pouvaient les loger quelques jours dans leur maison pendant qu'elles parlaient avec les grandes dames et que se profilait la réponse adéquate au besoin⁴⁶.

⁴⁴ COSTE I, 315-317 / SVP.ES «Obras completas», Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettre 368.

⁴⁵ COSTE I, 30, 31-32, 38-39, 40 / SVP.ES «Obras completas», Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettres 15, 16, 23 et 24.

⁴⁶ COSTE I, 38-39 / SVP.ES «Obras completas», Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettre 23.

Au cours du temps, quand Vincent découvrait la richesse de la personnalité de Louise et l'évolution qui s'opérait en elle, un jour sa riche capacité se mit en action en lisant le contenu d'une lettre écrite de sa propre main ; et il s'exclama : *oh ! quel arbre vous avez paru aujourd'hui aux yeux de Dieu, puisque vous avez produit un tel fruit !*⁴⁷. C'est une opinion commune, en suivant Abelly, de supposer que Louise s'était sentie inspirée pour prendre la décision de se consacrer à Dieu pour s'engager au service des pauvres. Vincent fut rempli d'émotion en lisant cette lettre et toute sa personne s'émut. L'image de l'arbre, quoique prise dans l'évangile de ce jour, nous montre un aspect important, dans la relation de Vincent et Louise. Elle, elle était créative, se sentait pousser, elle était source d'initiative et de choix qu'elle percevait dans son intérieur. Lui, observait « ce que Dieu faisait en elle » et il demeurait attentif à ce qui était en train de naître en elle, ne disparaisse pas par manque d'accueil et d'intérêt ; et il aidait Louise pour que cela jaillisse et croisse avec vigueur. Le 6 mai 1629, alors qu'il était à Montmirail pour faciliter l'énergie apostolique qui naissait en elle, il lui donnait sa bénédiction avec une très grande affection : « *Allez donc Mademoiselle, au nom de Notre Seigneur. Je prie sa divine bonté qu'elle vous accompagne, qu'elle soit votre consolation sur le chemin, votre ombre contre l'ardeur du soleil, votre protection contre la pluie et le froid, votre lit adoucissant dans votre fatigue, votre force dans votre travail et que, finalement, il vous ramène en parfaite santé et pleine de bonnes œuvres* »⁴⁸.

La collaboration pour l'accompagnement des Confréries de la Charité fut riche et efficace. Chacun apportait son initiative particulière et le résultat était la naissance de groupes qui se réunissaient, qui essayaient de vivre l'évangile d'une nouvelle manière et qui s'approchaient avec amour de ceux qui souffraient. L'influence qu'exerçait la présence de Louise et de Vincent sur les gens de ces villages et de ces hameaux était spectaculaire. Ils sentaient que quelque chose de nouveau était en train de naître dans l'église de France. Le fait de mettre en commun leurs qualités et leurs façons de faire faisait que c'était comme si s'accroissait le bien et la bonté parmi ces gens de la campagne. Cette collaboration, par son inspiration évangélique et par son contenu empreint de générosité, d'audace et d'ardeur, était comme un levain dans la masse de cette société « vivotante ». Cette façon de vivre, alternative aux façons de vivre traditionnelles, avait un pouvoir d'attraction indicible, non seulement pour les

⁴⁷ COSTE I, 51-52 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettre 26.

⁴⁸ COSTE I, 73-74 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettre 38.

femmes et les jeunes, mais aussi pour les hommes. Cela faisait que se posaient des questions. Et des certitudes : « *J'aimerais servir les pauvres de cette manière* »⁴⁹.

Mais là où la collaboration a brillé avec une splendeur plus charismatique s'il était possible, ce fut dans la fondation, l'animation et la consolidation de LA COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITE. Avec elle commençait dans l'histoire une « façon d'être » et une « manière de faire » qui provoquait l'admiration. Cette collaboration sous l'impulsion de l'Esprit déboucha sur une organisation, un accompagnement et une façon de gouverner qui sut accueillir très bien l'énergie de « Bonne Nouvelle » qui nourrissait ces jeunes paysannes totalement données à Dieu pour servir Jésus-Christ dans les pauvres. Énergie qu'elles surent transmettre aussi à leurs contemporains. Quand vint le moment de collaborer à ce projet, Vincent et Louise avaient beaucoup mûri, chacun à son rythme, dans tous les aspects de leur personnalité. Ils avaient approfondi leur « être », tous les dons qu'ils avaient reçus de Dieu avec pour racines la confiance, la simplicité, la joie, l'indifférence, l'humilité ; et ils buvaient aux sources de l'Amour de Dieu. Ils se connaissaient bien. Ils connaissaient aussi la riche complémentarité qu'ils pouvaient apporter au monde dans lequel ils vivaient. Et ils lançaient dans ce monde ces jeunes filles à propos desquelles les gens disaient : « Vous êtes Filles de la Charité » et aux-mêmes ajoutaient, « *Filles de l'amour de Dieu, ou Filles appelées et choisies pour aimer Dieu* »⁵⁰. Et de là a jailli comme un jet, leur « agir ». Ce n'était pas un « agir » quelconque. Il était significatif. Il était empreint d'évangile, de l'expérience de Dieu, et aussi d'une « faiblesse » qui pouvait les rendre fortes parce que résidait en elles la puissance de l'amour.

LES ADIEUX

Le dernier hiver allait être très dur. Vincent de Paul et Louise de Marillac étaient arrivés à un âge avancé. Leurs contemporains les considéraient comme déjà des personnes âgées. Les deux gardaient un esprit lucide et une mémoire précise ainsi qu'un degré normal de conscience, de sensibilité et de bonne humeur. Et ils acceptaient avec sérénité, comme durant toute leur vie, les problèmes de santé qui leur arrivaient.

⁴⁹ COSTE IX, 501 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome IX, Conferencia n° 52 du 24 février 1653, page 542.

⁵⁰ COSTE IX, 474 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome IX, Conferencia n° 41 du 19 septembre 1649, page 431.

Des températures excessivement basses pendant le mois de janvier firent grandir le danger de maladie chez ces personnes si âgées. Louise se préoccupait de la santé de Vincent et, pensant qu'il souffrait de grandes douleurs à cause du gonflement des jambes et à cause de la fièvre, lui envoya le 4 janvier pour sa consolation, une image avec le portrait de Jésus couronné d'épines et une médaille de Notre-Dame de Liesse. A cette même époque elle-même se trouvait mieux malgré qu'elle se rendait compte que « *quoique je n'ai dû garder le lit que peu de temps, néanmoins mes petits ennuis de santé, provoquent souvent en moi la paresse et m'empêchent d'accomplir mes obligations* »⁵¹. Le 30 janvier Vincent disait « *J'ai les jambes faibles et je ne peux plus descendre ni dire la sainte messe* »⁵².

Le 4 février Louise tomba malade avec « *une grande inflammation du bras gauche dans laquelle il a fallu faire trois incisions. La dernière s'est faite avant hier. Elle souffre beaucoup; et malgré qu'elle n'ait pas de fièvre, elle n'est pas hors de danger étant donné son âge et sa faiblesse. L'on fait ce que l'on peut pour la conserver; mais c'est le travail de Dieu qui, l'ayant préservée depuis vingt ans contre toute espérance humaine, continuera de la préserver tant que cela conviendra à sa gloire* »⁵³, disait Vincent qui demeurait serein parce que « *le contraire perturbe le courage et ne plait pas à Dieu* ». Lui-même se sentait poussé à déposer entre Ses mains tout ce qu'il aimait, en s'abandonnant lui-même à sa volonté, avec une confiance parfaite⁵⁴.

Durant les huit jours suivants son mal être continua à augmenter. Le 14 de ce mois Louise de Marillac « *en était à ses derniers moments* »⁵⁵, « *à un tel point que nous ne pouvons espérer qu'elle se récupère* »⁵⁶ racontait de nouveau Vincent immobilisé dans sa chambre. Ce même jour mourrait Antoine PORTAIL. C'était le premier assistant de Vincent et le Directeur des Filles de la Charité. Il était le compagnon des premiers jours, un frère très aimé et un grand ami. Les deux reçurent le viatique le même jour.

⁵¹ Santa LUISA DE MARILLAC, *Correspondencia y escritos*, Ed. CEME, Salamanca, Carta 717.

⁵² COSTE VIII, 231 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome VIII, Lettre 3180.

⁵³ COSTE VIII, 254-256 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome VIII, Lettre 3200 et GOBILON, N., « Vida de la Senorita Le Gras », Ed. CEME, Salamanca, page 175.

⁵⁴ COSTE VIII, 254-256 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome VIII, Lettre 3200.

⁵⁵ COSTE XV, 140-141 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome VIII, Lettre 3198.

⁵⁶ COSTE VIII, 240-241 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome VIII, Lettre 3188.

Le 9 mars la fièvre revint et la gangrène fit son apparition dans son bras. Louise malgré tout, continuait de s'intéresser aux problèmes de la Compagnie, elle demandait si on soignait bien les pauvres de la paroisse qui étaient très nombreux et si on leur distribuait des aliments à la maison ; elle indiquait ce qu'il fallait faire comme si elle était en parfaite santé⁵⁷. Vincent s'intéressait à la santé de sa loyale, intelligente et fidèle collaboratrice, mais ses forces étaient chaque jour plus faibles et il ne pouvait se mettre en chemin pour aller lui rendre une visite. Quand elle sut l'état de prostration dans lequel il se trouvait, « *elle lui fit demander au moins quelques paroles de consolation écrites de sa main* ». Nous aurions aimé savoir le sentiment de Vincent lorsqu'il entendit la demande de *son humble fille*. Et la force qui agit en lui-même lorsqu'il prit la décision de ne rien envoyer par écrit (réellement pouvait-il écrire ?). Mais le mouvement de son affectivité et de son âme, son émotion est restée cachée à notre curiosité. N'importe quelle interprétation que l'on puisse faire serait subjective. Nous supposons seulement qu'un prêtre ou un frère de la Congrégation de la Mission, descendit les escaliers rapidement, traversa la rue et, avec prudence on l'introduisit dans la chambre dans laquelle Louise attendait la fin de sa vie. Et qu'il lui dît à voix basse peut-être en voulant lui dire l'immense affection qui accompagnait son message, quelques brèves paroles qu'il avait entendues de la part de Vincent et qui terminait de cette façon : « *Vous partez la première ; j'espère vous voir très bientôt dans le ciel* »⁵⁸.

Elle se réveilla le 15 mars qui était le lundi de la Passion. Ses Filles de la Charité l'entouraient. La Duchesse de Ventadour, sa grande amie, l'avait accompagnée pendant la nuit. Vers onze heures et demie du matin, apparurent les signes du dernier passage. « *On sentait la présence d'esprit qu'elle avait peu avant d'entrer en agonie* »⁵⁹. Une bougie allumée, des paroles de bénédiction, des prières, une émotion contenue, des sanglots. C'était le dernier acte « *de don et d'abandon de son âme, de tout son cœur, entre les mains de Dieu, son Créateur, et sa fin dernière, et aussi l'acte final de laisser très volontiers son corps à la terre en espérant sa résurrection* »⁶⁰. La présence du mystère l'envahis-

⁵⁷ GOBILON, N., « *Vida de la Senorita Le Gras* », Ed. CEME, Salamanca, pages 177-178.

⁵⁸ GOBILON, N., « *Vida de la Senorita Le Gras* », Ed. CEME, Salamanca, page 179.

⁵⁹ « *La Compagnia de las Hijas de la Caridad en sus origenes. Documentos* », *Documento* 803, page 921.

⁶⁰ Santa LUISA DE MARILLAC, *Correspondencia y escritos*, Ed. CEME, Salamanca, Testamento, page 832.

sait totalement. Et elle se résignait même à l'absence de « *celui que son cœur avait tant aimé en Notre Seigneur* »⁶¹.

Vincent avait une décision à prendre. Et il la formula le jour suivant avec détermination: « *Elle sera enterrée demain, dans l'église Saint-Laurent, à côté de nos chères sœurs défuntes et avec les mêmes cérémonies qu'au moment de l'enterrement de toutes celles-ci* »⁶². Ainsi se termina la matinée du 17 mars. Pour signaler le lieu de son enterrement, et selon son désir express, on mît *une croix de bois avec un crucifix et une inscription au pied*: « *SPES UNICA* ».

Louise avait écrit dans son testament: « *Je laisse entièrement (le lieu de ma sépulture) à la disposition de la divine providence, suivant l'indication de Monsieur Vincent à qui je demande de se souvenir que je lui ai exprimé un grand désir d'être mise le long d'un mur de l'église Saint-Lazare (dans le petit patio qui ressemble à un cimetière, car on y a trouvé des os de mort) ce que je continue à désirer, et je le demande pour l'amour de Dieu à sa charité* ».

Vincent, qui perdait progressivement le peu de forces qu'il avait, put à la fin être présent aux deux conférences sur les vertus de Louise et à l'élection des « officières ». « *Qu'as-tu vu durant les trente-huit ans que tu l'as connue? Qu'as-tu vu en elle? Le plus petit atome de mouvement de la chair lui était insupportable. C'était une âme pure en toutes choses, pure dans sa jeunesse, pure dans son ménage, pure dans son veuvage* »⁶³. Il nomma Marguerite CHETIF comme celle qui devait lui succéder. En attendant quelques cardinaux lui écrivaient de Rome s'intéressant à sa santé avec une affection spéciale⁶⁴, lui transmettant la dispense du pape de prier l'office divin et demandant à Dieu de lui donner ses meilleures bénédictions.

Le 27 septembre de cette même année 1660, à quatre heures quarante cinq du matin, il remit entre les mains de son Seigneur sa belle âme. Il mourut sur sa chaise entièrement vêtu, près du feu, assis, comme il était, plus majestueux, plus beau et vénérable que jamais⁶⁵.

Traduction: ALAIN PÉREZ, C.M.

⁶¹ COSTE I, 62-64 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome I, Lettre 28.

⁶² COSTE VIII, 270-271 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome VIII, Lettre 3216.

⁶³ COSTE X, 716 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome IX, Conferencia n° 118 du 3 juin 1660, page 1224.

⁶⁴ COSTE VIII, 427-428 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome VII, Lettre 3398.

⁶⁵ COSTE XIII, 191 / SVP.ES « Obras completas », Ed. Sigueme, Salamanca, Tome X, Documento 96, Diario de los ultimos dias de San Vicente, page 232.

ÉTUDE

Le martyr de la charité

par Mario Murgia, C.M.

INTRODUCTION

Alors que s'achèvait le grand Jubilé de l'an 2000, dans sa lettre apostolique *'Novo Millennio Ineunte'*¹ Jean Paul II invitait l'Église à « repartir du Christ ». Il remercie le Seigneur « pour ce qu'il a fait au cours de tous les siècles, en particulier au cours du siècle que nous laissons derrière nous, assurant à son Église une vaste cohorte de saints et de martyrs »². Le visage des saints et des martyrs représentent le visage du Christ; ils sont une richesse, un patrimoine de la vie de l'Église. « Beaucoup a été fait aussi, à l'occasion de l'Année Sainte, pour rassembler les précieuses mémoires des Témoins de la foi au cours du XX^e siècle... C'est un héritage à ne pas dilapider, mais à transmettre à un éternel devoir de reconnaissance et à un bon propos renouvelé d'imitation ». L'obligation de l'évangélisation, souligne le Pape, est certainement une des priorités pour l'Église au début du nouveau millénium. « Ce qui est nécessaire, c'est une nouvelle évangélisation », au sein de cette nouvelle culture de la globalisation, pour apporter le nouveau visage du Christ, l'annonce évangélique au nouveau contexte socio culturel. Mais dans cette nouvelle « impulsion missionnaire » souhaitée, Jean Paul II dit que « ce qui doit nous soutenir et nous orienter... c'est l'exemple éclatant de tant de témoins de la foi que le Jubilé nous a permis de rappeler. L'Église a toujours trouvé, dans ses martyrs, une semence de vie. *Sanguis martyrum — semen christianorum* »³.

Au cours du débat post-conciliaire, H.U. von Balthasar a fait remarquer qu'il y a un risque, inhérent à une prétendue ouverture de

¹ JEAN PAUL II, *Novo Millennio Ineunte*, 6 janvier 2001.

² *Ibidem*, n. 7.

³ TERTULLIEN, *Apologetique* 50,13: PL 1,534.

l'Église au monde, et c'est celui d'avilir le martyr. Bien au contraire, il conviendrait de le reposer avec une plus grande insistance pour le futur de l'Église. Dans son ouvrage intitulé « *Cordula* »⁴ il démontre comment le martyr est vraiment, aujourd'hui encore, le « cas sérieux » pour un christianisme authentique.

Cette marginalisation du martyr hors de l'horizon spirituel du chrétien et de la théologie a été bien comprise de Jean Paul II, qui a continuellement exhorté la communauté chrétienne à reposer (en exemples) quelques figures de témoins afin que le martyr ne soit pas oublié.

Selon la pensée de saint Vincent de Paul, sur l'exemple de qui ce travail se concentre de façon particulière, l'idée singulière de *martyre de la charité* émerge de manière spéciale. Tandis que le martyr, selon la tradition reste associé à la persécution et à la mort, la possibilité de souffrir au nom du Christ, est depuis saint Vincent associée à l'idée du *service de la charité*. Il existe chez lui une récupération de la nature profonde du martyr telle qu'elle est exprimée par saint Thomas: « *Le martyr, entre tous les actes de vertu démontre à un degré maximum la perfection de la charité* »⁵. En réalité l'essence du martyr consiste en l'acceptation de se mettre à la suite du Christ dans cet acte suprême au cours duquel il offre littéralement sa propre vie pour les siens (Jn 15, 13). L'originalité de Saint Vincent réside dans le fait de faire se rejoindre l'acte de mettre à la totale disposition de ses frères sa propre vie dans la charité avec la même attitude que le martyr chrétien, sur la base de l'identification du pauvre avec le Christ (Mt 25, 40). Servir le pauvre, c'est aimer le Christ. Donner sa vie pour le pauvre, c'est donner sa vie pour le Christ.

Pour parler rigoureusement, on ne rencontre dans tous les écrits de Saint Vincent qu'une unique mention de la formule « *le martyr de la charité* ». C'est l'endroit où le saint fait référence à une Fille de la Charité, sœur Marie Josèphe, morte à Etampes. Celle-ci, bien que se trouvant en danger de mort, et voyant un pauvre qui avait grand besoin d'une saignée, rassembla ses dernières forces, se leva de sa couche; vint au secours du pauvre en question et s'éroula soudainement morte. En racontant cet épisode, Saint Vincent fait remarquer: « *Cette brave fille peut être appelée martyr de la charité. Croyez-vous qu'il n'y a de martyrs que ceux qui versent leur sang pour la foi?... Quelques braves filles, bien qu'elles n'en meurent pas, mettent en danger leur vie pour l'amour de Dieu; et beaucoup d'entre elles ont*

⁴ H.U. VON BALTHASAR, *Cordula, ovverosia il caso serio*, Queriniana Brescia 1968.

⁵ THOMAS, *Summa Theologiae*, II, II, q. 124, a. 3.

consumé leur existence au service des pauvres: cela est un véritable martyre! »⁶.

Même si cette formulation n'est exprimée qu'une seule fois, le concept de martyre de la charité revient souvent. La disponibilité au martyre appartient bien à l'esprit de la Compagnie: « Plaise à Dieu, mes frères, — commente Vincent de Paul, lorsqu'il vient à apprendre les souffrances des missionnaires en Barbarie — que tous ceux qui entrent dans la Compagnie, y entrent avec la pensée du martyre; bien plus, avec le désir d'y trouver le martyre en se consacrant totalement au service de Dieu... Qu'ils demandent souvent à Notre Seigneur la grâce et la disposition d'être prêts à exposer leur vie pour sa gloire et pour le salut du prochain: tous, qu'ils soient frères ou prêtres ou clercs, en somme toute la compagnie »⁷.

Ainsi donc, le martyre ne se réduit pas à la résolution finale de mourir pour le Christ. La chose se passe tout d'abord dans l'esprit et dans le désir. « Dieu nous demande d'avoir une bonne et authentique disposition à embrasser toutes les occasions de le servir, fût-ce au risque de notre vie, et en plus d'avoir et de conserver le désir du martyre qui plaît à Dieu, comme si nous l'avions soudain réellement »⁸.

1. LE MARTYRE EST LE TEMOIGNAGE DU CHRIST ET DE SES DISCIPLES

Le thème du martyre est étroitement lié à celui du témoignage et si nous tenons à en saisir le sens originnaire il nous faut nous référer continuellement à cette réalité. Quand on parle du martyre, la pensée se transporte automatiquement aux idées de torture et de souffrance, dont nous parlent l'Évangile et les actes des martyrs. En réalité, comme le dit clairement l'étymologie du mot *martyre*, ce qui est prioritaire c'est la valeur de notre témoignage en faveur de la vérité. C'est donc de ce côté qu'il nous faut chercher, dans la personne du Christ et de ses disciples, la trace signifiante de la théologie du martyre. Si nous voulons développer cette théologie, il n'est pas possible de procéder spéculativement, mais seulement historiquement, en contemplant l'événement Jésus. « *La grâce et la vérité sont venues par le moyen de Jésus Christ* » (Jn 1, 17). Il n'est pas possible d'appliquer à Jésus d'autres catégories tirées d'autres modèles de pensée ou d'autres événements historiques. Il faut aller à Lui, « *le témoin fidèle..., l'Alpha et l'Oméga..., le Premier et le Dernier* » (Ap 1, 5; 8; 17).

⁶ SV X, 510.

⁷ SV XI, 371.

⁸ SV XI, 402.

Le sommet de la vérité est dans la gloire de sa Croix. « *Ils dirigeront leur regard vers moi qu'ils ont transpercé* » (cf. Zc 12, 10) dit Jean en racontant avec force la vérité historique de la Passion et en évoquant l'antique prophète disant « ils se tourneront vers moi qu'ils ont transpercé » (cf. Zc 12, 10). Et c'est cela la parousie : « *Voici, il vient sur les nuages et tout le monde le verra, même ceux qui l'ont transpercé !* » (Ap 1, 7).

Le martyr est celui qui s'identifie tellement à la vérité pour laquelle il vit, au point de ne plus être capable de concevoir la possibilité de vivre en trahissant la vérité. S'il agissait ainsi, il perdrait sa vie la plus vraie et éternelle, alors qu'il n'a pas peur de ceux qui tuent le corps, mais n'ont pas le pouvoir de tuer l'âme (cf. Mt 10, 28). Il n'y a qu'une vérité qui peut être transcendante au point de s'identifier avec la vie : Dieu. Et en effet la révélation ultime et définitive est proprement celle-ci : « *Le Verbe était Dieu... Sans lui rien n'a été fait de tout ce qui existe. En lui était la vie et la vie était la lumière des hommes... Il venait dans le monde comme la vraie lumière, celle qui illumine tout homme... A tous ceux qui l'ont accueilli il a donné le pouvoir de devenir fils de Dieu* » (Jn 1, 1 ; 3 s. ; 9 ; 12). Les mots martyr/martyr, nous pouvons les apprendre à partir du Nouveau Testament pour désigner le témoin d'un fait. Ici donc martyr est un terme juridique, bien plus, de procès, et il a le sens de témoignage. En soi le terme équivaut à l'annonce ; mais il y a des témoins divers qui le réfèrent à un témoignage particulier payé par la vie.

Déjà, à partir des Evangiles, il existe deux façons d'exprimer notre propre marche à la suite de la Croix que Jésus exige de nous. Luc prévoit comment l'authentique disciple de Jésus doit lui être fidèle au point de porter quotidiennement sa Croix jusqu'à la fin de son existence propre, comme ce sera proclamé à travers les mots de l'apôtre Jean. Marc et Matthieu mentionnent au contraire, la parfaite marche à la suite de Jésus comme une façon de le suivre jusqu'à l'effusion du sang, la même chose se passe pour les autres apôtres.

Le terme de martyr, dans l'Église des débuts, en vint à signifier le fait d'être témoin du Christ par la parole et par la vie. Dans ce sens, les apôtres sont les témoins qualifiés sur lesquels l'Église vient s'appuyer, témoins au point d'offrir leur propre vie.

Le terme grec qui signifie témoignage passe à la traduction latine en indiquant un témoignage bien particulier, celui du témoin qui a versé son propre sang pour la foi. Le martyr est celui qui a rendu témoignage au Christ et à sa doctrine en sacrifiant sa propre vie. Cette signification « exclusive » sera affirmée dans la tradition de l'Église du début jusqu'à la fin du II^e au III^e siècle. Vers la deuxième moitié du II^e siècle, sous la pression des autorités, les chrétiens sont obligés de confesser leur foi. Leur confession, comme celle de Poly-

carpe, c'est « Jésus qui est le Seigneur et non l'empereur », est semblable à la profession du baptême. Elle était digne de foi et le juge la « croyait ». Le chrétien devient ainsi, « témoin » privilégié, parce que la mort scellait, authentifiait, la foi de sa vie. La mort qui suivit le procès fut le résultat de la confession de l'être chrétien et non causée par un délit. Autrement dit : s'ils n'avaient pas été chrétiens, ils n'auraient pas été condamnés.

La cause de la mort est donc la foi en la personne du Christ : La raison théologique de la glorification des martyrs est manifestée dans l'Évangile de Marc 8, 35 : « *Qui perdra, en effet, sa vie pour moi et pour l'Évangile la sauvera* ». Le martyr confesse Jésus Christ et donne sa vie pour lui. Il prouve ainsi le plus grand amour : donner sa propre vie. « *C'est à partir de cela que nous avons connu l'amour : il a donné sa vie pour nous et donc nous aussi devons donner notre vie pour nos frères* » (1 Jn 3, 16).

Dans un éditorial de la « *Civiltà Cattolica* »⁹ on nous invite à repenser le martyre, en montrant que la cause en est non seulement la foi, mais aussi la charité, la justice, la pureté et la défense des pauvres. En outre, le martyre chrétien exige une référence claire et explicite à Jésus et à l'Évangile ; la mort ne doit pas être provoquée ni recherchée, mais subie sans résistance et en pardonnant aux bourreaux.

C'est pourquoi ne sont considérés comme martyrs au sens propre et au sens plein de l'Église catholique que ceux qui d'une manière ou d'une autre ont souffert jusqu'à la mort et ont été tués à cause de leur foi en Jésus Christ, le Fils de Dieu fait homme, mort, ressuscité et vivant aujourd'hui dans l'Église. C'est pourquoi les martyrs sont tels parce qu'ils sont morts à cause de la foi en Christ : c'est-à-dire soit en haine de la foi (in odium fidei), soit pour ne pas renier la foi ou un unique dogme de foi (propter fidem), soit pour le seul fait d'être chrétien, disciple de Jésus Christ (propter Christum).

La condition pour être considérée comme martyrs, c'est la non résistance : c'est-à-dire qu'ils se soient fait tuer sans opposer de résistance armée. C'est pourquoi qui a été tué dans une bataille, même s'il a combattu en faveur de la foi, n'est pas martyr au sens propre. Le martyr au sens propre est celui qui meurt ou est tué à cause de la foi au Christ, sans opposer de résistance. De toute façon, ce qui vaut pour le martyr c'est la parole de saint Augustin : *martyres non facit poena, sed causa* (Enarr. in Ps 34, 2 ; 12) : autrement dit « ce n'est pas la peine de mort qui fait le martyr, mais le motif, la cause pour laquelle il est tué ».

⁹ *Il Novecento, un secolo di martiri*, in « *La Civiltà Cattolica* », 2005, I, 321-328, cahier 3712.

C'est, sur ce point que la réflexion chrétienne, au cours des dernières décennies, a repensé la doctrine commune de l'Église au sujet du martyr : c'est à dire qu'on s'est aperçu, que à la foi sont étroitement liées les valeurs chrétiennes de la charité, de la justice, de la chasteté, de la défense des opprimés, des pauvres : qui par conséquent est persécuté, emprisonné, torturé et tué pour avoir accompli un acte éminent de charité — c'est le cas du franciscain Maximilien Kolbe, qui s'offre à la mort pour sauver un père de famille — est un martyr de la charité ; qui s'expose volontairement au danger de mort pour ne pas abandonner des personnes humbles et sans défense, et est mis à mort, est un martyr de la charité, qui est mis à mort pour avoir défendu des personnes menacées de mort ou des personnes opprimées et exploitées, privées de leurs droits essentiels, celui-là est un martyr de la justice, de la même manière qu'est martyr de la justice qui est mis à mort parce qu'il a élevé la voix contre l'injustice sociale, dont sont victimes des personnes innocentes et incapables de se défendre et de faire valoir leurs droits propres à vivre en personnes humaines ; elle est martyre de la chasteté la chrétienne qui est mise à mort parce qu'elle refuse de se laisser violer. Il y a donc martyr chrétien là où la cause de la mort, infligée à une personne chrétienne qui a fait de l'Évangile sa propre norme de vie : c'est l'affirmation d'une norme essentielle de l'Évangile, comme la charité, poussée jusqu'au don de la vie propre pour les frères, ou pour la défense d'une valeur évangélique. Ce qui compte, pour qu'on puisse parler de martyr, c'est la référence, claire et explicite, à la personne de Jésus et à l'enseignement de l'Évangile d'une part ; de l'autre, la mort ne doit être ni cherchée ni provoquée, mais subie sans résistance ou sans opposition et en esprit de pardon envers celui ou ceux qui l'infligent injustement.

En conclusion, le martyr chrétien est toujours et seulement un fait religieux qui fait explicitement référence à la foi en Jésus Christ et aux valeurs de son Évangile : c'est-à-dire, le martyr chrétien est toujours un témoin du Christ et de son Évangile, d'une manière consciente et explicite.

Ce qui décide le chrétien à sacrifier sa propre vie, c'est le témoignage d'amour donné par le Christ. *« C'est pourquoi le martyr, par lequel le disciple est rendu semblable au Maître qui librement accepte la mort pour le salut du monde, et se conforme à lui dans l'effusion de son sang, est considéré par l'Église comme un don insigne et la preuve suprême de la charité »* (LG 42). De cette définition conciliaire ressort la spécificité du martyr chrétien, comme « don insigne » de l'esprit et comme « preuve suprême de charité ». Mais qu'il s'agisse de l'un, ou de l'autre, comme don et comme preuve d'amour, ces gestes sont

donnés dans l'Église et pour l'Église, pour qu'elle puisse croître vers le Christ, qui en est la tête.

Vatican II ouvre ainsi la route à une interprétation plus vaste du martyre, indiquant sous la forme du « don de la vie par amour » le signe propre du martyre. Le texte conciliaire ne parle ni de la profession de foi, ni du martyre subi en haine de la foi. Certainement il les suppose, mais il préfère orienter l'expérience du martyre vers le signe de l'amour, comme moment plus globalisant et plus universalisant.

« Si l'on souligne l'amour plus que la foi, il est alors possible de faire émerger soit la norme de l'amour du Christ, qui dans sa singularité est représentée par la mort du martyr, soit la crédibilité de cet amour... En d'autres termes, si l'accent est placé sur l'amour qui guide le témoignage du martyr, il est plus facile d'englober dans la définition du martyr non plus seulement le témoignage par la profession de foi, mais encore le témoignage de toute forme de justice qui est le minimum de l'amour chrétien »¹⁰.

2. LA CHARITE

La foi sans les œuvres est morte. C'est le rappel de la lettre de Jacques aux communautés chrétiennes d'avoir une foi riche en œuvres. La foi se manifeste dans la charité et doit tendre à la charité. Tel a été le témoignage du Christ et de ses disciples. L'Église continue à affirmer sa propre foi en son Seigneur par le moyen de la charité : amour de Dieu et amour du prochain.

Au principe et au cœur de la charité du chrétien, il y a le Christ. Le Christ est simultanément le modèle, le motif, le guide et le soutien, le principe et la fin de la charité elle-même. C'est par sa foi dans le Christ et par sa communion vivante avec lui que le Chrétien devient capable d'aimer les hommes comme le Christ lui-même les a aimés et les aime encore aujourd'hui.

Le chemin de l'homme vers Dieu passe donc nécessairement à travers l'amour pour les hommes. « *L'amour pour le prochain est une route pour rencontrer Dieu, et le fait de fermer les yeux face au prochain rend aveugle à Dieu lui-même* »¹¹. Et c'est ce que saint Augustin exprimait sans hésitation dans la conclusion de la lettre de saint Jean :

¹⁰ Cf. AA.VV., *Portare Cristo all'uomo. II Testimonianza*, in "Studia Urbana 23", Roma 1985, 761.

¹¹ BENOIT XVI, Lettre encyclique, *Deus Caritas Est*, n. 16.

« De quoi s'agit-il donc ? Celui qui aime son frère, aime-t-il aussi Dieu ? S'il aime Dieu, il aime nécessairement l'Amour. Peut-on, en effet, aimer son frère et ne pas aimer l'amour ? Nécessairement, on aime l'amour. Alors, aimant l'amour, on aime Dieu, puisque Dieu est Amour. Si Dieu est amour, quiconque aime l'amour, aime Dieu. Aime donc ton frère et reste en paix »¹².

L'objectif suprême de la charité du Christ, c'est de donner la vie, la vie éternelle. Pour communiquer aux hommes cette vie éternelle, il se fait leur nourriture. *« Je suis le pain vivant descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement. Et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour »* (Jn 6, 51 ; 54). En plus, toutes les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle de Jésus concourent à un seul et même but : donner la vie aux hommes et les unir à la communion avec le Père. *« Que tous ils soient un comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, afin qu'ils soient eux aussi en nous... J'ai fait connaître ton Nom et je continuerai à le faire connaître afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux et moi en eux »* (Jn 17, 21-26).

Toute la mission de Jésus est de révéler aux hommes l'amour du Père pour eux et de les unir à l'amour du Fils pour le Père. Le reste : les guérisons, les miracles, la prédication, le service charitable, reste subordonné à ce qui est essentiel, qui est avant tout le passage de la haine et de l'égoïsme à l'amour qui fera de tous les hommes un seul corps avec une seule tête, Jésus Christ, pour la gloire du Père. Seul l'amour, l'amour témoigné par les œuvres, l'amour affectif et l'amour effectif, expression chère à la spiritualité de Vincent, peuvent engendrer l'amour. Et c'est pour cela que Jésus confie à ses disciples le devoir de poursuivre sa même mission et de faire ce qu'il a fait, être témoins de l'amour du Père au milieu des hommes.

Ayant convoqué les Douze, écrit Luc, *« il leur donna le pouvoir de chasser tous les démons et de guérir les maladies ; puis il les envoya prêcher le Royaume de Dieu et guérir les malades »* (Lc 9, 1-2). Mais surtout il leur indique d'être toujours et partout les témoins de l'amour. *« Je vous donne un commandement nouveau, que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres. C'est par cela que tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres »* (Jn 13, 34-35) ; *« Tel est mon commandement : que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. Personne n'a un amour plus grand que cela : donner sa vie pour ses amis »* (Jn 15, 12-13).

¹² AUGUSTIN, in *Epistolam B. Joannis ad Pathos*, PL 35, 2052.

C'est donc à travers un chemin vécu dans l'amour et dans le service des frères dans leurs nécessités tant spirituelles que matérielles, disposés à sacrifier pour eux-mêmes leur propre vie, que les disciples de Jésus marchent à sa suite pour instaurer le Royaume de Dieu au milieu des hommes.

Il s'agit certainement d'une philanthropie, d'un amour des hommes, mais d'une philanthropie divine: c'est avec Dieu, comme Dieu, que le chrétien aime ses frères, les hommes. Les aimer, en laissant Dieu de côté sur les marges, certainement, ce serait les aimer moins, ce serait trahir sa propre vocation au bonheur et à la béatitude dont Dieu seul est la source et la fin. En s'efforçant d'aimer ses frères avec Dieu, comme Dieu les aime, le chrétien donne à son propre amour ces caractéristiques surnaturelles, une finalité transcendante; en cherchant à rendre toujours plus humaines les conditions de vie des hommes, sans jamais oublier que l'homme ne vit pas seulement de nourriture matérielle, mais qu'il a soif de Dieu.

Aimer, et vouloir le bien de ceux qui s'aiment, c'est travailler à leur progrès, à sa propre perfection, à son propre bonheur. C'est un amour insuffisant que celui qui recherche uniquement la satisfaction de la dimension biologique. « L'homme dépasse l'homme » disait Pascal. L'amour chrétien de l'homme est celui qui s'engage à rendre accessible au frère une béatitude participant à celle même de Dieu.

Tel est le sens de cet amour que le texte grec des évangiles appelle *agape* et que la vulgate latine traduit par *Caritas*, charité. C'est un amour qui est ouvert à une sollicitude universelle; un amour prenant la forme d'une généreuse libéralité de son propre avoir, surtout de soi-même sous la forme d'une donation complète de soi à autrui et d'une communion fraternelle avec tous dans l'amour du bien commun propre qui est Dieu lui-même.

Pour vivre un tel amour il faut évidemment renoncer à l'amour égoïste et exclusif de soi, du fait que cela comporte un accaparement des biens de ce monde et du prochain à son propre profit. Et c'est pour cela que Jésus met en garde ses disciples contre l'amour de l'argent et des choses. « *Aucun serviteur ne peut servir deux maîtres: ou il haïra l'un et aimera l'autre ou préférera l'un et méprisera l'autre. Nous ne pouvons pas servir à la fois Dieu et Mammon* » (Lc 16, 13). Le Royaume de Dieu est le royaume de la charité, de l'amour désintéressé; les disciples sont invités à avoir un cœur non divisé. Ils n'ont qu'à suivre l'exemple du Maître. « *En effet le Fils de l'Homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et pour donner sa propre vie en rachat pour beaucoup* » (Mc 10, 45). « *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive* » (Mt 16, 24). « *Qui ne prend pas sa croix derrière moi, n'est pas digne de*

moi. Qui aura trouvé sa vie, la perdra; et qui aura perdu sa vie à cause de moi, la retrouvera » (Mt 10, 38-39).

Il est impossible d'aimer quelqu'un hors de soi sans sortir de soi, sans se compromettre pour le bien et le bonheur des autres frères. Au cœur de l'amour chrétien, il y a le sacrifice dont le Christ nous a donné l'exemple. Il est l'amour incarné de Dieu. « *Dans sa mort sur la croix s'accomplit ce retournement de Dieu contre lui-même au cours duquel Il se donne pour relever l'homme et le sauver — amour, celui-là, dans sa forme la plus radicale* »¹³.

Gratuité, détachement, renoncement, sacrifice, telles sont les dispositions indispensables d'un amour authentique de Dieu dans l'homme et de l'homme en Dieu. Mais l'essentiel, c'est d'aimer, c'est-à-dire de vouloir du bien à celui que l'on aime, de l'aider courageusement et généreusement à réaliser sa propre vocation, et à arriver ensemble à la béatitude.

Le don de la charité sauve l'homme de lui-même, l'homme ouvre son horizon à une perspective plus vaste, à l'horizon même de Dieu. C'est ainsi que l'homme, libéré de lui-même, est capable de lever les yeux et d'orienter ses propres choix vers les hommes, les choses et le monde, dans l'amour. Une telle charité nous a été donnée par le Père lui-même, son Fils est l'épiphanie de son amour incarné.

Tel fut le témoignage des martyrs de la charité, ils ont cru à l'amour, l'amour que Dieu a pour chacune de ses créatures. Ils se sont sentis eux-mêmes appelés à l'amour. C'est pourquoi ils sont allés vers ceux qui ont le plus besoin d'être aimés, les pauvres, les derniers, ceux pour qui l'amour de Dieu se révélait à travers le visage des témoins de l'amour. C'est là que Vincent a découvert sa vocation, il y a vu le chemin dans lequel le Christ l'appelait, et avec lui sa compagnie, composée de frères et de sœurs qui ont donné leur propre vie au service du Christ, reconnu dans le frère pauvre et souffrant.

3. LE MAGISTERE CONTEMPORAIN

Au cours du Concile Vatican II, l'Église a perçu dans le « martyr » un aspect constitutif de son essence; l'amour éternel du Fils qui continue à se manifester et à se réactualiser dans la vie de l'Église par le témoignage de ses fidèles qui offrent comme le Maître leur propre vie pour le salut du monde (cf. LG 42). Le témoignage des martyrs, qui est la continuation de la mission du Maître de la part de ses disciples, a toujours accompagné la vie de l'Église. Le temps des martyrs n'est pas seulement un souvenir du passé, mais une réalité toujours

¹³ BENOIT XVI, Lettre encyclique, *Deus Caritas Est*, n. 12.

présente à l'intérieur de l'histoire de l'Église, d'autant plus présente dans ce siècle qui vient de s'achever. En plus du sang versé par les martyrs, témoins de l'Évangile, l'immensité et la diversité des aires géographiques intéressées par ce phénomène soulignent que le phénomène est certainement plus répandu que les persécutions précédentes, y compris celles des premiers siècles.

Jean Paul II a mis en évidence le témoignage des martyrs à l'occasion du Jubilé¹⁴, comme exemples vivants pour les chrétiens; des exemples stimulants d'authentique vie chrétienne. Leur sacrifice est un guide pour toute la communauté, parce que, en eux, s'est réalisée la totale adhésion au Christ et à l'Évangile, sans réserve, ni compromis de quelque sorte qu'ils soient, prêts qu'ils étaient à monter sur la « croix » si nécessaire. Leur mémoire, pour le passé comme pour le présent, doit attirer une attention toute particulière dans la vie de l'Église.

*« Leur souvenir ne doit pas être perdu, mais au contraire, récupéré de façon bien documentée. Les noms de beaucoup d'entre eux nous sont inconnus; les noms de certains ont été salis par les persécuteurs, qui ont tenté d'ajouter au martyre l'ignominie; les noms d'autres ont été cachés par les bourreaux. Les chrétiens conservent, toutefois, le souvenir d'une grande partie d'entre eux »*¹⁵.

Face à un si grand nombre de personnes, tuées ou persécutées pour la défense des droits de l'homme, pour la libre expression de leur foi religieuse ou pour le témoignage de fidélité rendu à leur vocation, devons-nous penser que de nos jours les martyrs sont plus nombreux que nous ne croyons? Que signifie cela pour nous croyants? Notre Église est-elle encore une Église de martyrs? Une telle question que l'Église s'est posée est d'autant plus actuelle que le pape Benoît XVI en la fête du premier martyr Etienne, répondait que le témoignage des martyrs a accompagné la vie de l'Église depuis sa naissance. Ces martyrs ont professé leur propre foi en faisant le don d'eux-mêmes. Un tel témoignage ne cesse de se répéter dans l'histoire des hommes; il est d'autant plus actuel aussi à notre époque, parce que le fait de témoigner par la parole et par les actes, le Christ, Fils de Dieu, fait homme, implique encore aujourd'hui l'héroïsme des martyrs.

¹⁴ GIOVANNI PAOLO II, *Commemorazione ecumenica dei testimoni della fede del XX secolo*, in *op. cit.*, 329-338.

¹⁵ *Ibidem*, 678.

Dans le document «Lumen Gentium», le Concile Vatican II considère le martyr dans une perspective toujours ouverte pour l'Église (LG 42). Celle-ci en effet, avant même d'être l'Église des martyrs, est une Église martyre, parce qu'elle naît, vit et se constitue autour du Christ qui offre sa propre vie pour les hommes. Ce qui est la caractéristique du Christ est aussi celle de l'Église. Elle ne peut pas ne pas le suivre dans sa passion et sa mort par amour.

Les martyrs sont les dignes témoins du Christ mort et ressuscité : persécutés, accusés injustement, ils sont restés fidèles au Bon Pasteur. Il s'agit de martyrs qui deviennent témoins de la foi, mais encore de la justice et de la charité. Ils sont d'authentiques témoins de l'Évangile et les persécuteurs s'efforcent de salir leurs noms en les proclamant parfois espions, politiciens subversifs, ou agents secrets de nations ou d'intérêts étrangers. Cela en a été ainsi avec le nazisme et le communisme, dans des systèmes totalitaires qui défiguraient le visage de l'homme. Des martyrs retenus pendant des années interminables en prison accompagnés de souffrances, de tortures, de vexations de tout genre, et parfois torturés et massacrés. Il y tant et tant de visages d'hommes et de femmes, gens tranquilles, population non violente, persécutés, qui subissent la mort parce que chrétiens. Il s'agit d'un monde de faibles et de vaincus. Et pourtant, précisément dans des conditions de grande faiblesse, ces chrétiens ont manifesté une force particulière de caractère spirituel et moral : ils n'ont pas renoncé à la foi, à leurs propres convictions, au service des autres, à celui de l'Église, pour sauvegarder leur propre vie et s'assurer la survivance. Ils ont manifesté une grande force même dans des conditions d'extrême faiblesse et de grand risque.

«Là où la haine semblait souiller toute la vie sans possibilité de fuir sa logique, ils ont manifesté comment "l'amour est plus fort que la mort". A l'intérieur de terribles systèmes oppressifs, qui défiguraient l'homme, dans des lieux de douleur, au milieu de privations très dures, au long de marches insensées, exposés au froid, à la faim, torturés, souffrant de tant de façons, ils ont fait résonner hautement leur adhésion au Christ mort et ressuscité... Ils sont nombreux ceux qui ont refusé de plier devant le culte des idoles du XX^e siècle, et ont été sacrifiés par le communisme, par le nazisme, par l'idolâtrie de l'Etat ou de la race. Beaucoup d'autres sont tombés au cours des guerres ethniques ou tribales, parce qu'ils avaient refusé une logique étrangère à l'Évangile du Christ. Certains ont connu la mort parce que, sur le modèle du Bon Pasteur, ils ont voulu rester avec leurs fidèles, nonobstant les menaces. Dans tous les continents et tout au long du dix-neuvième siècle dans son entier, il y en a eu qui ont préféré se laisser tuer, plutôt que de manquer à leur mission. Des religieux et des reli-

gieuses ont vécu leur consécration jusqu'à l'effusion du sang. Des hommes et des femmes croyants sont morts en offrant leur existence par amour de leurs frères, spécialement des plus pauvres et des plus faibles. De nombreuses femmes ont défendu leur dignité et leur pureté»¹⁶.

Le martyre émerge donc singulièrement non seulement comme témoignage direct et explicite de foi mais aussi de charité et de justice. L'expression de « martyrs pour la justice » plusieurs fois souligné par Jean Paul II, a élargi la conception commune du martyre. Indubitablement, dans la vision de Jean Paul II, le concept de martyre s'élargit à partir de celui, classique, du martyre en haine de la foi.

Thomas d'Aquin l'avait déjà bien noté. En parlant du martyre, en plus d'indiquer qu'il constitue au sein des actes humains le plus parfait, à cause de l'excellent « amour de charité »¹⁷, il retient, comme cela peut se vérifier effectivement, non seulement comme témoignage de foi, mais encore des autres vertus, puisque « les œuvres de toutes les vertus, en tant que se rapportant à Dieu, sont d'une certaine manière l'attestation de cette foi, par laquelle nous connaissons ce que Dieu lui-même demande de nous et rémunère de telles œuvres »¹⁸.

Les occasions de martyre à cause de la justice et de la charité, mais aussi des autres vertus pour conserver la communion avec le Seigneur, sont devenues fréquentes au siècle dernier. Jean Paul II n'a pas perdu l'occasion d'en faire vénérer la mémoire et d'en exposer l'exemple pour toute l'Église. Un souvenir particulier de tant et tant de martyrs de la charité : missionnaires et sœurs, hommes et femmes, gens consacrés et laïcs qui pour poursuivre leur assistance caritative nonobstant les plus graves dangers, sont restés avec leur troupeau, à l'exemple du Bon Pasteur, et sont morts à cause des violences ou contaminés par des épidémies. Ce sont des témoins de la charité, ils ont donné leur propre vie pour accomplir un acte extrême de charité qui n'était pas dû strictement : « *Personne n'a de plus grand amour que de donner sa vie pour ses propres amis* » (Jn 15, 13). Un acte extrême de charité mais encore de témoignage en faveur du Christ et de son Évangile.

Ce sont les témoins authentiques de l'Évangile, ils ont détourné leur intérêt propre à l'avantage de la valeur de l'Évangile en tant que l'*unicum*, la perle précieuse, à laquelle ils ont sacrifié leur propre vie. Ils sont la richesse de l'Église, dans laquelle se manifeste la puis-

¹⁶ *Ibidem*, 680.

¹⁷ THOMAS, cf. *Summa Theologiae*, q. 124, a. 3.c.

¹⁸ *Ibidem*, a. 5.c.

sance de Dieu qui se révèle dans les faibles pour confondre les forts. « *Qui aime sa vie la perd et qui hait sa propre vie dans ce monde la conservera pour la vie éternelle* » (Jn 12, 25).

Ces gens nous parlent par leur exemple, ils sont les témoins de la foi. Du reste, à y regarder de près, l'histoire de l'Église du dix-neuvième siècle est riche d'événements qui expriment une résistance au mal ancrée dans la foi jusqu'à la mort.

Finalement, le saint Père invite à maintenir vivant le souvenir des témoins de la foi du vingtième siècle dans toutes les Églises en nous exhortant à être des témoins courageux de l'Évangile du Christ par un profond renouvellement de la vie chrétienne.

4. LE MARTYRE DE LA CHARITE DANS SAINT VINCENT DE PAUL

Les martyrs du XIX^e siècle, sont des martyrs de la foi, de la violence, mais aussi de la charité, de l'amour de Dieu. Maximilien Kolbe, une des plus belles expressions de cette charité, et les autres martyrs de la charité, morts au service des autres, ont constellé la vie de l'Église de notre siècle.

L'Église retrouve en eux des témoins de l'amour de Dieu à l'égard de l'homme qui se donne pour que les autres aient la vie. Mais déjà cet aspect de la charité, du fait de se mettre au service des autres, des pauvres et des gens dans le besoin trouve en Saint Vincent de Paul une de ses meilleures expressions, dans l'histoire de l'Église, du « martyr de la charité ». C'est un thème cher à Saint Vincent, même s'il n'est pas exprimé clairement par le terme de « martyr », (on trouve seulement quelque rare exception, dans ses lettres et dans sa correspondance), il y retourne continuellement dans son essence et sa signification.

Une ritournelle fréquente dans l'enseignement et la praxis de Monsieur Vincent est le désir du martyr. La pensée de Vincent dans les écrits qui rapportent ses conférences aux deux communautés de prêtres et de sœurs ne semblerait pas à première vue riche en énoncés théologiques. Fidèle à l'esprit de l'époque, il insiste sur les aspects parénétiqes et, sans rhétorique son discours tend normalement à susciter la soi-disant motion des affects. Mais il ne manque pas dans les péricopes répétées regardant la charité la profondeur de la connaissance théologique et également l'intuition aiguë qui en fait le précurseur de la pensée contemporaine.

En tant que connaisseur de la théologie de l'Église, nous le trouvons souvent en train d'emphatiser la disposition d'esprit avec laquelle se développent le ministère et le service de la charité, au point

d'attribuer à ce service la dimension du martyre. Déjà saint Augustin retrouvait dans la motivation profonde de la personne, et dans sa façon d'agir la raison pour laquelle il est possible de parler de martyre. Ce n'est pas la peine, la souffrance, l'effusion du sang qui font d'une personne un « martyr », mais le motif profond pour lequel certains actes déterminés sont accomplis. A propos de l'évêque saint Martin de Tours, un des premiers qui sans avoir été martyr fut honoré comme saint, la liturgie justifie le fait par ces paroles : « Si l'épée ne l'a pas touché, il n'a pas perdu la gloire des martyrs »¹⁹.

En outre saint Vincent anticipe la réflexion de la théologie contemporaine, et de la praxis récemment « inaugurée » par Jean Paul II pour la canonisation des « nouveaux martyrs ». Non seulement martyrs de la foi mais aussi de la charité. C'est toute la vie modelée sur la charité que doit mettre en ligne de compte la consommation de l'existence dans l'acte de servir le Christ vivant dans le frère pauvre ; et de ce fait vivre dans la charité c'est vivre dans un état permanent de martyre. Vincent raconte l'événement vécu par sœur Maria Giuseppa d'Etampes, Fille de la Charité, victime de la peste, morte dans le service des pauvres et des malades et comment cette expérience peut être considérée à la manière du martyre.

« Il y a un certain temps, on m'a raconté l'histoire d'une sœur presque agonisante, laquelle, voyant une pauvre femme qui avait besoin d'une saignée, se leva de son lit, lui fit la saignée ; et, tombée en syncope, mourut aussitôt après... Cette bonne fille peut être appelée martyre de la Charité. Croyez-vous que ne sont martyrs que ceux qui ont versé leur sang pour la foi ? Il s'agit d'une martyre, parce que, même s'ils ne meurent pas, ils s'exposent au danger de mourir, et cela par amour de Dieu ; comme également tant de bonnes sœurs qui ont consumé leur vie au service des pauvres, ce sont des martyrs. Je crois que, s'ils avaient vécu au temps de saint Jérôme, il les aurait comptés parmi les martyrs »²⁰.

Ceux qui s'exposent dans le service des autres, par amour de Jésus Christ, s'exposent à un risque de perdre leur vie propre, ils peuvent être considérés comme des martyrs. Le lien entre la vocation et le témoignage de la charité a son plus grand point de splendeur dans le martyre, lequel, — par étymologie et par définition — exprime le témoignage le plus complet possible à un homme. Répandre son sang pour la cause du Christ c'est un « martyr » ; donner sa vie pour le service du pauvre en qui se reconnaît Jésus Christ, c'est être un « martyr de la charité ». Le premier dans l'ordre de la foi, le deu-

¹⁹ Antienne à *Magnificat*, dans la mémoire du saint, 11 novembre.

²⁰ COSTE, SV X, 510.

xième dans l'ordre de la charité. Se consacrer à Dieu dans le service des personnes les plus abandonnées de la terre, n'est-ce pas aller au martyre ? Dans ce cas, ce sont des actes de charité, de service, de don de soi-même aux autres par amour du Christ. C'est ainsi que se rencontrent les deux faces de la même médaille, amour de Dieu qui se manifeste dans l'amour du frère pauvre, dans le besoin.

De si nombreuses figures de « martyrs de la charité », appartenant à l'Église du XIX^e siècle, nous portent à reconnaître la validité de l'enseignement de saint Vincent disant que donner sa vie aux frères par amour du Christ équivaut à un martyre.

Je voudrais proposer trois histoires de « martyrs de la charité » du dix-neuvième siècle dans lesquels il existe une certaine analogie avec les martyrs « vinctiens » ; histoires qui se répètent et qui continuent à reposer l'idée selon laquelle vivre « dans un état permanent de charité » — expression chère à Vincent et qu'il recommande à ses fils — c'est comme vivre le « martyre ».

La première regarde l'histoire de deux sœurs missionnaires franciscaines, Guilhermine et Marie Xavier, qui se sont offertes volontairement dans l'hôpital de Totoras, au cours d'une épidémie de peste bubonique, en Argentine en 1919. L'hôpital a été transformé en lazaret, où les religieuses entrent de façon stable. Après un certain nombre de jours sœur Marie Xavier tomba malade, elle fut soignée par sœur Guilhermine et reprit son travail. Mais par la suite ce fut sœur Guilhermine qui tomba malade. Sœur Marie Xavier, convalescente, soigna sa consœur, mais elle aussi eut une rechute, si bien que toutes les deux tombèrent malades gravement. La supérieure aurait voulu assister les deux, mais le docteur l'en empêcha. Elles ne voulaient pas que d'autres courent des risques : « Nous offrons à Dieu notre sacrifice »²¹. Elles exposent leur vie au risque de la mort pour soigner les malades. Elles ont jugé que leur mission est de rester près des malades. Ce n'est pas seulement un cas, qui les a frappées, mais c'est un risque mortel accepté par un choix conscient.

Le second témoignage regarde l'histoire de six Sœurs Poverelle de Bergamo, qui à la fin du siècle, en 1995, meurent de l'épidémie d'Ebola au Congo : la cause de leur mort est la contagion. Elles avaient choisi de rester près des malades et des pauvres et, d'autre part, d'assister leurs consœurs malades du virus. Sœur Vitarosa Zorza avait voulu se rendre à Kikwit pour aider les autres sœurs malades de l'Ebola. Elle disait : « Pourquoi avoir peur ? Les autres sont là ; pourquoi ne puis-je pas y aller moi aussi ? En ce moment

²¹ Archive de la Commission Nouveaux Martyrs, II, 2-4096 et 4097.

elles ont besoin de moi ». A sœur Dinarosa Belleri on avait demandé durant l'explosion de l'épidémie: « Mais vous n'avez pas peur vous qui êtes en permanence à côté de ces malades? ». Sa réponse avait été: « Ma mission est de servir les pauvres. Qu'est-ce qu'a fait mon fondateur? Je suis ici pour marcher sur ses traces... Le Père Eternel m'aidera ». Sœur Annelvira Ossoli était appelée la « femme de la vie », parce que comme obstétricienne elle avait aidé à faire donner le jour à des milliers de bébés; en tant que supérieure provinciale elle assista de près ses consœurs malades. Sœur Floralba Rondi était la plus vieille des six sœurs: elle avait soixante et onze ans et en avait passé en Afrique bien quarante-trois²².

Ces deux histoires nous montrent comment la proximité aux pauvres est plus importante que la défense de soi-même. Ces sœurs sont mortes par amour des malades. Elles montrent que pour les chrétiens la protection de sa propre vie n'est pas une valeur absolue, si pour éviter tout risque, il faut payer le prix de l'abandon de ceux qui sont dans le besoin. Il s'agit d'un genre de martyre pas toujours facile à reconnaître, mais qui est accepté en pleine conscience, en sachant bien que l'engagement pour les malades peut mettre en danger la santé propre ou même sa vie propre. Une chose est certaine, c'est que la pratique de la charité, le fait de se mettre au service d'autrui expose la vie propre à des risques.

Un ultime exemple de martyre de la charité qui nous soit connu, est celui du P. Maximilien Kolbe pour qui le salut de sa propre vie à tout prix n'était pas la valeur suprême et pensait que la vie propre ne vaut pas plus que celle d'un autre. Maximilien Kolbe, canonisé par Jean Paul II, est un exemple de martyre de la charité dans un camp d'extermination nazi et dans un milieu dominé par le terrible problème de la survivance personnelle dans des conditions extrêmes. Aux yeux du Pape le père Maximilien Kolbe est un « martyr de l'amour »: « La mort subie par amour, à la place d'un frère, est un acte héroïque de l'homme ».

Jean Paul II ajoutait ceci « ... étant lui-même prisonnier du camp de concentration, il a revendiqué, dans le lieu de la mort, le droit à la vie d'un homme innocent, un sur quatre millions... ». Le Père Kolbe a déclaré — selon le Pape — « la disponibilité d'aller à la mort à sa place, parce que c'était un père de famille et que sa vie était nécessaire aux siens »²³. Maximilien Kolbe a vécu son martyre à l'intérieur

²² ACNM, I/51 - de 1427 à 1432.

²³ Cf. in C. CALTAGIRONE, *Victimes par amour et proclamés saints: quelques exemples du vingtième siècle*, éditeur S. Barone, Caltanissetta-Roma, 51-52.

de la terrible mécanique du *lager* nazi qui détruit la personnalité humaine et l'existence même.

Quelques jours après l'assassinat du père Alfonso Navarro Oviedo²⁴, tué en même temps que le jeune Luis Alfredo Torres dans la maison paroissiale au moment de l'agression, Monseigneur Romero commentant la situation de persécution que l'Église et les chrétiens étaient appelés à vivre disait :

« Ce ne sont pas tous, disait le Concile Vatican II, qui auront l'honneur de donner leur sang physiquement, d'être mis à mort pour la foi, mais Dieu demande à tous ceux qui croient en lui d'accepter la chance du martyre, c'est-à-dire, tous doivent être prêts à mourir pour notre foi, même si le Seigneur ne nous donne pas cet honneur; de notre côté, il faut que nous soyons disponibles de sorte que, lorsqu'arrivera l'heure de rendre compte, nous puissions dire : "Seigneur, j'étais prêt à donner ma vie pour toi. Et je l'ai donnée". Parce que donner sa vie ce n'est pas uniquement être mis à mort; donner sa vie, avoir l'esprit de martyre c'est donner, dans le devoir, dans le silence, dans la prière, dans l'accomplissement honnête de son devoir; donner sa vie peu à peu ».

Si le martyre, dans l'ordre de la foi, est un fait privilégié, fruit de la liberté absolue de la Grâce, le martyre, dans l'ordre de la charité, est accessible à tous ceux qui sont constitués dans cet état. L'« état de charité », de ce fait, est l'amour du Christ qui investit la personne d'une vocation spéciale et la constitue dans l'amour. Le service du Christ dans les pauvres devient la façon de rendre l'amour au Christ; c'est l'amour « opératif », l'amour traduit en action.

Et nous retournons à saint Vincent en cette dernière partie du travail, voyons quelques situations dans lesquelles il s'est proposé à lui-même et ensuite à nous et à toute la Compagnie pour vivre dans cet « état de charité »; à l'imitation du « Martyr » par excellence. Il s'agit du martyre de la charité, qui — comme le soutenait Vincent — peut s'obtenir même de façon non sanglante, à travers la consommation de soi-même dans les œuvres de charité. Parmi les pauvres, il y a les malades, les enfants abandonnés, les délinquants, les forçats, les soldats victimes des guerres successives, les petits enfants privés d'instruction en général et d'instruction religieuse en particulier, les populations frappées de calamités naturelles, d'épidémies et de guerres. Vincent continuera à répéter et à enseigner que le service du prochain doit être préféré à tout. « Il ne doit y avoir de retard en ce

²⁴ Alfonso Navarro Oviedo a été tué le 11 mai 1977 : cf. ACNM, II/16 - 5660.

qui concerne le service des pauvres »²⁵. La motivation est simple : « La charité est supérieure à toutes les règles. Et toutes doivent se référer à celle-là. C'est une grande dame, il faut faire tout ce qu'elle commande »²⁶.

En ce qui concerne les vocations qui devaient se consacrer au service de l'Église, Vincent désirait de la part de ceux qui étaient appelés à la Congrégation de la Mission, que ce soit des vocations héroïques : « Dieu veuille, messieurs et chers frères, que tous ceux qui demandent d'être admis dans la compagnie y viennent avec la pensée du martyre, avec le désir de souffrir le martyre et de se consacrer entièrement au service de Dieu, que ce soit dans des pays lointains, que ce soit ici, dans n'importe quel lieu où il plaira à Dieu de se servir de notre pauvre compagnie »²⁷. La disponibilité au martyre, le don de soi-même aux autres, la vocation pour un bon missionnaire est synthétisée dans un des paragraphes les plus beaux exprimés par Vincent :

« Celui qui désire vivre en communauté doit être disposé et décidé à vivre comme un étranger sur la terre, à exister uniquement pour Jésus Christ, à changer toutes ses habitudes, à mortifier ses passions, à ne chercher que Dieu, à se soumettre à tous, à se convaincre qu'il est venu pour servir et non pour commander, à souffrir et non à vivre dans la commodité, à travailler et non à vivre dans l'oisiveté et dans l'indolence. Il doit savoir qu'il sera éprouvé comme l'or dans la cornue, qu'il n'est pas possible de persévérer sans s'humilier pour Dieu, et, finalement, que la vraie façon pour être heureux c'est celle de se nourrir du désir et de la pensée du martyre »²⁸.

Le thème du martyre, est récurrent chez Vincent dans toute son activité, c'est un composant de sa spiritualité. Dans ses conférences aux futurs candidats prêtres et sœurs, il ne manque jamais ce rappel, le martyre est une caractéristique essentielle pour qui veut servir l'Église et les pauvres. L'esprit de martyre a aidé la communauté naissante à réaliser le désir de Vincent : « *Enflammer le cœur des hommes à faire ce que le Fils de Dieu a fait, lui qui est venu porter le feu dans le monde pour l'enflammer de son amour... Il est donc vrai que je suis envoyé non seulement pour aimer Dieu, mais pour le faire aimer. Il ne me suffit pas d'aimer Dieu si mon prochain ne l'aime* »²⁹.

²⁵ SV IX, 215.

²⁶ SV X, 595.

²⁷ SV XI, 371 tr. it. *Conf. p.d.M.*, 393.

²⁸ L. ABELLY, *La vie du vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul*, 3 voll., Paris 1664, I partie, cap. 34, 162.

²⁹ SV XII, 262 ; conférence du 30 mai 1659.

Lors de l'envoi de missionnaires en vue de l'évangélisation de l'Irlande, dans une ambiance hostile causée par la présence des protestants, la répression s'acharna surtout contre les prêtres. Être prêtres signifiait être condamnés à mourir. L'évêque réussit à s'enfuir déguisé en soldat, et les missionnaires firent la même chose, bien que, au tout début, Vincent les ait crus morts.

Dans la lettre qu'il avait écrite au P. Bryan, Vincent avait imaginé le pire et avait cherché à les préparer au martyre, en exaltant leurs dispositions à l'affronter :

« Nous sommes restés grandement édifiés de votre lettre, y voyant deux effets merveilleux de la grâce de Dieu. Le premier c'est que vous vous soyez offerts tout entiers à Dieu avec l'idée de n'abandonner à aucun prix le pays où vous vous trouviez, malgré tous les dangers, prêts à mourir plutôt que de manquer à l'assistance du prochain ; et l'autre est que vous ayez pris tant de soin pour la conservation de vos confrères en les renvoyant en France, sauvés de tout danger. L'esprit de martyr vous a poussé à la première solution ; et la prudence vous a amenés à réaliser la deuxième ; toutes les deux inspirées de l'exemple de Notre Seigneur, lequel au moment où il allait affronter les tourments de la mort pour le salut des hommes voulut épargner et conserver ses disciples, disant : "Laissez partir ceux-ci et ne les touchez pas". Ainsi avez-vous fait en vrai fils de votre très adorable Père ; à qui je rends des grâces infinies d'avoir produit en vous des actes d'une charité suprême qui est la somme de toutes les vertus. Je prie Dieu qu'il vous en remplisse, afin que, la pratiquant toujours et en tout, vous la versiez dans le sein de ceux qui en manquent. Puisque les autres messieurs qui sont avec vous ont la même intention que vous de rester ainsi, quelque danger qu'il y ait de guerre ou de contagion, nous jugeons qu'il faut vous laisser rester là. Et que savons-nous des desseins de Dieu à leur propos ? Certainement il ne leur a pas donné en vain une résolution aussi sainte. O Mon Dieu ! Comme vos jugements sont inscrutables !... C'est pour recueillir les âmes bien préparées et rassembler le bon grain dans vos greniers éternels. Nous adorons vos chemins, o Seigneur ! »³⁰.

Par chance, un seul des missionnaires paya par le martyre, accepté par anticipation par Vincent de Paul avec une totale soumission à la volonté divine.

Les pères Bryan et Barry réussirent à fuir, et réussirent à regagner la France, après diverses péripéties en 1652. Mais le petit du groupe, Thaddeus Lee, n'était pas encore prêtre, dans un premier moment il

³⁰ SV IV, 15 ; tr. it. SV IX, 354-355.

réussit à fuir à Limerick, il fut découvert par les anglais dans son village natal, où il s'était réfugié. Là il fut barbaquement assassiné sous les yeux de sa mère. Les bourreaux lui coupèrent les mains et les pieds puis lui écrasèrent la tête. La Congrégation de la Mission a eu en lui son protomartyr³¹.

Quelques missionnaires, les pères Duggan et White, de retour d'Irlande, auxquels s'adjoignit l'année suivante l'écossois Thomas Lumsden, en 1653 se transportèrent dans les îles Hébrides et en Ecosse, déguisés en commerçants. Le P. Lumsden, parcourut pendant quelques années les districts de l'extrême Nord de l'Ecosse, pour ensuite passer aux îles Orcades. Il écrivait peu, de peur que ses lettres ne tombent dans les mains des autorités. Ses succès apostoliques et ceux des autres missionnaires de Propaganda éveillèrent les jalousies des ministres protestants. Cromwell, « informé que beaucoup d'écossois, surtout dans les provinces septentrionales, passaient au papisme » ordonna de nouvelles recherches, surtout contre les prêtres, qui devaient être emprisonnés et châtiés selon les lois du Royaume »³².

Une des premières victimes de ces lois fut le P. White. En 1655 il fut arrêté, ensemble avec un jésuite et un prêtre séculier et fut chassé en prison à Aberdeen puis à Edimbourg. Quand la nouvelle arriva en France, Vincent y vit la montée d'un nouveau martyr et recommanda à la communauté de prier pour lui.

« Nous recommandons à Dieu notre bon monsieur le Blanc (White), qui, travaillant dans les montagnes de l'Ecosse, a été fait prisonnier, ensemble avec un père jésuite, par les hérétiques anglais. Ils ont été conduits à Aberdeen, où se trouve monsieur Lumsden, lequel ne manquera pas de le voir et de l'aider. Il y a dans ce pays beaucoup de catholiques qui visitent et réconfortent les pauvres prêtres souffrants. Voici donc ce bon missionnaire sur la voie du martyre. Je ne sais si nous devons nous réjouir ou nous en affliger, parce que, d'un côté, Dieu est honoré de la condition dans laquelle il est tenu, puisque c'est par amour de lui et de la compagnie : elle aurait de la chance si Dieu l'estimait digne de lui donner un martyr, et lui même bien content de souffrir pour le nom de Dieu, en s'offrant, comme il le fait, pour tout ce que Dieu voudra disposer de sa personne et de sa vie... Tout ceci nous remplit, en Dieu, de joie et de reconnaissance. Mais, d'autre part, c'est un de nos confrères, celui qui souffre, ne devons-nous donc pas souffrir avec lui ? Quant à moi, je confesse que, selon la

³¹ SV IV, 343, 481-484.

³² SV V, 124-125, 145 ; SV VI, 530-531.

nature, j'en suis très affligé, et j'éprouve une douleur très sensible mais, avec l'esprit, il me semble que nous devons bénir Dieu, comme d'une grâce particulière »³³.

White ne versa pas son sang. Après quelques mois il fut libéré, avec des menaces de mort dans la mesure où il aurait été surpris à prêcher et à dire la messe, l'action criminelle formellement sanctionnée de la peine capitale par les lois anglaises. Lui, une fois libre, se réfugia dans les montagnes, où il continua son travail d'évangélisation, jusqu'à la mort, survenue en 1679.

La mission d'Ecosse, ajoute un aspect particulier à la fatigue missionnaire de l'évangélisation. Dispersés dans des terres désolées et escarpées des promontoires écossais, ces missionnaires évangélisèrent les pauvres dans les lieux les plus éloignés et les plus abandonnés. Déguisés, poursuivis d'un poste à l'autre, se cachant dans les châteaux des nobles ou dans les cabanes des pêcheurs, ils rendirent possible la survivance du catholicisme dans un pays. S'ils n'ont pas eu la palme du martyr, ils ont vécu et se sont offerts eux-mêmes dans l'évangélisation des pauvres et dans la charité en faveur des populations montagnardes.

La Pologne aussi a eu ses martyrs tombés victimes de la charité. Luisa Maria Gonzaga, dame de la charité, devenue reine de Pologne, désira avoir dans son royaume les œuvres vincentiennes : les missionnaires et les Filles de la Charité. Vincent accepta la demande et lui envoya le premier groupe de missionnaires : Ils étaient cinq, à la tête du groupe il y avait le P. Lambert aux Couteaux.

Ils furent accueillis à Cracovie, où on se battait contre une féroce épidémie de peste. Les missionnaires se prodiguèrent au secours des malades. Peu de temps après arriva la nouvelle que l'épidémie s'était étendue à Varsovie. Monsieur Lambert, ensemble avec les confrères se prodiguèrent au service des pestiférés ; un service pénible et plein de risques parce que la ville manquait de toute installation d'assistance et d'hygiène. Monsieur Lambert tomba victime de son infatigable zèle. Il mourut de la peste le 31 janvier 1653. La reine reste consternée de sa mort, et dans une longue lettre écrite à Vincent, entre autres choses, elle disait : « Si vous ne m'envoyez pas un autre père Lambert, je ne sais plus que faire »³⁴.

Le choix tomba sur Charles Ozenne, ensemble avec un clerc et quelques religieuses de la Visitation ; après diverses péripéties ils arri-

³³ SV XI, 173.

³⁴ SV IV, 560-561.

vèrent en Pologne vers la moitié de janvier 1654, à temps pour se mettre au service des pestiférés.

Les choses commencèrent à aller bien dans le travail missionnaire, prédication, missions, séminaire. La guerre très vite renversa les espérances les plus roses. La Pologne subit l'attaque simultanée de la Russie et de la Suède. A la peste succéda la guerre et la famine.

La guerre eut des alternances et se termina en octobre 1657, avec la reconquête de Varsovie et la chasse aux Suédois. La nouvelle situation créée ainsi avait offert l'occasion aux missionnaires de se consacrer à l'assistance des malades, des soldats et de ceux qui avaient subi des dommages. Face à tant de désastres, parlant ainsi des pères Desdames et Duperroy, Vincent disait à la communauté : « *Ni les canons, ni le feu, ni le saccage, ni la peste, ni les autres ennuis et dangers, dans lesquels on se trouvait, n'ont réussi à les faire lâcher ou abandonner leur poste, c'est-à-dire le lieu où la Providence les avait mis, préférant risquer leur vie plutôt que de lâcher la pratique de la miséricorde* »³⁵. Dans cette pratique ils se prodiguèrent, répondant aux nécessités les plus urgentes laissées par la guerre et la peste. Les missionnaires en Pologne comme partout ailleurs furent un exemple des « martyrs de la charité », et choisirent de vivre au milieu des pestiférés, des armées en guerre, dans la misère, sachant exposer leur propre vie aux maladies et à la mort. En effet le père Ozenne paya le tribut le plus élevé : il mourut le 14 août 1654 à cause d'une fièvre prise de la contagion de la peste.

Les galériens eux aussi étaient pour Vincent une des innombrables catégories de personnes à aider. Personne ne devait être exclu des bénéfices de l'amour de Dieu qui opérait à travers la charité chrétienne de ses fils, comme Vincent l'expliquait à ses missionnaires. « *De même que la vertu de miséricorde a diverses opérations, elle a conduit la compagnie à assister les pauvres de diverses manières, comme l'atteste le service rendu aux forçats des galères et aux esclaves de Barbarie* »³⁶.

Les missionnaires étaient formés à l'école de Vincent, imbus de l'esprit d'abnégation et de service. Très vite, il s'y trouva les premiers martyrs de la charité. Deux ans après la fondation de la maison de Marseille, le 27 janvier 1645 mourut le P. Luigi Robiche, d'une maladie contractée alors qu'il assistait les galériens. Il avait trente-cinq ans. Sa grande charité pour les galériens lui gagna l'admiration des marseillais, qui au cours de son enterrement, écrivait Vincent, furent

³⁵ SV XI, 364.

³⁶ SV VIII, 238.

si nombreux dans la foule qui tentait de voir et de toucher le cercueil, et où l'on assistait à des scènes d'hystérie. Un monsieur arracha avec les dents un coussin pour en prendre un morceau taché du sang de monsieur Robiche. Il y en eut qui raclèrent le cercueil où le corps était déposé, ou qui cherchèrent à récolter la cire des chandelles funèbres. Après avoir rappelé ces manifestations d'affection et de dévotion populaire, Vincent conclut ainsi : « *La voix du peuple (qui est la voix de Dieu) l'appelle bienheureux et parce qu'il est mort, d'une certaine manière, martyr, ayant exposé sa propre vie et l'ayant perdue par amour de Jésus Christ, en travaillant pour la santé corporelle et spirituelle des pauvres malades et d'une maladie qui d'habitude est bien connue comme étant contagieuse* »³⁷.

Le P. Robiche ne fut pas le seul. En 1651, moururent dans des circonstances semblables, victimes de la peste, le P. Brunet, « bon ouvrier du Seigneur, grand ami des pauvres, luminaire de la compagnie » ; et monsieur Sirmiane de la Coste, « fondateur et protecteur de l'hôpital de Marseille »³⁸. Eux aussi iront rejoindre les innombrables « martyrs de la charité ».

Au moment de **l'entrée de la France dans la guerre de Trente ans** et avec la Fronde les conditions de survivance des pauvres devinrent désespérées : la population fut décimée par la pénurie et les épidémies. Le gouvernement, épuisé par l'effort pour financer la guerre, ne réussissait pas à assurer l'aide nécessaire aux provinces dévastées (Lorraine, Picardie, Champagne, Ile-de-France). Vincent organisa la Charité, et se trouva impliqué en première ligne avec ses fils et ses filles qui s'étaient imprégnés de son esprit. La charité organisée vit en première ligne les missionnaires, les Filles de la Charité aidés par des volontaires qui se succédaient dans la distribution de la nourriture, des vêtements, des médecines, dans la distribution des ustensiles et des semences pour cultiver un petit morceau de terrain pour leur propre subsistance. La sépulture des morts était également nécessaire, par ces moyens s'accomplissait un acte de miséricorde et simultanément s'éliminaient des foyers de contagion. Les Filles de la Charité, sur la demande de la reine elle-même, furent envoyées dans les zones dévastées par la guerre, pour soigner les pauvres blessés et fournir une assistance sanitaire dans les hôpitaux militaires. Ici aussi Vincent, par l'intermédiaire de ses fils et de ses filles écrivit des pages héroïques de service et de donation. Dans ces zones décimées par la guerre le travail fut épuisant, et les missionnaires ne s'épargnèrent pas. Les pauvres et les malades se trouvaient dans un état de besoin

³⁷ SV II, 517-521.

³⁸ SV III, 471, 474.

extrême. A Etampes, la situation était pire qu'ailleurs à cause des sièges répétés qui laissaient derrière eux une mortalité très élevée causée par les épidémies. Les routes étaient pleines de cadavres d'hommes et d'animaux. Les missionnaires sur la recommandation de Vincent nettochèrent la ville, en donnant la sépulture chrétienne aux morts. En juillet 1652 mourut le P. David, victime de l'épidémie. Il avait vingt cinq ans et était prêtre depuis un an. Le P. David fut le premier d'une série de « martyrs de la charité ». Il ne fut tué par aucun persécuteur, mais subit cette mort qu'il aurait pu éviter si le service de l'Évangile ne l'avait pas appelé à vivre au milieu des pestiférés.

Son substitut le P. De la Fosse, retourna sur une civière à Saint Lazare, la maison mère de la mission, après un mois de travail. Heureusement il réussit à se sauver. En septembre 1653, tous les missionnaires d'Etampes étaient malades. Deux d'entre eux, les pères Watebled et Dechamps, moururent³⁹.

Pour venir au secours des pauvres et des régions dévastées ni les ressources ni les fatigues ne furent épargnées. Dans les moments les plus critiques de la Fronde, Saint Lazare resta presque désert. Tous les missionnaires se trouvaient dans les zones dévastées, et beaucoup ne revinrent jamais. Ils font partie de la foule des héros, et comme disait Vincent de ceux qui sont morts « les armes à la main, en martyrs de la charité »⁴⁰.

Au cours de l'été de 1656, la peste éclata à Gênes avec une furie dévastatrice. Les malades étaient entassés dans les salles communes insuffisantes des hôpitaux ou mouraient dans la rue sans aucune aide. La nourriture mise sur la place restait abandonnée parce que personne ne sortait pour la prendre. Chaque semaine il mourait de quatre mille à cinq mille personnes. La ville devint un lazaret vaste et silencieux. Écrivant à Etienne Blatiron, supérieur de la maison de Gênes, le 1^{er} décembre 1656⁴¹, Vincent recommandait la prudence. La maison de Gênes fut transformée en hôpital; et les missionnaires se transformèrent en infirmiers offrant leur assistance aux moribonds et aux malades. Le confrère Luca Arimondo s'offrit pour assister les pestiférés et mourut de la peste à Gênes le 14 novembre 1656⁴². Il fut le premier à succomber. Douze jours après qu'il eut été transféré au lazaret de la Consolata, il tomba malade et mourut trois jours plus tard. Le P. Blatiron prit la contagion alors qu'il administrait le viati-

³⁹ SV IV, 514-515.

⁴⁰ SV X, 510.

⁴¹ SV VI, 137 s.

⁴² Cf. SV VI, 152 s., 157.

que à trois pestiférés. Après une brève maladie il mourut. Les autres missionnaires prirent la contagion et moururent au cours de l'été 1657. Sept prêtres et un frère moururent en assistant les malades. Lorsque Vincent apprit la terrible nouvelle, il l'accepta en esprit de foi malgré la douleur.

En octobre 1656, la peste envahit aussi la ville de Rome, où les missionnaires avaient pris la direction du collège de Propaganda Fide avec l'intention d'y ajouter un séminaire. Les missionnaires s'offrirent pour assister les pestiférés et les malades⁴³.

Saint Vincent portait en communion avec ses confrères le poids de la croix des innombrables épreuves. Il se préoccupait de leur santé, cherchait à donner des conseils pour faciliter leur ministère, et souffrait de savoir qu'ils étaient peu nombreux et parfois seuls devant une mission si grande. Finalement, il se résignait avec foi devant les desseins de Dieu alors qu'il apprenait la mort brutale et trop rapide de ses jeunes missionnaires.

Le service de la charité trouva une réalisation étonnante chez les Filles de la Charité, «filles de campagne» rassemblées par Vincent avec l'aide de Louise de Marillac pour le service des pauvres «nos seigneurs et nos maîtres». Le service était au premier plan, puisque leur service était une façon de «servir Notre Seigneur dans la personne des pauvres; et lui au jour du jugement retiendra comme faits à lui-même le service qui leur aura été donné»⁴⁴. Une des figures auxquelles Vincent recourait souvent dans ses conférences et ses méditations en la proposant comme modèle de service et de charité pour toute la compagnie était Marguerite Naseau (1594-1633). Elle fut considérée comme la première Fille de la Charité, et c'est à son école que les autres jeunes s'inspirèrent dans l'assistance des pauvres, formant cette chaîne de solidarité et d'amour oblatif, à l'image du Père qui donne la vie par amour.

La disponibilité à offrir sa propre vie au service des frères revient souvent dans les conférences aux Filles de la Charité: le service des pauvres devait s'accomplir même au risque de sa vie propre:

« Dieu permet que nous nous réunissions aujourd'hui même, fête de saint Roch, un des saints que vous devez aimer le plus, car il a lui-même passé sa vie dans l'exercice de la charité, au point d'être lui-même contaminé par la contagion des pestiférés qu'il servait par amour pour Dieu... C'est précisément la charité qui

⁴³ SV V, 643; SV VI, 151, 163.

⁴⁴ L. MEZZADRI - M. PÉREZ FLORES, *La regola delle Figlie della Carità di san Vincenzo de Paoli*, Milano 1986, 137.

nous a été enseignée par l'Esprit Saint à travers les paroles : Il ne peut y avoir de plus grand amour que de perdre sa propre âme — c'est-à-dire donner sa vie — par amour du prochain » cf. Jn 15, 13⁴⁵.

La vocation au service est la garantie que Dieu continue à aimer le monde et les pauvres dans ses fils et dans ses filles. La Fille de la Charité est le visage resplendissant de Dieu vers l'homme. Les pauvres voient dans les Filles de la Charité que le Fils de Dieu est avec nous. Sa vocation est donc « la plus grande qu'il y ait dans l'église de Dieu ». Cette grandeur ne dérive pas, comme par exemple pour les prêtres, de fonctions ou de privilèges supérieurs à ceux de tout autre fidèle, mais la grandeur de la vocation de la Fille de la Charité consiste à être unies au Christ, elles sont ses épouses auxquelles lui-même a exigé l'amour, et à l'image de leur Epoux elles donnent leur vie pour leurs frères. Mais écoutons ce que dit Vincent à ce sujet :

*« Un saint Père dit que quiconque se donne à Dieu pour servir le prochain et souffre volontiers tout ce qu'il y rencontre de difficile est un martyr. Les martyrs ont-ils souffert plus qu'eux ? Certainement pas, parce que avoir la tête tranchée est un mal qui passe rapidement. Même s'ils supportaient des tourments plus grands, ils n'étaient pas, pourtant, de longue durée parce qu'ils se terminaient par la mort. Mais les jeunes qui se donnent à Dieu dans notre Compagnie, le font pour vivre, parfois, au milieu de malades remplis d'infection, et de plaies et souvent de tumeurs répugnantes, parfois avec de pauvres bambins pour qui il faut faire tout, ou bien au milieu de pauvres forçats chargés de chaînes et de douleurs ; et ils viennent se mettre sous la guidance de personnes qu'ils ne connaissent pas, pour être dans tous ces offices sous leur obéissance... Si nous voyions sur la terre l'endroit où est passé un martyr, nous approcherions-nous avec respect et le baisserions-nous avec une grande révérence ; et pourrions-nous mépriser nos sœurs que Dieu conserve et fait vivre dans le martyre ? O mes chères filles, ayons-les en grande estime, conservons-leur cette estime, quoi qu'il arrive, et considérons-les comme des martyrs de Jésus-Christ, puisqu'ils servent le prochain pour son amour »*⁴⁶.

Le privilège et la fonction de la Fille de la Charité, c'est de « donner la vie ». C'est le ministère le plus radical, semblable à celui des martyrs : « Il est bien certain que votre vie est abrégée par le travail

⁴⁵ SV IX, 40.

⁴⁶ SV IX, 270.

que vous avez à faire, par conséquent vous êtes des martyrs »⁴⁷. Tel est le désir de Vincent, avoir des personnes appelées à une vocation héroïque, il n'a pas manqué à la Compagnie des Filles de la Charité, des personnes qui ont vécu le martyre; qui ont offert leur vie dans l'annonce de l'Évangile et dans le service du prochain. Ce sont elles, ensemble avec tant de frères, qui ont enflammé la France et le monde entier de ce zèle, de ce « feu » d'amour qui a réchauffé l'humanité dolente et abandonnée.

« Le fait d'être au service » a été une constante préoccupation dans la vie des premières années de la communauté: des martyrs de la charité qui ne se sont pas ménagés quand il s'agissait de porter secours aux nécessités des personnes, à l'évangélisation des pauvres « en parole et en action » en payant de leur personne, en s'offrant en don pour les autres sur le modèle du Maître. Par cette participation au sacrifice du Christ — selon l'expression de saint Paul: je complète en moi ce qui manque aux souffrances du Christ — il est possible et on doit, selon Vincent — alimenter dans les personnes et dans la communauté l'esprit de martyre. C'est la sublimation et la perfection de la Croix: ce n'est pas une offrande de souffrance, mais une offrande de vie; ce n'est pas un geste d'amour, mais l'amour lui-même dans sa plénitude définitive. Vincent, lui, ne cessera de parler de martyre, de le proposer, et de le solliciter. En France, en Irlande, en Pologne, en Italie... jusqu'à Madagascar, en dépit du long et du tragique rosaire de sacrifices, Vincent l'a maintenu, envers et contre tout, comme ailleurs, les missionnaires devaient être de toute façon disposés à participer au martyre de Jésus, en se laissant consumer complètement par la charité:

*« Si Dieu permettait que nous fussions réduits à la nécessité de servir, pour vivre, comme vicaires dans les villages; ou encore que quelqu'un d'entre nous fut contraint à mendier son pain ou à rester couché le long d'une haie, tout déchiré et transi de froid; et que étant en cet état on lui demande: "Pauvre prêtre de la Mission, qui donc t'a réduit à un tel état"? Quel bonheur, messieurs, de pouvoir répondre: C'est la charité! »*⁴⁸.

Traduction: FRANÇOIS JOSEPH BRILLET, C.M.

⁴⁷ SV IX, 460.

⁴⁸ SV XI, 76.



Bibliographie vincentienne pour l'année sacerdotale (Juin 2009 - Juin 2010)

1. Bibliographie publiée dans *Vincentiana* en français, anglais et espagnol

- ZERACRISTOS Yosief, C.M.: *La Formation du Clergé Abyssin par S. Justin et après Lui. Heurts et malheurs de l'inculturation*. *VINCENTIANA*, 39^{ème} année, N° 6, novembre-décembre 1995, pp. 355-362.
- LONDOÑO Aurelio, C.M.: *La Formation du Clergé diocésain et du laïcat*. *VINCENTIANA*, 40^{ème} année, N° 4/5, juillet-octobre 1996, pp. 315-326.
- MALONEY Robert, C.M.: *Notre ministère d'aide à la formation du clergé diocésain. Hier et aujourd'hui*. *VINCENTIANA*, 41^{ème} année, N° 1, janvier-février 1997, pp. 9-34.
- SCALLON Kevin, C.M.: *L'intercession pour les prêtres. Servir les prêtres selon le charisme de saint Vincent*. *VINCENTIANA*, 41^{ème} année, N° 1, janvier-février 1997, pp. 35-42.
- MALONEY Robert, C.M.: *Être Vincentien. Être un Formateur*. *VINCENTIANA*, 44^{ème} année, N° 2, mars-avril 2000, pp. 116-129.
- MEZZADRI Luigi, C.M.: *Le Clergé dans la France de Saint Vincent*. *VINCENTIANA*, 44^{ème} année, N° 3, mars-avril 2000, pp. 193-206.
- ROMÁN José María, C.M.: *Le chemin sacerdotal de Saint Vincent de Paul. Les débuts (1600-1612)*. *VINCENTIANA*, 44^{ème} année, N° 3, mars-avril 2000, pp. 207-217.
- FACELINA Raymond, C.M.: *Vocation et Mission du Prêtre selon Saint Vincent de Paul*. *VINCENTIANA*, 44^{ème} année, N° 3, mars-avril 2000, pp. 218-227.

- WYPYCH Stanislaw, C.M. : *Saint Vincent, formateur des prêtres*. VINCENTIANA, 44^{ème} année, N° 3, mars-avril 2000, pp. 228-237.
- QUEVEDO PATARROYO Álvaro, C.M. : *Saint Vincent, prêtre de la Charité au service des pauvres*. VINCENTIANA, 44^{ème} année, N° 3, mars-avril 2000, pp. 238-248.
- GHEBRESELLASIE Iyob, C.M. : *Saint Justin de Jacobis. Fondateur d'une nouvelle génération de catholiques et formateur d'un clergé indigène dans l'Église catholique d'Ethiopie et d'Erythrée*. VINCENTIANA, 44^{ème} année, N° 6, novembre-décembre 2000, pp. 447-457.
- MALONEY Robert, C.M. : *Le sacerdoce vincentien en tant que missionnaire*. VINCENTIANA, 44^{ème} année, N° 6, novembre-décembre 2000, pp. 509-522.

2. Bibliographie publiée dans Vincentiana dans une langue seulement

- COLUCCIA Luigi, C.M. : *La vocazione sacerdotale de San Vincenzo de Paoli*. VINCENTIANA, XXVI^{ème} année, N° 1/2, janvier-avril 1982, pp. 38-43.
- ROMÁN José María, C.M. : *La formation du clergé dans la tradition vincentienne*. VINCENTIANA, XXVII^{ème} année, N° 2, mars-avril 1983, pp. 136-153.
- BRAGA Carlo, C.M. : *Renewal of Forms of Service to the Clergy*. VINCENTIANA, XXVII^{ème} année, N° 2, mars-avril 1983, pp. 154-165.
- CORERA Jaime, C.M. : *San Vicente de Paúl, formador*. VINCENTIANA, XXVIII^{ème} année, N° 4/5/6, juillet-décembre 1984, pp. 667-678.
- TABLINO Paul, C.M. : *Formation du clergé chez les nomades (Kenya)*. VINCENTIANA, XXX^{ème} année, N° 1, janvier-février 1986, pp. 50-62.
- MEZZADRI Luigi, C.M. : *Jésus-Christ figure du Prêtre Missionnaire dans l'œuvre de Monsieur Vincent*. VINCENTIANA, XXX^{ème} année, N° 3/4, mai-août 1986, pp. 323-356.
- TAMAYO Alfonso María, C.M. : *El sacerdote según San Vicente de Paúl*. VINCENTIANA, XXXI^{ème} année, N° 4/5/6, juillet-décembre 1987, pp. 725-744.
- SENS Christian, C.M. : *La formation du clergé*. VINCENTIANA, XXXI^{ème} année, N° 4/5/6, juillet-décembre 1987, pp. 745-762.
- VAN WINSEN Gerard, C.M. : *One Hundred Fifty Years of Priestly Formation by Lazaristes in Etiopia*. VINCENTIANA, XXXIII^{ème} année, N° 1, janvier-février 1989, pp. 97-105.
- VAN LINDEN Philip, C.M. : *Ongoing Formation "pro clero."* VINCENTIANA, XXXVII^{ème} année, N° 1/2 janvier-avril 1993, pp. 76-79.

3. Une nouvelle Biographie de st Vincent pour le 350^{ème} anniversaire

MEZZADRI Luigi, C.M.: *Vincenzo de' Paoli. Il Santo della carità*. Città Nuova Editrice (Via Pieve Torina, 55 - 00156 Roma), Roma 2009, 350 pages.

A l'occasion du 350^{ème} anniversaire de la mort de Saint Vincent, le P. Luigi Mezzadri, C.M., écrit cette nouvelle biographie du saint de la charité. Le livre comprend 350 pages. Les 250 premières sont consacrées à décrire la vie du saint, les institutions qu'il créa et le rayonnement de son charisme de charité sur les personnes qu'il rencontra, sur les champs d'action avec lesquels il fut en contact et les lieux géographiques auxquels il envoya ses collaborateurs. Tout cela est relaté d'une manière sobre et alerte pour faciliter une lecture de vulgarisation qui ne fatigue à aucun moment. A partir de la page 275, commence la deuxième partie, très intéressante pour que cet anniversaire ne se réduise pas simplement à un souvenir du passé. Il incite les lecteurs vincentiens à cultiver dans leur vie personnelle les valeurs authentiques que vécut Saint Vincent comme une grâce et à devoir continuer de les vivre dans une spiritualité fidèle à la volonté de Dieu, façonnée par l'Esprit, et identifiée au Christ Evangéliste des pauvres. Ainsi ils ne se contenteront pas de répéter simplement quelques actions du passé mais seront fidèles à l'esprit vincentien d'une façon créatrice et audacieuse, à partir de l'authentique liberté chrétienne. Un livre particulièrement utile à la Famille Vincentienne. Puisse chacun le lire bientôt dans sa propre langue, nous l'espérons.